



PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

2025 / 2029

Mars 2025

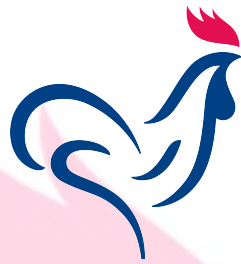
Validé par le Bureau Directeur Fédéral le 17 juin 2025

SOMMAIRE

1. Contexte national et international	7
2. Résultats obtenus par les collectifs masculins	8
2.1. « L'échec des JO de Tokyo... »	8
2.1.1. Les championnats du Monde 2021 (Serbie) pour se relancer	9
2.1.2. Les championnats du Monde 2023 (Ouzbékistan) pour confirmer	11
2.1.2.1. Parcours des Français engagés dans la compétition	14
2.1.3. Résultats obtenus par les Séniors Hommes sur les compétitions de référence entre 2021 et 2024	18
2.1.4. Écart entre les objectifs fixés dans le PPF précédent et les résultats obtenus chez les séniors Hommes entre 2021 et 2024	18
2.1.5. Zoom sur le parcours des qualifiés olympiques masculins	19
2.1.6. Philosophie de travail avec les Jeunes	20
2.1.7. Résultats obtenus par les cadets/juniors garçons sur les compétitions de référence	22
3. Résultats obtenus par les collectifs féminins	22
3.1. « L'échec des JO de Tokyo... »	22
3.1.1. Les Championnats du Monde 2022 (Turquie), premier test international	23
3.1.2. Les Championnats du Monde 2023 (Inde) pour se tester avant le premier TQO	25
3.1.2.1. Parcours des Françaises engagées dans la compétition	28
3.1.3. Résultats obtenus par les Séniors Femmes sur les compétitions de référence	31
3.1.4. Analyse quantitative par saison sportive	31
3.1.5. Résultats obtenus par les cadettes/juniors sur les compétitions de référence	32
3.1.6. Zoom sur le parcours des qualifiées olympiques féminines	32
3.1.7. Ecart entre les objectifs fixés dans le PPF précédent et les résultats obtenus chez les séniors Femmes entre 2021 et 2024	33
4. La stratégie RH et l'encadrement des différents collectifs	34
4.1. Réorganisation des Responsabilités et Structuration des Collectifs	34
4.2. Évolution du Staff Technique et de la Cellule d'Optimisation de la Performance	34
4.3. Statistiques	35
4.4. Encadrement Pôle France INSEP + Pôle France Relève Nancy + EDF masculines	35
4.5. Encadrement EDF féminines	36
5. Parcours de sélection / système de qualification	36
5.1. Système de qualification	36
5.1.1. Quotas et parcours de qualification olympique	37
5.1.1.1. Qualification continentale	37
5.1.1.2. Tournois de qualification mondiaux	38
5.1.1.3. Quotas en tant que pays organisateur	38
5.2. Sélection interne	38
5.2.1. Critères de sélection pour les Jeux Européens	38
5.2.2. Critères de sélection pour le Tournoi de Qualification Olympique Mondial n°1	40
5.2.3. Critères de sélection pour le Tournoi de Qualification Olympique Mondial n°2	41
5.2.4. Activation des quotas en tant que pays organisateur des JO	41
5.2.5. Composition du Comité de sélection	41
5.3. Parcours de qualification	44
5.3.1. Les Jeux Européens	45
5.3.1.1. Composition de l'équipe de France	45
5.3.1.2. Présentation de la compétition	46
5.3.1.3. Parcours réalisé par les boxeurs français	47
5.3.1.4. Parcours réalisé par les boxeuses françaises	49

5.3.1.5. Bilan.....	51
5.3.2. Le Tournoi de qualification Olympique mondial de Milan (Italie)	52
5.3.2.1. Composition de l'équipe de France.....	52
5.3.2.2. Présentation de la compétition.....	52
5.3.2.3. Parcours réalisé par les boxeurs français	53
5.3.2.4. Parcours réalisé par les boxeuses française	54
5.3.2.5. Bilan.....	55
5.3.3. Le Tournoi de qualification Olympique mondial de Bangkok (Thaïlande).....	55
5.3.3.1. Composition de l'équipe de France.....	55
5.3.3.2. Présentation de la compétition.....	55
5.3.3.3. Parcours réalisé par les boxeurs français	56
5.3.3.4. Parcours réalisé par les boxeuses françaises	57
5.3.3.5. Bilan.....	58
5.4. Bilan des épreuves qualificatives	58
5.4.1. Bilan des Qualifications Masculines.....	58
5.4.2. Bilan des Qualifications Féminines	59
5.4.3. Récapitulatif du nombre de boxeurs français qualifiés sur les 7 derniers JO :.....	59
5.4.4. Point sur la concurrence	60
6. Le Tournoi Olympique	61
6.1. Parcours des boxeurs français.....	62
6.2. Parcours des boxeuses françaises	63
6.3. Analyse.....	65
6.3.1. Le manque d'influence de la France à l'international.....	66
6.3.2. Une modification de la manière de juger	66
6.3.3. L'importance du 1 ^{er} round	66
6.3.4. "Home Advantage" ?	67
6.3.5. Classement des nations dominantes	67
6.3.6. Difficulté d'être performant dans les deux genres	68
6.3.7. Âge moyen des médaillés olympiques en boxe aux JO de Paris	69
6.3.8. Âge moyen des boxeurs français qualifiés	69
6.3.9. Débriefing post-JO avec l'Agence Nationale du Sport.....	69
7. Forces et Faiblesses de la stratégie employée au cours de l'olympiade 2021/2024 : ...	72
8. Programme d'accession au haut niveau	76
8.1. Le club, premier maillon de la formation et socle de l'accession au haut niveau.....	76
8.2. Le Parcours de formation	77
8.3. Les structures d'accession au haut niveau.....	79
8.3.1. Les centres d'entraînement régionaux	79
8.3.2. Le cahier des charges des centres d'entraînement régionaux.....	80
8.3.3. Les centres d'entraînement régionaux labellisés pour la période 2025/2028	81
8.3.4. Le Pôle France Jeune de Nancy	81
8.3.5. Les dispositifs régionaux et nationaux de détection	83
8.3.6. Cartographie du programme d'accession.....	85
9. Programme d'excellence sportive :	86
9.1. Le Pôle France INSEP	86
9.2. Les besoins spécifiques	87
9.3. Cartographie du programme d'excellence.....	89
10. Stratégie 2028.....	90
10.1. Objectifs sportifs pour l'olympiade 2025/2028.....	90
10.2. Une gestion maîtrisée du double cursus amateur/professionnel	92

10.3.	Une stabilité RH stratégique pour construire sur le moyen et long terme	92
10.4.	Une internationalisation renforcée de la préparation	93
10.5.	Une individualisation accrue de l'accompagnement.....	93
10.6.	Une stratégie d'influence internationale affirmée	94
10.7.	Un retour stratégique au Pôle France INSEP à l'approche des JO de LA.....	95
10.8.	Une modernisation de notre approche grâce à l'appui de notre cellule d'optimisation de la performance	95
10.9.	Une harmonisation de la Préparation Physique.....	96
10.10.	Un réajustement de la stratégie du collectif féminin.....	96
11.	<i>L'encadrement du Haut Niveau.....</i>	97
11.1.	Compétences et Honorabilité	98
11.1.1.	La compétence	98
11.1.2.	L'honorabilité.....	99
11.2.	Organigramme du Haut Niveau	100
12.	<i>Mesures spécifiques pour les territoires ultra-marins (TUM) dans le cadre de la politique fédérale de haut niveau.....</i>	101
13.	<i>La Performance au féminin.....</i>	102
14.1.	Les aides personnalisées.....	108
14.1.1.	Les Aides sociales :.....	108
14.1.2.	Les frais de formation :	109
14.1.3.	Les frais de parentalité.....	109
14.1.4.	Le Manque à Gagner Sportif.....	109
14.2.	Le contrat d'image	110
14.3.	Les primes à la performance.....	110
14.3.1.	Boxeurs / Boxeuses séniors.....	110
14.3.2.	Boxeurs / Boxeuses Juniors	111
14.4.	L'après carrière	111
15.	<i>Cahier des charges et indicateurs de performance des structures fédérales.....</i>	113
16.	<i>Critères de mise en liste.....</i>	119
16.1.	Les différentes catégories SHN.....	119
16.2.	Critères pour les Sportifs de Haut Niveau / Sportifs espoirs / Sportifs des collectifs nationaux - Hommes & Femmes	121
16.3.	Critères de mise en liste pour des arbitres et juges sportifs de haut niveau	122
17.	<i>Convention FFB / Sportifs de Haut Niveau</i>	123



FFBOXE

Bilan de l'olympiade 2021/2024

« De Tokyo à Paris »

1. Contexte national et international

Le report des Jeux Olympiques de Tokyo d'un an en raison de la pandémie de Covid-19 a considérablement réduit notre fenêtre de préparation pour les Jeux de Paris 2024, nous laissant seulement trois ans au lieu de quatre pour mettre en place une stratégie optimale. Ce défi a été d'autant plus complexe à relever qu'il s'est accompagné de changements structurels majeurs, notamment avec la nomination d'un nouveau Directeur Technique National (DTN) et la modification de la composition du staff (remplacement des deux ex-responsables de collectifs olympiques).

Ces transformations ont nécessité une période d'adaptation rapide, alors même que la réduction du temps de préparation imposait d'être immédiatement opérationnel. Il a fallu revoir les priorités, adapter notre stratégie et accélérer la montée en puissance des athlètes pour compenser cette année perdue.

Le contexte politique international a également fortement compliqué notre action et notre stratégie de préparation olympique. En effet, depuis 2019, les tensions entre la fédération internationale de boxe amateur (IBA) et le Comité International Olympique (CIO) n'ont cessé de s'intensifier. Le CIO a pointé du doigt des problèmes de gouvernance, un manque de transparence financière, notamment en raison du rôle prédominant de Gazprom, ainsi que des doutes sur l'intégrité des processus d'arbitrage et de jugement.

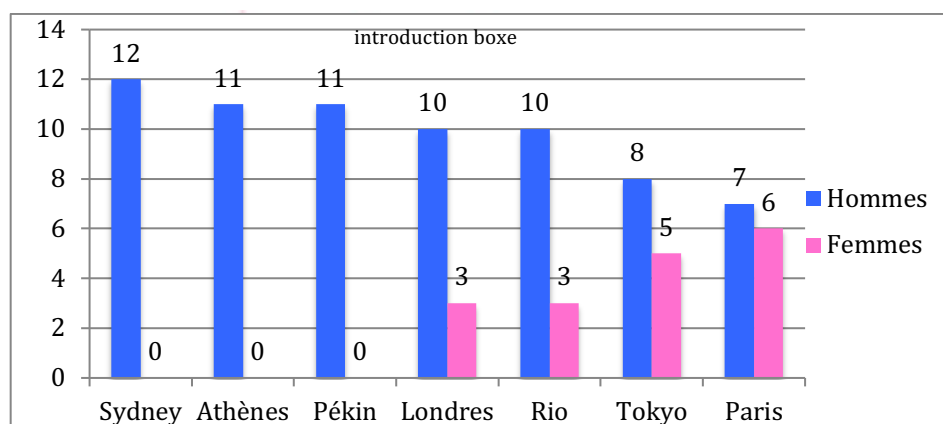
Comme lors des Jeux Olympiques de Tokyo en 2021, c'est donc une « task force » indépendante du CIO, en l'occurrence Paris Boxing Unit, qui a été chargée d'organiser les épreuves de qualification olympique, ce qui a engendré des modifications en cours d'olympiade sur les critères et le calendrier de qualification. Cette situation a été d'autant plus complexe à gérer que l'olympiade était déjà réduite d'une année en raison du Covid-19.

Pour contrer l'IBA et sécuriser la présence de la boxe aux Jeux Olympiques, une nouvelle fédération internationale, World Boxing, a vu le jour. Si cette initiative a permis d'apporter une alternative crédible, elle a également ajouté de nouvelles incertitudes sportives. En effet, l'absence de certaines nations aux compétitions de l'IBA a rendu difficile l'évaluation du niveau réel de la concurrence en cours d'olympiade. Parallèlement, l'IBA a cherché à conserver son influence en proposant des Prize money toujours plus attractifs pour les médaillés des grandes compétitions (jusqu'à 200 000\$ pour un(e) médaillé(e) d'or), mettant ainsi les fédérations nationales face à des dilemmes stratégiques.

Dans ce contexte mouvant, la Fédération Française de Boxe a dû faire preuve d'adaptabilité pour assurer le meilleur accompagnement possible à ses athlètes et maintenir un niveau de compétitivité optimal sur la scène internationale. Elle a d'ailleurs fait le choix de la neutralité politique en ne se dégageant de l'IBA et en rejoignant World Boxing qu'à compter de Janvier 2025 suite aux dernières élections fédérales.

Dans un tout autre registre, la reconfiguration des catégories de poids décidée par la fédération internationale de boxe après les JO de Tokyo a eu un impact direct sur notre stratégie de préparation et de sélection. La réduction du nombre de catégories masculines, passant de 8 à 7, et l'augmentation du nombre de catégories féminines, de 5 à 6, ont nécessité des ajustements à plusieurs niveaux, notamment en matière de détection, d'accompagnement des athlètes et d'optimisation du travail en amont des échéances internationales.

✓ Évolution du nombre de catégories de poids sur les 7 dernières olympiades



	Catégories de poids JO de Tokyo	Catégories de poids JO de Paris
Hommes	- de 52 kg	- de 51 kg
	- de 57 kg	- de 57 kg
	- de 63 kg	- de 63,5 kg
	- de 69 kg	- de 71 kg
	- de 75 kg	- de 80 kg
	- de 81 kg	- de 92 kg
	- de 91 kg	+ de 92 kg
Femmes	- de 51 kg	- de 50 kg
	- de 57 kg	- de 54 kg
	- de 60 kg	- de 57 kg
	- de 69 kg	- de 60 kg
	- de 75 kg	- de 66 kg
		- de 75 kg

Ces changements ont impliqué une redéfinition des parcours sportifs, des choix stratégiques en termes de répartition des ressources et un travail spécifique pour accompagner les boxeurs affectés par ces nouvelles limites de poids. L'objectif reste néanmoins de maximiser nos chances de qualification et de performance, en s'adaptant au mieux à cette nouvelle répartition des catégories olympiques.

2. Résultats obtenus par les collectifs masculins

2.1. « L'échec des JO de Tokyo... »

Malgré une équipe masculine compétitive constituée de 4 boxeurs sur 8 possibles (B. BENNAMA en – de 52 kg, S. KISTOHURRY en – de 57 kg, S. OUMIHA en – de 63 kg et M. ALIEV en + de 91 kg) et des objectifs légitimes élevés, les Jeux de Tokyo ont été un échec avec 0 médaille obtenue et une seule victoire remportée (M. ALIEV) sur 5 combats disputés.

La défaite controversée de M. ALIEV en ¼ de finale par disqualification face à l'anglais Frazer CLARKE a précipité son passage chez les professionnels et a marqué définitivement la fin de son parcours chez les amateurs. Les autres membres de l'équipe ont fait le choix de poursuivre leur quête olympique dans la perspective des Jeux de Paris même si S. OUMIHA a émis le souhait de s'engager dans un double parcours amateur/professionnel.

D'une manière plus large, les athlètes masculins ayant échoué à se qualifier (W. HAMBLI en – de 69 kg, V. YOKA en – de 75 kg, G. N'TAMBWE en – de 81 kg et W. FLORENTIN en – de 91 kg) se sont tous progressivement tournés vers le professionnalisme au cours de l'olympiade 2021/24.



Ce manque de résultats associé à un changement de Directeur Technique National a conduit à modifier notre approche pour ne pas reproduire cet échec.

2.1.1. Les championnats du Monde 2021 (Serbie) pour se relancer...



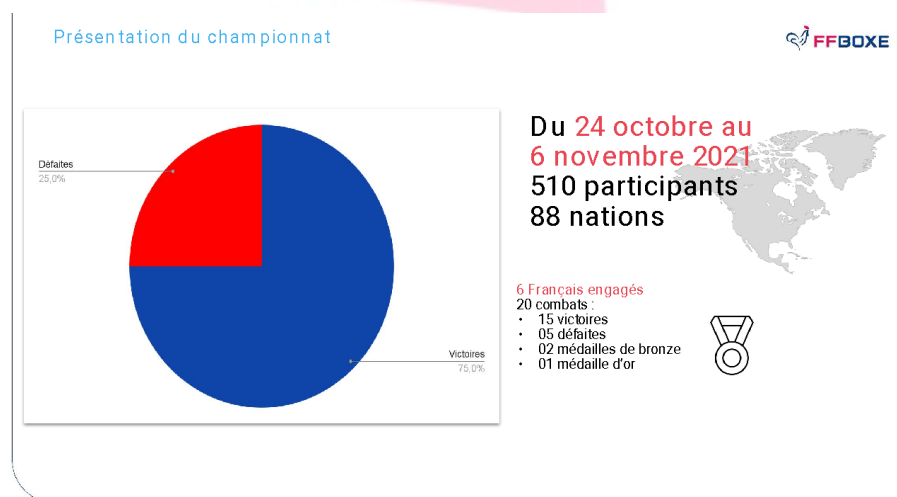
En Octobre 2021, soit moins de 3 mois après les JO de Tokyo, 3 des 4 olympiens ont ainsi pu faire oublier leur contre-performance en participant aux championnats du Monde élites à Belgrade (Serbie). Les 3 se sont distingués en montant sur le podium :

- S. OUMIHA a remporté pour la 2^{ème} fois de sa carrière le titre de champion du Monde en – de 60 kg (après celui obtenu en 2017)

- B. BENNAMA s'est emparé de la 3^{ème} place (lui aussi pour la 2^{ème} fois après celle obtenue en 2019)
- S. KISTOHURRY, le seul à avoir concouru dans sa catégorie de poids olympique, monte également sur la 3^{ème} marche du podium.

L'équipe était également constituée d'athlètes prometteurs (L. HAMRAOUI, M. FENDERO et S. BOUAFIA), lesquels se sont tous inclinés face à des futurs médaillés.

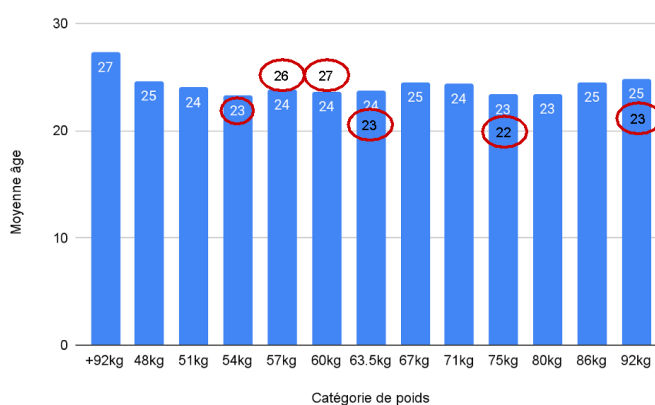
Contrairement aux attentes, la tenue d'une compétition mondiale aussi proche de la fin des Jeux Olympiques n'a pas conduit à une vague de forfaits des meilleurs athlètes. Bien au contraire, les nations ont répondu présentes en masse, avec 88 pays participants et 510 engagés.



2

De plus, cette compétition ne s'est pas limitée à la participation de jeunes : la moyenne d'âge des participants avoisinant les 24 ans $\frac{1}{2}$, prouve que de nombreux boxeurs expérimentés ont également fait le choix de s'engager.

Moyenne d'âge par catégorie

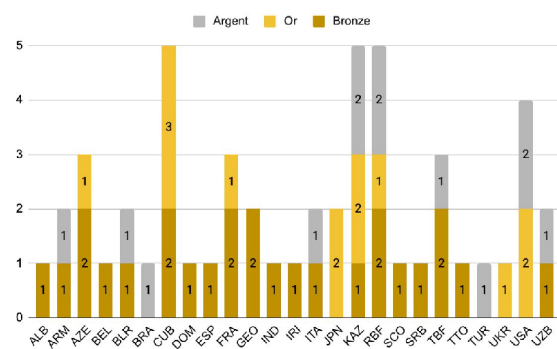


L'âge des boxeurs français est indiqué dans les bulles rouges.

1

Ces résultats encourageants (15 victoires sur 20 combats) ont témoigné de la qualité de l'effectif et ont permis à la France de se classer à la 6^{ème} place au tableau des médailles derrière Cuba, le Kazakhstan, les États Unis ou encore la Russie.

Répartition du nombre de médailles par nation



• Le Kazakhstan, Cuba et la Russie sont les nations à avoir remporté le plus de médailles (5) dont 2 en Or pour le Kazakhstan, 3 pour Cuba et 1 pour la Russie.

A noter que depuis les championnats du monde 2021, la Fédération Internationale de Boxe (IBA) a mis en place un système de Prize Money récompensant financièrement les athlètes médaillés. Cette initiative a eu un impact majeur sur la dynamique du circuit amateur, apportant à la fois des avantages significatifs et des effets plus controversés.

Avant cette réforme, les boxeurs les plus talentueux qui s’illustraient aux JO étaient souvent tentés de passer rapidement dans les rangs professionnels pour assurer leur avenir financier avec des revenus plus conséquents. Désormais, les récompenses financières attribuées lors des compétitions internationales majeures apportent une source de motivation supplémentaire pour les athlètes et permet de réduire l’exode des boxeurs vers le milieu professionnel. Cela nous a permis de conserver plus longtemps nos meilleurs éléments même si certains d’entre eux, comme S. OUMIHA, ont fait le choix de mener de front une double carrière.

Toutefois, ce système induit également une forme de dépendance financière qui peut influencer les trajectoires sportives des boxeurs. En effet, certains sont tentés de privilégier la participation à des compétitions offrant des gains immédiats plutôt que de suivre le parcours structuré proposé par la DTN.

2.1.2. Les championnats du Monde 2023 (Ouzbékistan) pour confirmer...



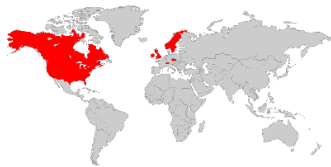
À moins de 40 jours du premier tournoi de qualification olympique, il était primordial pour l'équipe de France de se distinguer lors de cette édition des championnats du monde. La DTN (Direction Technique Nationale) a ainsi fait le choix stratégique d'aligner une délégation élargie, intégrant notamment les 7 athlètes considérés comme les numéros 1 français dans les 7 catégories olympiques, sur la base des résultats du tournoi interne de pré-sélection olympique organisé trois mois plus tôt.

Présentation du Championnat



Du 1^{er} mai au 14 mai 2023
538 participants (508 en 2021, +5.5%)
107 nations (88 nations en 2021, +21.5%)

Principales nations non présentes:
USA, GBR, CAN, UKR, NOR

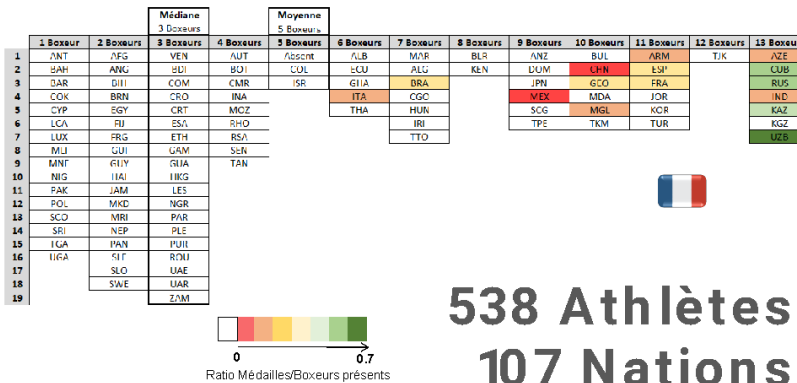


11 Boxeurs Français engagés

31 Combats
 21 victoires, 10 défaites
3 Boxeurs médaillés
 (1 or, 1 argent, 1 bronze)
2 Boxeurs classés 5^{ème}
 5/11 Boxeurs Français ont atteint les ¼ de Finale (45% de l'effectif)

2

Statistiques descriptives : quantité et répartition des effectifs



L' **Ouzbékistan** est la nation à avoir amenée le plus d'athlètes et à avoir obtenu de le plus de médailles (13 athlètes / 9 médailles)

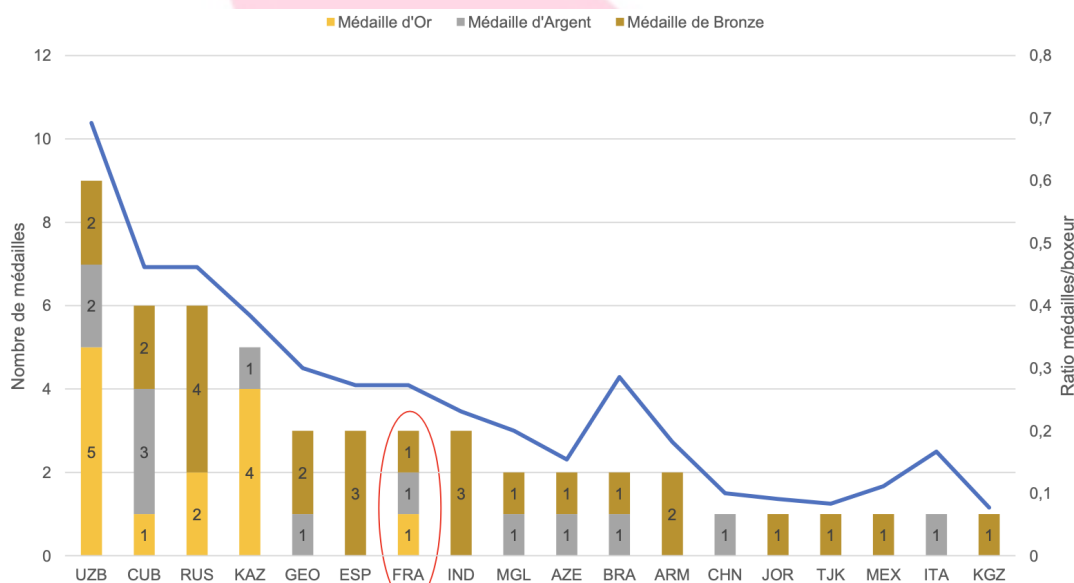
538 Athlètes
107 Nations

La France (11 boxeurs) est la 9^{ème} nation la plus représentée mondialement. Sur les championnats du monde la moitié des nations présentaient 3 boxeurs ou plus.

3

Ce choix s'est révélé payant, avec des performances marquantes, dont des victoires face à des adversaires du top 10 mondial et une belle moisson de trois médailles. Le point d'orgue de cette compétition a été le nouveau titre de champion du monde décroché par S. OUMIHA, confirmant son statut parmi l'élite internationale. Ces résultats ont renforcé la dynamique du groupe et ont validé la préparation en vue du premier tournoi de qualification olympique (TQO) à venir.

Il est toutefois important de souligner l'absence de certaines nations lors de ces championnats du monde en raison de divergences politiques (USA, GB, Irlande...). En effet, plusieurs fédérations ont fait le choix de s'éloigner de l'IBA (International Boxing Association) et de se rapprocher de WB (World Boxing), une organisation récemment créée pour offrir une alternative à la gouvernance actuelle de la boxe olympique. Cette situation a eu un impact sur le niveau de participation et a reflété les tensions persistantes autour de l'avenir de la discipline sur la scène olympique.



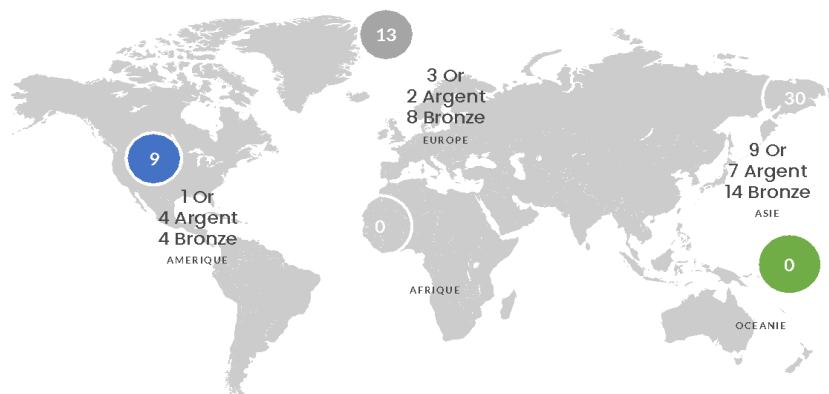
Grâce aux résultats obtenus, la France conforte sa place dans le top 10 mondial en terminant à la 5^{ème} place au classement des médailles (6^{ème} lors des CM 2021).

Les Championnats du Monde 2023 ont confirmé la domination de l'Asie, et plus particulièrement de l'Ouzbékistan, pays hôte de la compétition, ainsi que du Kazakhstan. Le continent asiatique a raflé 9 des 13 titres mondiaux et a cumulé près de 60% des médailles distribuées, affirmant ainsi sa suprématie sur la scène internationale.

L'équipe cubaine, qui avait déjà brillé aux JO de Tokyo et aux Championnats du Monde de Belgrade, maintient son statut de référence mondiale en conservant une place dans le top 3 des nations dominantes.

Ces performances confirment la puissance de ces nations en boxe olympique, tant par la profondeur de leur effectif que par la qualité de leur formation et de leur stratégie et nous ont poussé à davantage travailler avec elles lors de camps d'entraînement communs en 2023 et 2024.

Répartition des médailles par continent



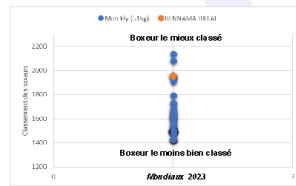
2.1.2.1. Parcours des Français engagés dans la compétition :

BENNAMA Billal - Men 51Flyweight (43 boxeurs)



Classement IBA : 3
Ranking Databoxe : 3

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 12/05)
Championnats du Monde	1/16 Finale	ESHISH Huthaifa [JOR]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (8 IBA, NC databoxe)
	1/8 Finale	PANMOT Thitsan [THA]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeur moins bien classé (NC IBA et databoxe)
	1/4 Finale	TU PO-WEI [TPE]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (16 IBA, 67 databoxe)
	½ Finale	DEEPAK Deepak [IND]	WP - Victoire aux points	4/3	Boxeur moins bien classé (NC)
	Finale	DUSMATOV HASANBOY [UZB]	KO R1		Boxeur moins bien classé (9 IBA, 3 databoxe)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Catégorie Olympique
Catégorie au niveau relevé.

Championnats du monde Masculins (mai 2023) – Tashkent, Ouzbékistan

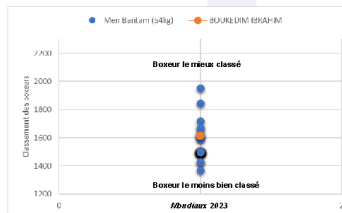
11

BOUKEDIM Ibrahim - Men 54 Bantamweight (33 boxeurs)



Classement IBA : 34
Ranking Databoxe : 46

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 14/05)
Championnats du Monde	1/16 Finale	ESCOBAR MASCUNANO Gabriel [ESP]	LP - Défaite aux points	1/4	Boxeur mieux classé (20 IBA, 7 databoxe)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Catégorie non Olympique.

Niveau de la catégorie concentré (faible écart entre les boxeurs les mieux et les moins bien classés).

Position finale d'Ibrahim en dessous du niveau de performance initial au vu de son classement et de la concurrence présente.

Championnats du monde Masculins (mai 2023) – Tashkent, Ouzbékistan

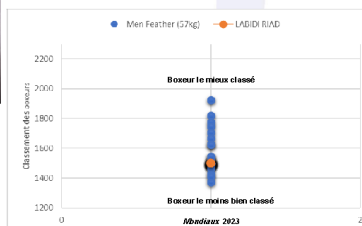
13

LABIDI Riad - Men 57 Featherweight (53 boxeurs)



Classement IBA : NC
Ranking Databoxe : NC

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 10/05)
Championnats du Monde	1/32 Finale	BALDASSI Michele [ITA]	LP - Défaite aux points	3/4	Boxeur mieux classé (25 IBA, 20 databoxe)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Catégorie Olympique.

Position finale de Riad semblable à sa position initiale dans la catégorie.

Classement de Riad lié à son inactivité depuis 2020 en amateur

Championnats du monde Masculins (mai 2023) – Tashkent, Ouzbékistan

15

OUMIHA Sofiane - Men 60 Lightweight (43 boxeurs)



Classement IBA : 2
Ranking Databoxe : 1

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 10/05)
Championnats du Monde	1/16 Finale	OMAR Abdul [GHA]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (NC)
	1/8 Finale	CARFUNJOL ARTEAGA Jose Gabriel [VEN]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (NC)
	1/4 Finale	QUILES BROTONS Jose [ESP]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (8 IBA, 44 databoxe)
	1/2 Finale	SHUMKOV VSEVOLOD [RUS]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeur moins bien classé (3 IBA, 5 databoxe)
	Finale	ALVAREZ BORGES ERLISLANDY [CUB]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeur moins bien classé (NC IBA et databoxe)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Masculins (mai 2023) - Tashkent, Ouzbékistan

Catégorie non Olympique, les têtes de série identifiées ont décidées de se positionner dans les catégories supérieures ou inférieures, Olympiques.

Sofiane est le boxeur le mieux classé de la catégorie.

Niveau de la catégorie relativement étendu (grand écart entre les boxeurs les mieux et les moins bien classés).

17

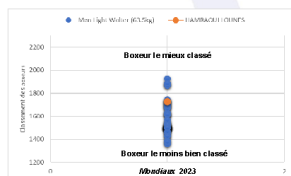
HAMRAOUI Lounès - Men 63.5 Light Welterweight (58 boxeurs)



Classement IBA : 10
Ranking Databoxe : 10

Défaite de Lounès face au champion du monde 2023

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 10/05)
Championnats du Monde	1/32 Finale	MANDIANGAN Matus [INA]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (non classé IBA et databoxe)
	1/16 Finale	KOVACS Richard [HUN]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (14 IBA, 12 databoxe)
	1/8 Finale	JUGURTHA Ait Beka [ALG]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeur moins bien classé (19 IBA, 11 databoxe)
	1/4 Finale	ABDULLAEV Ruslan [UZB]	LP - Défaite aux points	1/4	Boxeur moins bien classé (15 IBA, 16 databoxe)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Masculins (mai 2023) - Tashkent, Ouzbékistan

Catégorie Olympique.

Lounès fait parti des 25% les mieux classés de la catégorie.

Niveau de la catégorie concentré et haut (faible écart entre les boxeurs les mieux et les moins bien classés).

Position finale de Lounès légèrement au dessus de sa position initiale.

19

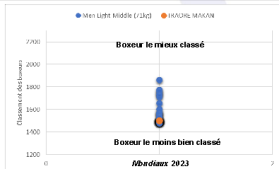
TRAORE Makan - Men 71Light Middleweight (59 boxeurs)



Classement IBA : NC
Ranking Databoxe : NC

Défaite de Makan face au champion du monde 2023

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 10/05)
Championnats du Monde	1/32 Finale	OTGONBAATAR Byamba-Erdene [MGL]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeur mieux classé (26)
	1/16 Finale	ERDEMIR Turgul Han [TUR]	WP - Victoire aux points	4/3	Boxeur mieux classé (62 IBA, 19 databoxe)
	1/8 Finale	OKAZAWA SEWONRETS Quincy [JPN]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur mieux classé (4 IBA, 4 databoxe)
	1/4 Finale	SHYMBERGENOV Aslanbek [KAZ]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeur mieux classé (4 IBA, 4 databoxe)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Masculins (mai 2023) - Tashkent, Ouzbékistan

Catégorie Olympique.

Niveau de la catégorie resserré (faible écart entre les boxeurs les mieux et les moins bien classés).

Position finale de Makand au dessus de sa position initiale.

Classement lié à sa faible expérience.

21

FENDERO Moreno - Men 75 Middleweight (37 boxeurs)



Classement IBA : 39
Ranking Databoxe : 48

Défaite de Moreno face au champion du monde 2023

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 10/05)
Championnats du Monde	1/16 Finale	BELALIA Adam [SWE]	WP - Victoire aux points	4/3	Boxeuse mieux classée (8)
	1/8 Finale	SOSULIN Pavel [RUS]	WP - Victoire aux points	4/3	Boxeur mieux classé (27 IBA, non classé databoxe)
	1/4 Finale	SALIMOV Nekruz [TJK]	WP - Victoire aux points	4/1	(Non classé IBA, 69 databoxe)
	1/2 Finale	HERNANDEZ MARTINEZ YOENLI [CUB]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeur mieux classé (3 IBA, 2 databoxe)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Masculins (mai 2023) - Tashkent, Ouzbékistan

Catégorie non Olympique,

Niveau de la catégorie resserré (faible écart entre les boxeurs les mieux et les moins bien classés)

Position finale de Moreno au dessus de sa position initiale.

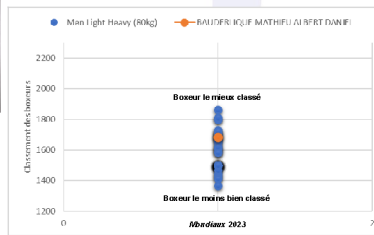
23

BAUDERLIQUE Mathieu - Men 80 Light Heavyweight (44 boxeurs)



Classement IBA : NC
Ranking Databoxe : 89

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 10/05)
Championnats du Monde	1/32 Finale	KONATE SEYDINA Mouhamad [SEN]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse moins bien classé (non classé IBA et databoxe)
	1/16 Finale	SALAH ORABI Abdelgawrad [EGY]	LP - Défaite aux points	0/4	Boxeur mieux classé (25 IBA, 139 databoxe)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Masculins (mai 2023) - Tashkent, Ouzbékistan

Catégorie Olympique,

Classement de Mathieu lié à son inactivité en amateur depuis 2016.

Niveau de la catégorie dispersé (écart important entre les boxeurs les mieux et les moins bien classés)

Position finale de Mathieu en dessous de sa position initiale au vu de son classement et de la concurrence présente.

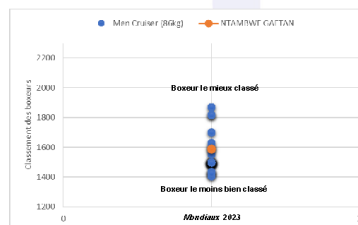
25

NTAMBWE Gaetan - Men 86 Cruiserweight (30 boxeurs)



Classement IBA : NC
Ranking Databoxe : 98

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 10/05)
Championnats du Monde	1/16 Finale	RANONI PRIETO Isidro [PAR]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (non classé IBA et databoxe)
	1/8 Finale	ALHINDAWI ODAI Riyad Adel [JOR]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeur mieux classé (9 IBA, 32 databoxe)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Masculins (mai 2023) - Tashkent, Ouzbékistan

Catégorie non Olympique,

Classement de Gaetan lié à son inactivité en amateur depuis 2021.

Niveau de la catégorie resserré et relativement bas (faible écart entre les boxeurs les mieux et les moins bien classés)

27

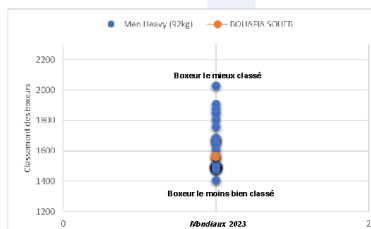
BOUAFIA Soheb – Men 92 Heavyweight (37 boxeurs)



Classement IBA : 27
Rating Databoxe : 1605 points

Défaite de Soheb face au champion du monde 2023

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 10/05)
Championnats du Monde	1/32 Finale	NANITZANIAN Vagkan [GRE]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (30 IBA, 24 databoxe)
	1/16 Finale	GADZHIMAGOMEDOV Muslim [RUS]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeur mieux classé (8 IBA, 2 databoxe)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Masculins (mai 2023) – Tachkent, Ouzbékistan

Catégorie Olympique.

Niveau de la catégorie dispersé (écart important entre les boxeurs les mieux et les moins bien classés).

Niveau moyen de la catégorie le plus relevé lors des championnats. Présence de boxeurs expérimentés.

Position finale de Soheb légèrement inférieure à sa position initiale.

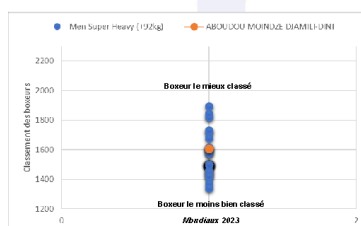
29

ABOUDOU Djamil - Men +92 Super Heavyweight (36 boxeurs)



Classement IBA : 46
Ranking Databoxe : 17

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 10/05)
Championnats du Monde	1/16 Finale	TEREMOANA Teremoana [AUS]	LP - Défaite aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (non classé IBA et databoxe)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Masculins (mai 2023) – Tachkent, Ouzbékistan


Catégorie Olympique.

Niveau de la catégorie concentré (faible écart entre les boxeurs les mieux et les moins bien classés).

Position finale de Djamil légèrement en dessous de sa position initiale.

31

2.1.3. Résultats obtenus par les Séniors Hommes sur les compétitions de référence entre 2021 et 2024 :

 Compétitions	Nombre d'engagés	OR	ARGENT	BRONZE
2021 CM (SRB)	6	Oumiha	×	Bennama & Kistohurry
CM Militaires	3	×	×	Fendero & Bouafia
2022 Jeux Med (ALG)	7	×	Grau. E	Fendero, Bouafia & Aboudou
CE (ARM)	5	Bennama	Hamraoui	×
CE -22 (CRO)	6	×	×	×
2023 CM (UZB)	10	Oumiha	Bennama	Fendero
Jeux Européens	7	Bennama & Oumiha	×	Traoré
CE -22 (MNE)	5	Cesar	×	×
2024 JO Paris	4	×	Bennama & Oumiha	Aboudou
CE (SRB)	7	×	Bennama	Kistohurry & César
CE -23 (BLG)	7	Cesar	×	Hippocrate

En résumé, hormis les Championnats d'Europe des – de 22 ans de 2022, l'équipe de France masculine s'est systématiquement illustrée lors de chaque compétition de référence. Les boxeurs les plus réguliers au cours de l'olympiade ont été S. OUMIHA (invaincu entre les CM 2021 et sa finale olympique de Paris) et B. BENNAMA.

M. FENDERO s'est illustré jusqu'aux CM 2023 avant de passer professionnel. L. HAMRAOUI s'est heurté à la concurrence de S. OUMIHA. Y. CESAR s'est particulièrement illustré en fin d'olympiade sachant qu'il n'est passé sénior qu'au cours de la saison 2022/23. Après un bon début, S. KISTOHURRY a longtemps été sujet à des blessures récurrentes qui l'ont tenues éloigné des rings plusieurs mois et que ne lui ont pas permis de retrouver la plénitude de ses moyens sur la dernière ligne droite.

2.1.4 Écart entre les objectifs fixés dans le PPF précédent et les résultats obtenus chez les séniors Hommes entre 2021 et 2024 :

Compétitions	2021	2022	2023	2024
Nature des compétitions	Championnats du Monde	Jeux Med	Jeux Européens	TQO mondial 1 TQO mondial 2

		Championnats d'Europe	Championnats du Monde	JO Paris
		Championnats d'Europe U22	Championnats d'Europe U22	Championnats d'Europe
				Championnats d'Europe U22
Résultats attendus	2 médailles	3 médailles aux Jeux Med	2 quotas aux Jeux Européens	1 qualifié 1 qualifié
		2 médailles aux CE	2 médailles aux CM	2 médailles aux J.O.
		1 médaille aux CE U22	1 médaille aux CE U22	2 médailles aux CE
				1 médaille aux CE U22
Résultats enregistrés	3 médailles (1 Or + 2 Bronze) (+1)	3 médailles aux Jeux Med (=)	3 quotas aux Jeux Européens (+1)	1 qualifié (-1)
		2 médailles aux CE (1 Or + 1 Argent) (=)	3 médailles aux CM (1 Or + 1 Argent + 1 Bronze) (+1)	3 médailles (2 Argent + 1 Bronze) (+1)
		0 médaille aux CE U22. (-1)	1 médaille aux CE U22 (=)	3 médailles aux CE (1 Argent + 2 Bronze) (+1)
				2 médailles (1 Or + 1 Bronze) (+1)

2.1.5. Zoom sur le parcours des qualifiés olympiques masculins :



En 2022

B. BENNAMA : 8 combats / 8 victoires dont un titre de Champion d'Europe en – de 54 kg

S. OUMIHA : actif en boxe professionnelle

M. TRAORE : 7 combats / 4 victoires

D. ABOUDOU : 8 combats / 3 victoires

✓ **En 2023**

B. BENNAMA : 17 combats / 13 victoires dont 1 médaille d'Argent aux CM en – de 51kg et 1 médaille d'Or aux JE, synonyme de qualification aux JOP en – de 51kg

S. OUMIHA : 17 combats / 17 victoires dont un titre de CM en – de 60kg et 1 médaille d'Or aux JE, synonyme de qualification aux JOP en – de 63,5 kg

M. TRAORE : 10 combats / 7 victoires dont une 5^e place obtenue aux CM ainsi qu'une médaille de Bronze remportée lors des JE, synonyme de qualification aux JOP en – de 71 kg.

D. ABOUDOU : 12 combats / 7 victoires dont un combat remporté face au médaillé de bronze des Jo de Tokyo lors du tournoi de Belgrade. Éliminé au 1^{er} tour des CM (défaite face à l'australien) et en 1/8^{ème} de finale des JE (défaite face à l'allemand)

✓ **En 2024**

B. BENNAMA : 10 combats / 8 victoires dont 1 médaille d'Argent aux CE en – de 54 kg et 1 médaille d'Argent lors des JOP de Paris en – de 51 kg

S. OUMIHA : 7 combats / 6 victoires dont 1 médaille d'Argent aux JOP de Paris en – de 63,5 kg.

M. TRAORE : 5 combats / 1 victoire

D. ABOUDOU : 10 combats / 7 victoires dont 1 médaille de Bronze aux JOP de Paris en + de 92 kg.

2.1.6. Philosophie de travail avec les Jeunes :

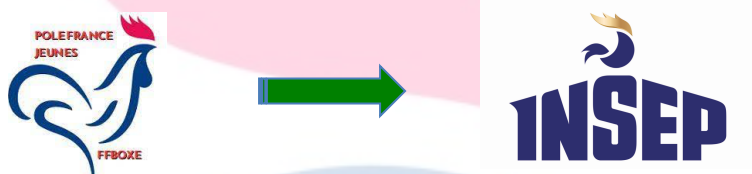
La formation des jeunes athlètes est une priorité essentielle pour assurer un renouvellement constant et pérenne des équipes de France de boxe. Cette période de développement est fondamentale, car elle permet de poser des bases solides, tant sur le plan technique que mental, en vue de la performance future chez les séniors.

Dans cette optique, la Direction Technique Nationale (DTN) adopte une approche à long terme, privilégiant l'apprentissage et l'expérience plutôt que la recherche immédiate de résultats sportifs. L'objectif principal est de maîtriser les fondamentaux, d'accumuler des repères en compétition et de construire des athlètes capables de briller dans les grandes compétitions élités.

Cette approche progressive et sélective implique une gestion adaptée du parcours des jeunes boxeurs, en veillant à ne pas brûler les étapes, tout en leur offrant des opportunités de progression adaptées à leur développement. Le faible nombre de sélectionnés dans les grandes compétitions reflète cette philosophie de qualité plutôt que de quantité, où chaque athlète engagé est jugé suffisamment préparé et compétitif pour affronter l'élite internationale. Cette démarche vise à éviter une exposition trop précoce aux exigences du très haut niveau, permettant aux boxeurs de gagner en maturité et en expérience à travers leur participation à des stages et des compétitions de préparation avant de franchir les étapes décisives de leur carrière.

A ce titre, le Pôle France Jeune de Nancy, ouvert lors de la saison 2015/16 joue un rôle de tremplin pour alimenter nos collectifs séniors masculins. Par ailleurs, la totalité des médailles remportées sur les championnats d'Europe et/ou du Monde Youth au cours de l'olympiade l'ont été par des polistes (Y. CESAR, M. MOUFLIH, S. SPICA, D. DJEMMAL).

Flux PFJ de Nancy / PF INSEP



2024/25	□	BENALI / DJEMMAL / SPICA / BOLI / TRBIC (5)
2023/24	□	X (0)
2022/23	□	MOUFLIH (1)
2021/22	□	CESAR / RIVOUAL / MARGUERITE (3)
2020/21	□	BOUKHEDIM / MELKUMIAN / BOUAITA / KONE / GRAU H. / MONNY R. (6)
2019/20	□	GRAU E. (1)
2018/19	□	HAMRAOUI (1)
2017/18	□	FENDERO / PRAT / MONNY V. (3)
2016/17	□	BENNAMA / ERDOGAN / MEHAH / RODRIGUEZ (4)

La saison 2023/24 a marqué une exception dans la dynamique habituelle de transition entre le Pôle France Relève de Nancy et le Pôle France Élite de l'INSEP. En raison de la priorité donnée aux athlètes qualifiés ou en lice pour une qualification olympique, aucun transfert de boxeurs n'a été effectué cette année-là.

Ce choix, lié au contexte post-olympique, a permis de concentrer les ressources et l'encadrement sur les compétiteurs engagés dans la préparation des Jeux, tout en laissant aux jeunes le temps nécessaire pour poursuivre leur maturation avant d'intégrer le niveau élite.

2.1.7. Résultats obtenus par les cadets/juniors garçons sur les compétitions de référence :

	Compétitions	Nbre d'engagés	Or	Argent	Bronze
2022	CE Youth (Bulgarie)	3			Mouflih Cesar
	CM Youth (Espagne)	4			Mouflih
2023	CE Youth (Arménie)	4			Spica
2024	CE Youth (Croatie)	3			Djemmal
	CM Youth (Monténégro)	3			Djemmal

3. Résultats obtenus par les collectifs féminins

3.1. « L'échec des JO de Tokyo... »

Tout comme son homologue masculine, l'équipe de France féminine ne s'est pas illustrée lors de la campagne olympique tokyoïte. Sur les 5 catégories de poids ouvertes, seule une athlète est parvenue à se qualifier (M. HAMADOUCHE en – de 60 kg). Par ailleurs, elle s'est faite éliminée dès son entrée en lice dans la compétition.

Au-delà de la contre-performance olympique, le problème est plus profond. Bien que le nombre de licenciées féminines ait connu une hausse ces dernières années, peu d'entre elles s'orientent vers la pratique compétitive. Cela entraîne un faible bassin de détection, limitant la diversité et le niveau de concurrence interne, en particulier dans certaines catégories de poids. Plusieurs pistes ont été envisagées dont une collaboration avec des disciplines connexes (Savate, Kickboxing voire MMA).

En ce début d'olympiade, la Fédération a également dû faire face à une demande accrue de passage chez les professionnelles d'un certain nombre d'athlètes des équipes de France frustrées de ne pas être parvenues à se qualifier pour les JO de Tokyo et qui entretenaient des mauvaises relations avec l'ancienne direction. Enfin, certaines d'entre elles ont fait le choix de faire une pause dans leur carrière sportive pour devenir mère.

Notre défi a donc consisté à :

- Davantage travailler avec la nouvelle génération,
- Identifier plus précocement les athlètes en devenir en mettant l'accent sur les catégories où le vivier est plus restreint (66, 70 et 75 kg),
- Regagner la confiance des « plus anciennes » et de leur encadrement,
- Renforcer les passerelles entre le monde amateur et professionnel, afin de mieux accompagner les boxeuses qui souhaitent naviguer entre les deux,

- Améliorer la gestion de la maternité et le retour à la compétition après maternité, en mettant en place un cadre spécifique,
- Continuer les efforts pour rendre la boxe féminine plus attractive en développant des programmes comme le projet fédéral « Lady Boxing Perf » tout en mettant en place des incitations pour encourager plus de jeunes filles à s'engager en compétition.

La maturité des féminines étant plus tardive que celle des hommes (âge moyen des féminines médaillées à Tokyo = 28 ans), le choix a été fait d'intensifier le travail avec les athlètes les plus jeunes et les plus prometteuses en créant un Pôle France Relève dédié de manière à les rendre performante plus tôt. Malheureusement, le recrutement a été compliqué car très peu d'athlètes étaient disposées à intégrer la structure. Le choix a été fait de mettre le Pôle « en sommeil » pour la saison 2024/25.

3.1.1. Les Championnats du Monde 2022 (Turquie), premier test international...



Moins d'un an après l'échec des JO de Tokyo, l'équipe de France féminine s'est présentée aux Championnats du Monde 2022 avec un groupe composé de cinq athlètes relativement jeunes :

- de 48 kg : R. BENNAMA (21 ans)
- de 50 kg : R. MOULAI (22 ans)
- de 54 kg : C. CRUVEILLIER (24 ans)
- de 57 kg : S. GROS Y (20 ans)
- de 75 kg : D. MICHEL (25 ans)

L'objectif était de rebâtir une dynamique compétitive et d'évaluer le potentiel des nouvelles générations et notamment celles s'étant distinguées lors des Championnats d'Europe U22 de Juin 2021, à l'approche des Jeux Olympiques de Paris.

Statistiques descriptives : quantité et répartition des effectifs



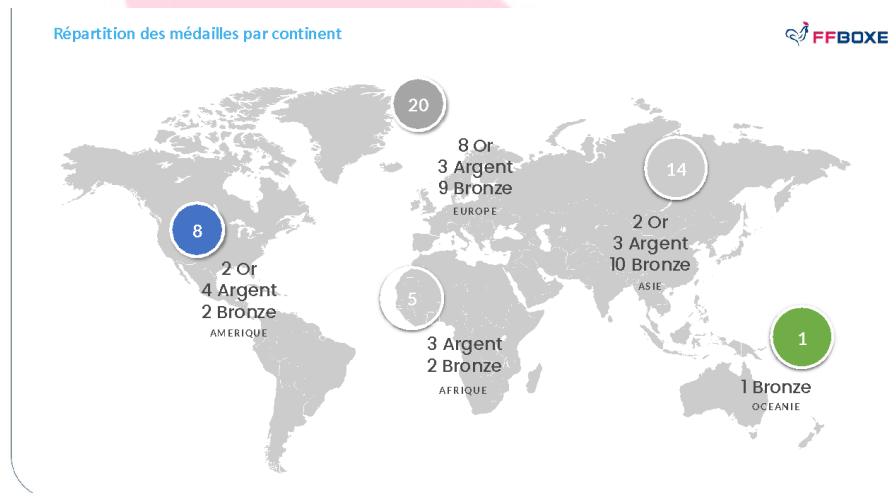
	MÉDIANE											
	1 boxeuses 22 pays	2 boxeuses 10 pays	3 boxeuses 3 pays	4 boxeuses 10 pays	5 boxeuses 2 pays	6 boxeuses 4 pays	7 boxeuses 2 pays	8 boxeuses 5 pays	9 boxeuses 2 pays	10 boxeuses 4 pays	12 boxeuses 4 pays	
1	BAR	BOL	DOM	ALG	VEN	MAR	GER	ITA	IRL	ALS	IND	
2	BDI	EGY	LTU	ARM	ARG	BUL	TPE	JPN	MGL	KEN	KAZ	
3	CAY	FCF	MEX	BRA	COD	SRB		POL		KOR	TUR	
4	CHI	FIN		CAN	ESP	THA		ISR		UZB	UKR	
5	CPV	GRE		COL	FRA			USA				
6	GUA	MOZ		CRO	PLR							
7	HAI	SEN		ENG	ROU							
8	KGZ	SWE		HUN								
9	KGS	TTO		NEP								
10	KUW	WAL		TJK								
11	LAT											
12	MLI											
13	NED											
14	PAN											
15	PAR											
16	PHI											
17	SCO											
18	SLE											
19	SLO											
20	SVK											
21	TSA											
22	VIE											



310 Athlètes
73 Nations

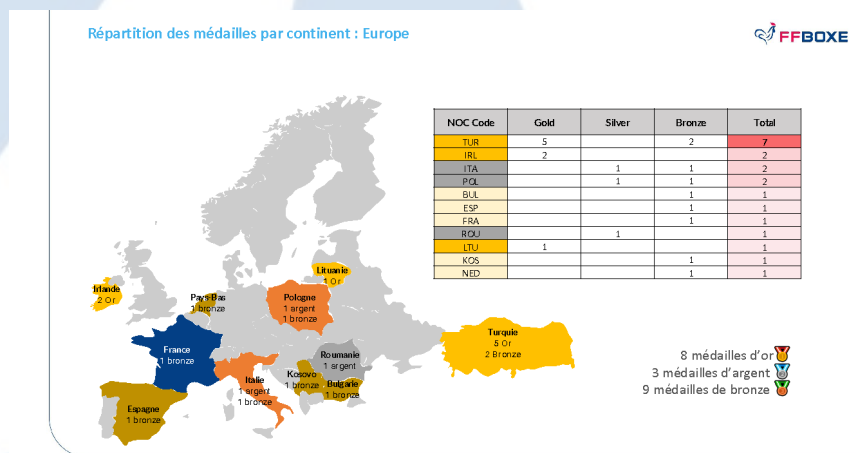
L'effectif français (5) est légèrement supérieur à la **moyenne (4)** et la **médiane (4)** des nations présentes sur les championnats du monde

Au final, seule Davina MICHEL (-75 kg), l'athlète la plus expérimentée de la sélection, est parvenue à s'illustrer en décrochant une médaille de bronze dans une catégorie de poids olympique. Son parcours a représenté une lueur d'espoir, mais les résultats globaux sont restés en deçà des attentes. Face à ce bilan, la Direction Technique Nationale a pris des mesures en durcissant son approche avec certaines athlètes, estimant qu'elles n'étaient pas suffisamment préparées aux exigences du très haut niveau.



17

L'Europe a confirmé son statut de réservoir de talents en boxe féminine, dominant le tableau des médailles.



18

Parmi les performances notables, la Turquie, pays hôte, a particulièrement brillé en décrochant 7 médailles (dont 5 titres), démontrant une montée en puissance impressionnante. L'absence de la Chine a également été un élément marquant.

3.1.2. Les Championnats du Monde 2023 (Inde) pour se tester avant le premier TQO...



Dans la continuité de la stratégie adoptée pour l'équipe masculine, la Direction Technique Nationale a décidé de sélectionner les 6 athlètes féminines ayant remporté le tournoi interne de pré-sélection olympique dans les 6 catégories de poids olympiques ainsi que 3 profils prometteurs, afin d'anticiper l'avenir et de préparer la relève.

Un des faits marquants de cette sélection a été le retour à la compétition internationale d'Estelle MOSSELY, médaillée d'or aux JO de Rio 2016 puis passée chez les professionnelles depuis.

Présentation du Championnat



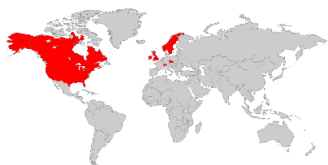
Du 16 au 26 mars 2023

318 participantes (+2.5% par rapport à 2022)

66 nations (-10% par rapport à 2022)

Principales nations non présentes:

IRL, USA, GBR, CAN, SUI, CZE, SWE, NOR



9 Boxeuses Françaises engagées

(5 boxeuses Françaises en 2022)

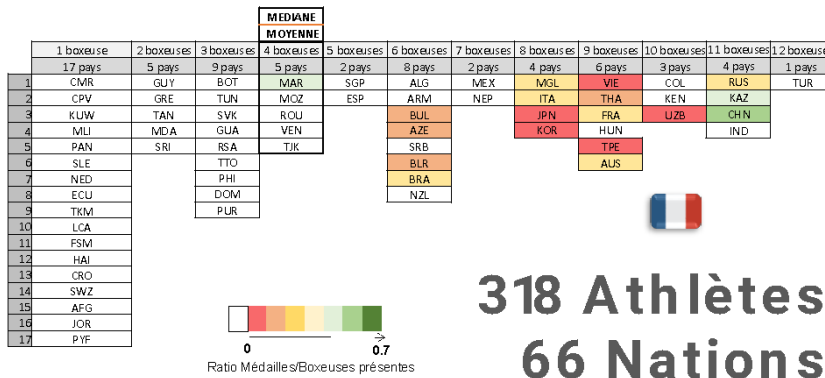
27 Combats

18 victoires, 9 défaites

3 Boxeuses médaillées de Bronze 🏅

3 Boxeuses classées 5èmes

6/9 Boxeuses Françaises ont atteint les 1/4 de Finale (66% de l'effectif)



La **Turquie** est la nation à avoir amenée le plus d'athlètes mais n'a fait aucune médaille (seulement 2 athlètes /12 classées IBA/Databox[e])

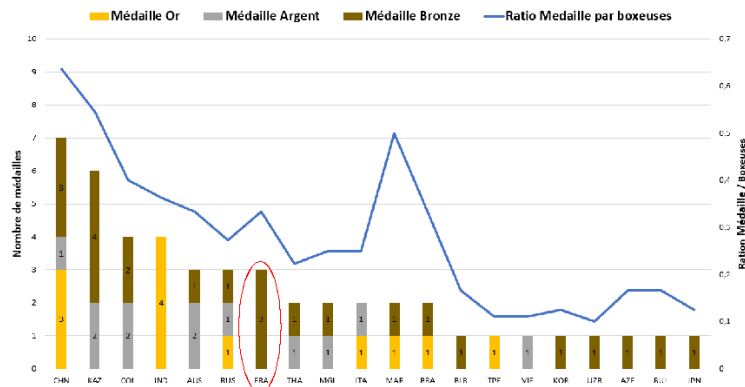
La **Chine** est la nation qui a le ratio médailles par boxeuses présentes le plus important (7 médailles /11 boxeuses)

318 Athlètes
66 Nations

L'effectif français (9) est bien représenté mondialement puisqu'il est supérieur à la moyenne (4). Sur les championnats du monde la moitié des nations présentaient 4 boxeuses ou plus.

3

Répartition du nombre de médailles par nation



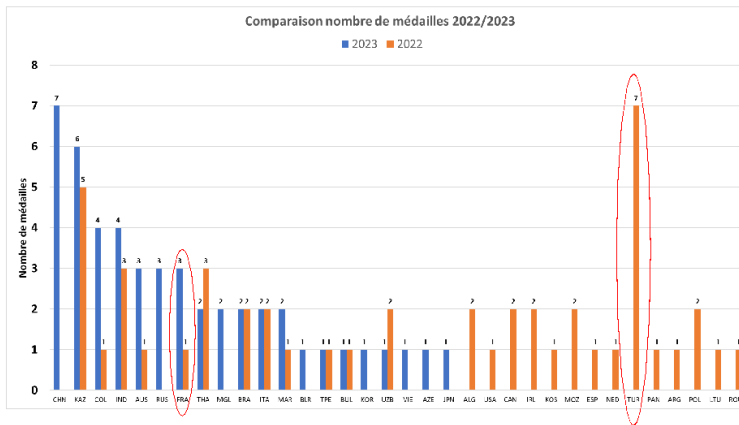
La **Chine**, le **Kazakhstan** et l'**Inde** sont les nations avec les boxeuses en moyenne les mieux classées et figurent parmi les nations les plus médaillées.

L'**Inde** est la nation avec le plus de médailles d'or (4).

5

Avec 18 victoires remportées sur 27 combats disputés, 3 médailles de bronze obtenues et 3 places de quart de finalistes, cette compétition a été une réussite permettant à la France d'occuper la 7^{ème} place au classement des médailles.

Comparaison du nombre de médailles par nation monde 2022 / 2023



La France a été plus performante qu'en 2022 avec 2 médailles de plus.

Le Kazakhstan reste une nation forte, elle est la seule nation avec plus de 5 médailles en 2022 et 2023.

La Turquie, bien que présente avec 12 boxeuses, a remporté 0 médaille en 2023 contre 7 en 2022, inversement pour la Chine.

6

Répartition des médailles par continent



63

Alors qu'elle avait brillé en 2022 avec 7 médailles, la Turquie n'a obtenu aucun podium cette année. Cette contre-performance apparente s'explique en grande partie par un choix stratégique de préserver ses meilleures boxeuses à moins de trois mois du premier tournoi de qualification olympique. A l'inverse, après son absence en 2022, la Chine a fait un retour fracassant, remportant 7 médailles et s'imposant ainsi comme une nation majeure à surveiller avant Paris 2024.

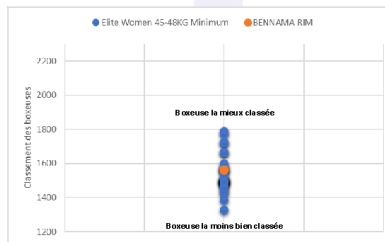
3.1.2.1. Parcours des Françaises engagées dans la compétition :

BENNAMA Rim - 48kg - Minimum weight (31 boxeuses présentes)



Classement IBA : 47
 Rating Databoxe : 1561 points
 • Défaite face à la vice-championne du monde 2023

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 16/03)
Championnats du Monde	1/16 Finale	LUTSAIKHAN Altantsetseg [MGL]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeuse mieux classée (40)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Féminin (mars 2023) - Inde, New Delhi

Catégorie non Olympique

Absence de 3 des 5 têtes de série identifiées.

Catégorie dense autour du niveau de Rim. Faible écart entre les boxeuses les mieux et les moins bien classées.

9

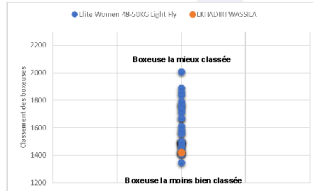
LKHADIRI Wassila - 50kg - Light Flyweight (33 boxeuses présentes)



Médaille de BRONZE

Classement IBA : 47
 Rating Databoxe : 1419 points
 • Victoires face à 4 athlètes classés dans le TOP 20 mondial

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 16/03)
Championnats du Monde	1/32 Finale	CHANG Yuan [CHN]	WP - Victoire aux points	3/2	Boxeuse mieux classée (16)
	1/16 Finale	NAMIKI Tsukimi [JPN]	WP - Victoire aux points	4/3	Boxeuse mieux classée (3)
	1/8 Finale	GRIGORYAN Anush [ARM]	WP - Victoire aux points	4/3	Boxeuse mieux classée (16)
	1/4 Finale	CHEDDAR Rabab [MAR]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse mieux classée (9)
	1/2 Finale	NGUYEN Thi Tam [VIE]	LP - Défaite aux points	1/4	Boxeuse mieux classée (13)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Féminin (mars 2023) - Inde, New Delhi

Catégorie Olympique.

Absence de la n°1 mondiale

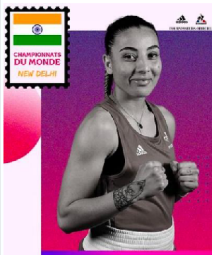
Classement de Wassila lié à son inactivité en amateur.

Présence d'une concurrence en moyenne mieux classée que Wassila.

Niveau de la catégorie dispersé (écart important entre les boxeuses les mieux et les moins bien classées)

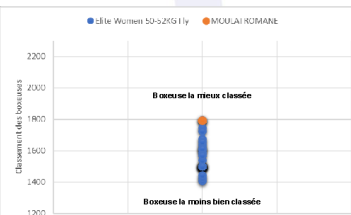
11

MOULAI Romane - 52kg - Flyweight (28 boxeuses)



Classement IBA : 50
 Rating Databoxe : 1792 points
 • Victoires face à 2 athlètes moins bien classés.

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 16/03)
Championnats du Monde	1/16 Finale	BENNY Tasmyr [NZL]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse moins bien classée (NC)
	1/8 Finale	NGUYEN THI NGOC Tran [VIE]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse moins bien classée (NC)
	1/4 Finale	KINOSHITA Rinka [JPN]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeuse mieux classée (40)



Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Féminin (mars 2023) - Inde, New Delhi

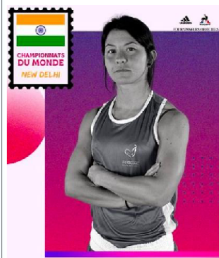
Catégorie non Olympique, les têtes de série identifiées ont décidées de se positionner dans les catégories supérieures ou inférieures, Olympiques.

Romane fait partie des boxeuses les mieux classées de la catégorie du championnat.

Niveau de la catégorie concentré (faible écart entre les boxeuses les mieux et les moins bien classées).

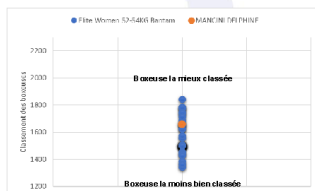
13

MANCINI Delphine – 54kg - Bantam weight (40 boxeuses présentes)



- Classement IBA : NC
 Rating Databoxe : 1658 points
- Victoires face à 2 athlètes du Top 20 mondial
 - Défaite face à la championne du monde 2023.

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 16/03)
Championnats du Monde	1/32 Finale	SYCHEVA Ekaterina [ARM]	WP - Victoire aux points	4/0	Boxeuse mieux classée (16)
	1/16 Finale	ALMANZAR DE LEON Estefani [DOM]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeuse mieux classée (8)
	1/8 Finale	TAZABEKOVA KARINA [RUS]	WO		Boxeuse moins bien classée (NC)
	1/4 Finale	HSIAO WEN Huang [TPE]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeuse mieux classée (2 en 50-52kg, 22 en 52-54kg)



Catégorie Olympique, les têtes de série identifiées ont réalisées des performances moins bonnes qu'en 2022.

Delphine fait partie des 25% les mieux classées de la catégorie du championnat.

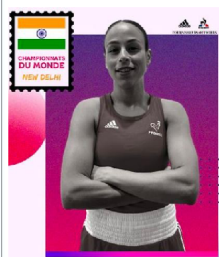
Niveau de la catégorie concentré (faible écart entre les boxeuses les mieux et les moins bien classées).

Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Féminin (mars 2023) – Inde, New Delhi

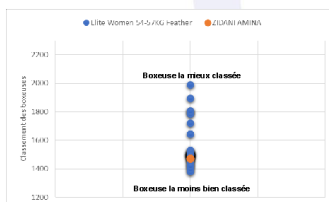
15

ZIDANI Amina – 57kg - Featherweight (34 boxeuses)



- Médaille de BRONZE**
- Classement IBA : 42
 Rating Databoxe : 1472 points
- Victoires face à 2 athlètes du Top 10 mondial

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 16/03)
Championnats du Monde	1/16 Finale	VORONTSOVA Liudmila [RUS]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse mieux classée (25)
	1/8 Finale	LOZADA MOTTA Ashleyann [PUR]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeuse mieux classée (6)
	1/4 Finale	MANISHA Manisha [IND]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeuse mieux classée (6)
	1/2 Finale	TESTA Irma [ITA]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeuse mieux classée (1)



Catégorie Olympique,

Absence de 3 des 6 têtes de série identifiées

Classement d'Amina lié à son inactivité en amateur.

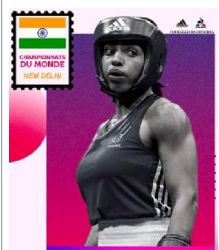
Niveau de la catégorie dispersé (écart important entre les boxeuses les mieux et les moins bien classées)

Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Féminin (mars 2023) – Inde, New Delhi

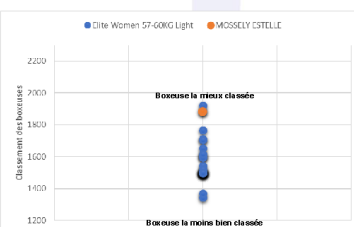
17

MOSSELY Estelle – 60kg - Lightweight (29 boxeuses présentes)



- Classement IBA : NC
 Rating Databoxe : 1884 points
- Défaite d'Estelle face à la vice-championne du monde 2023.

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 16/03)
Championnats du Monde	1/16 Finale	BUAPA Pornpip [THA]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse mieux classée (24)
	1/8 Finale	VALDEZ PANA Angie [COL]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeuse mieux classée (20)



Catégorie Olympique.

Absence de 2 des 5 têtes de série identifiées.

Estelle fait son retour à la boxe amateur après une pause depuis les jeux de RIO 2016

Niveau de la catégorie dispersé (écart important entre les boxeuses les mieux et les moins bien classées)

Représentation en fonction du rating Databoxe

Championnats du monde Féminin (mars 2023) – Inde, New Delhi

19

BENMESSAHEL Fatia - 63 kg - Light W elterw eight

(23 boxeuses présentes)



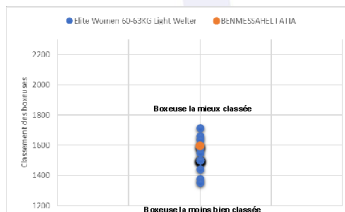
Médaille de BRONZE

Classement IBA : 37

Rating Databoxe : 1896 points

- Victoires face à
 - 2 athlètes moins bien classées
 - 1 athlète du Top 10 mondial.

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 16/03)
Championnats du Monde	1/16 Finale	PASUIT Riza [PHI]	WP - Victoire aux points	4/0	Boxeuse moins bien classée (NC)
	1/8 Finale	SHINETSSEG Uranbileg [MGL]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse moins bien classée (47)
	1/4 Finale	SOLIS ACOSTA GUADALUPE Altagra [MEX]	WP - Victoire aux points	5/2	Boxeuse mieux classée (7)
	1/2 Finale	YANG Chengyu [CHN]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeuse moins bien classée (NC)



Représentation en fonction du rating DataBoxe

Catégorie non Olympique.

Absence des têtes de séries identifiées.

Fatia fait partie des 25% les mieux classées de la catégorie du championnat.

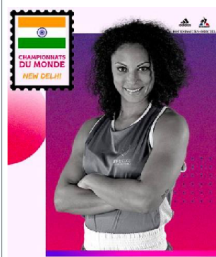
Niveau de la catégorie concentré (faible écart entre les boxeuses les mieux et les moins bien classées).

Championnats du monde Féminin (mars 2023) - Inde, New Delhi

21

SONVICO Emilie - 66 kg - W elterw eight

(29 boxeuses présentes)

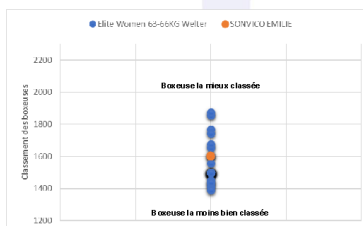


Classement IBA : NC

Rating Databoxe : 1603 points

- Défaite face à une athlète du Top 20 mondial

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 16/03)
Championnats du Monde	1/16 Finale	CARINI Angela [ITA]	WP - Victoire aux points	3/2	Boxeuse mieux classée (39)
	1/8 Finale	PINEIRO Stephanie [PUR]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeuse mieux classée (16)



Représentation en fonction du rating DataBoxe

Catégorie Olympique.

Absence de 5 des 6 têtes de série identifiées.

Positionnement d'Emilie de par son classement parmi la moyenne de la concurrence.

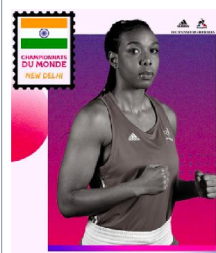
Niveau de la catégorie concentré (faible écart entre les boxeuses les mieux et les moins bien classées).

Championnats du monde Féminin (mars 2023) - Inde, New Delhi

23

MICHEL Davina - 75kg - Middlew eight

(20 boxeuses présentes)

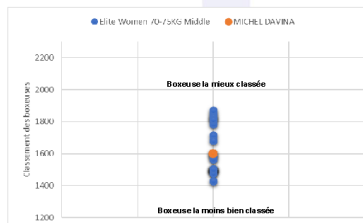


Classement IBA : 8

Rating Databoxe : 1600 points

- Défaite face à une athlète du Top 10 mondial

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 16/03)
Championnats du Monde	1/8 Finale	VEBER Alina [BLR]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse moins bien classée (NC)
	1/4 Finale	QIAN Li [CHN]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeuse mieux classée (6)



Représentation en fonction du rating DataBoxe

Catégorie Olympique.

Absence de 4 des 6 têtes de série identifiées.

Positionnement de Davina de par son classement parmi la moyenne de la concurrence.

Niveau de la catégorie concentré (faible écart entre les boxeuses les mieux et les moins bien classées).

Championnats du monde Féminin (mars 2023) - Inde, New Delhi

25

3.1.3. Résultats obtenus par les Séniors Femmes sur les compétitions de référence :

Compétitions		Nombre d'engagées	OR	ARGENT	BRONZE
2022	CM	5	×	×	1 - Michel
	CM	5	×	×	×
	CE U22	×	×	×	×
2023	JE	6	1 - Zidane	2 - Lkhadiri & Michel	1 - Mossely
	CM	9	×	×	3 - Lkhadiri, Zidane & Benmessahel
	CE U22	×	×	×	×
2024	CE	×	×	×	×
		4	×	×	×
		5	1 - Grosy		1 - Bachelet

3.1.4. Analyse quantitative par saison sportive :

SAISON 2021/2022

NOMBRE DE STAGES	15
NOMBRE DE COMPETITIONS	6
NOMBRE D'ATHLETES SELECTIONNEES	27
NOMBRE DE COMBATS EFFECTUES	57 combats (25 V / 29 D)
NOMBRE DE MEDAILLES REMPORTEES	14

SAISON 2022/2023

NOMBRE DE STAGES	17
NOMBRE DE COMPETITIONS	10
NOMBRE D'ATHLETES SELECTIONNEES	31
NOMBRE DE COMBATS EFFECTUES	119 combats (74 V / 45 D)
NOMBRE DE MEDAILLES REMPORTEES	14

SAISON 2023/2024

NOMBRE DE STAGES	18
NOMBRE DE COMPETITIONS	8
NOMBRE D'ATHLETES SELECTIONNEES	25
NOMBRE DE COMBATS EFFECTUES	81 combats (41 V / 40 D)
NOMBRE DE MEDAILLES REMPORTEES	12

3.1.5. Résultats obtenus par les cadettes/juniors sur les compétitions de référence :

Compétitions		Nombre d'engagées	OR	ARGENT	BRONZE
2022	CE YOUTH	3	×	×	×
	CM YOUTH	2	×	×	1 - Richol
2023	CE U22	4	×	×	×
2024	CE YOUTH	2	1 - Teresi	1 - Fragnières	×
	CM YOUTH	2	×	1 - Teresi	×

3.1.6. Zoom sur le parcours des qualifiées olympiques féminines :

2021/2022

ZIDANI A. : 4 combats (3 victoires / 1 défaite) – médaillée de bronze aux Jeux Méditerranéens

MOSSELY E. : 0 combat

MICHEL D. : 8 combats (5 victoires / 3 défaites) – médaillée de bronze aux Championnats du Monde 2022.

2022/2023

LKHADIRI W. : 19 combats (14 victoires / 5 défaites) – médaillée de bronze aux Championnats du Monde 2023 + Médaille d'argent aux Jeux européens synonyme de qualification aux JOP en – de 50 kg

ZIDANI A. : 18 combats (13 victoires / 5 défaites) – médaillée de bronze aux Championnats du Monde 2023 + Médaille d'or aux Jeux européens synonyme de qualification aux JOP en – de 57 kg

MOSSELY E. : 5 combats (3 victoires / 2 défaites) – ¼ de finaliste aux Championnats du Monde 2023 + Médaille de bronze aux Jeux européens synonyme de qualification aux JOP en – de 60 kg

MICHEL D. : 14 combats (10 victoires / 4 défaites) – ¼ de finaliste aux Championnats du Monde 2023 + Médaille d'argent aux Jeux Européens synonyme de qualification aux JOP en – de 75 kg

2023/2024

LKHADIRI W. : 6 combats (4 victoires / 2 défaites) – ¼ de finaliste des JOP en – de 50 kg.

ZIDANI A. : 8 combats (4 victoires / 4 défaites) – 1/8^{ème} de finaliste des JOP en – de 57 kg.

MOSSELY E. : 3 combats (2 victoires / 1 défaite)

MICHEL D. : 8 combats (6 victoires / 2 défaites) – ¼ de finaliste des JOP en – de 75 kg

3.1.7. Ecart entre les objectifs fixés dans le PPF précédent et les résultats obtenus chez les séniors Femmes entre 2021 et 2024 :

Compétitions	2021	2022	2023	2024
Nature des compétitions	/	Jeux Med	Jeux Européens	TQO mondial 1 TQO mondial 2
		Championnats d'Europe	Championnats du Monde	JO Paris
		Championnats du Monde	Championnats d'Europe U22	Championnats d'Europe
		Championnats d'Europe U22		Championnats d'Europe U22
Résultats attendus	/	3 médailles aux Jeux Med	2 quotas aux Jeux Européens	1 qualifiée
		2 médailles aux CE	2 médailles aux CM	1 à 2 médailles aux J.O.
		1 médaille aux CM	1 médaille aux CE U22	2 médailles aux CE
		1 médaille aux CE U22		1 médaille aux CE U22
Résultats enregistrés	/	3 médailles aux Jeux Med (=)	4 quotas aux Jeux Européens (+2)	0 qualifiée (-1)
		0 médaille aux CE (-2)	3 médailles aux CM (3 Bronze) (+1)	0 médaille (-1)
		1 médaille aux CM (=)	1 médaille aux CE U22 (=)	Pas de participation aux CE
		1 médaille aux CE U22. (=)		2 médailles (1 Or + 1 Bronze) (+1)

4. La stratégie RH et l'encadrement des différents collectifs

L'olympiade 2021-2024 a marqué un tournant en matière de gestion des ressources humaines au sein du haut niveau à la Fédération Française de Boxe. Contrairement à l'olympiade précédente (2017-2021), des changements profonds ont été opérés dans la composition des staffs et l'organisation des responsabilités afin d'optimiser la structuration des collectifs et d'apporter une nouvelle dynamique.

4.1. Réorganisation des Responsabilités et Structuration des Collectifs

Pour faire face aux contraintes de timing liées à une olympiade tronquée (trois ans au lieu de quatre) et fort de son expérience auprès des deux collectifs, M. NICHANE a cumulé les fonctions de Directeur Technique National et Directeur de la Performance, garantissant ainsi la continuité et la cohérence du projet de haut niveau tout en préservant les bonnes relations entre les staffs.

Les deux ex-responsables des collectifs olympiques masculins (J. DOVI) et féminins (A. VENIANT) ont quitté leurs fonctions après les JO de Tokyo. Ils ont été remplacés par deux nouveaux cadres issus du haut niveau, mais sans expérience olympique en gestion d'équipe (M. BOUZIANE et S. COTTALORDA). Toutefois, ce turn-over a été anticipé pour faciliter la transition. En effet, une année de travail préalable avec les collectifs espoirs a permis aux nouveaux responsables d'acquérir une première expérience avant leur prise de poste avec leurs collectifs respectifs. Par ailleurs, ils se sont vus adjoindre des entraîneurs chevronnés ayant eux-mêmes un vécu olympique important (M. GONZALEZ et H. DOMINGUEZ) même si l'arrivée de ce dernier n'a pu être effective qu'à partir d'Avril 2022.

L'autre grand changement a concerné la structuration du haut niveau en filière sans démultiplier les responsabilités. Cette modification a été réalisée pour assurer une uniformité dans la formation des jeunes aux séniors d'un même genre et offrir une vision globale des athlètes à potentiel tout en favorisant une approche plus collaborative.

4.2. Évolution du Staff Technique et de la Cellule d'Optimisation de la Performance

Peu de modifications ont été effectuées en cours d'olympiade sur le staff technique, hormis le recrutement d'un entraîneur sous CPO (K. HASNI), chargé à la fois du suivi d'E. MOSSELY et d'un rôle de soutien auprès du collectif masculin.

Créée en 2020, la cellule d'optimisation de la performance, qui vise à moderniser notre approche, a été étoffée avec l'arrivée d'un analyste junior (G. RISPAL). Son pilotage a également été ajusté en cours d'olympiade pour améliorer son efficacité. Les projets menés, et ceux en cours de développement (Perfanalytics, Revea, Phyling...), se concentrent sur l'intégration des nouvelles technologies, permettant ainsi une personnalisation accrue des besoins des athlètes. De plus, ces initiatives visent à affiner l'analyse de la concurrence afin de rester compétitifs.

La plus grande difficulté rencontrée aura été le turn-over important observé chez les préparateurs physiques du collectif masculin. En effet, ce collectif s'est appuyé sur une nouvelle ressource tous les ans :

- N. BOURIETTE pour la saison 2021/22 (fin de mission en Mai 2022)
- V. RUMEAU pour la saison 2022/23 (fin de mission en Mars 2023)
- M. COSSOU pour la saison 2023/24 (fin de mission à l'issue des JO de Paris)

Ces changements récurrents s'expliquent en partie par les difficultés rencontrées dans leur positionnement au sein du projet ainsi que des problèmes relationnels entretenus avec certains membres du staff technique.

4.3. Statistiques

Nombre d'entraîneurs nationaux (EN) sous contrat de préparation olympique (CPO) = 7

- Malik BOUZIANE
- Mariano GONZALEZ COSME
- Kamel HASNI
- Bakary DIABIRA
- Stéphane COTTALORDA
- Humberto HORTA DOMINGUEZ
- Mohamed TALEB

Nombre d'entraîneurs nationaux (EN) engagés dans le « plan coach » = 5 jusqu'en 2024 puis 4 à partir du 1^{er} Janvier 2025 :

- Malik BOUZIANE
- Mariano GONZALEZ COSME
- Stéphane COTTALORDA
- Humberto HORTA DOMINGUEZ

Nombre de conseillers techniques nationaux (CTN) impliqués pleinement sur le haut niveau = 3

- Chloé LESENNE
- Julien DE SANTA BARBARA
- Elias FRIHA

Ratio de cadres techniques impliqués dans le haut niveau = 42% soit 11 cadres sur les 24 que compte la Fédération Française de Boxe.

4.4. Encadrement Pôle France INSEP + Pôle France Relève Nancy + EDF masculines

M. NICHANE	DTN – Directeur de la Performance
J. DE SANTA BARBARA	Coordonnateur du PF INSEP + Responsable du Suivi socio Pro
L. GIRE	Secrétaire du PF INSEP
M. BOUZIANE	Responsable de la filière masculine
M. GONZALES	Entraîneur National masculin
K. HASNI	Entraîneur National masculin
B. DIABIRA	Entraîneur National masculin

E. LACOTTE	Préparateur Physique
C. LESENNE	Responsable cellule d'optimisation de la performance
J. PENIN	Cellule d'optimisation de la performance
M. TALEB	Entraîneur National masculine - Responsable du PF Relève Nancy
A-L. BANSEPT	Secrétaire du PF Relève Nancy
J. BERTRAND	Préparateur Physique du PF Relève Nancy
M. DUCRET	Médecin des EDF

4.5. Encadrement EDF féminines

M. NICHANE	DTN – Directeur de la Performance
J. DE SANTA BARBARA	Responsable du Suivi socio Pro
L. GIRE	Secrétaire
S. COTTALORDA	Responsable de la filière féminine
H. HORTA DOMINGUEZ	Entraîneur National féminin
E. FRIHA	Entraîneur National féminin
M. NAHIM	Entraîneur National féminin
R. ROSIERE	Préparateur Physique
C. LESENNE	Responsable cellule d'optimisation de la performance
J. PENIN	Cellule d'optimisation de la performance
M. DUCRET	Médecin des EDF

La Fédération s'appuie sur d'autres ressources privées lesquelles interviennent de manière ponctuelle en fonction des besoins (kinés, diététiciens, préparateurs mentaux, membres de l'équipe technique nationale (ETN)...).

5. Parcours de sélection / système de qualification

5.1. Système de qualification

Le 24 Juin 2022, la commission exécutive du Comité International Olympique (CIO) a confirmé sa décision en vertu de laquelle, en raison des inquiétudes persistantes concernant l'Association Internationale de Boxe (IBA), les épreuves de qualification olympique ainsi que le tournoi de Boxe aux Jeux Olympiques de Paris 2024 ne seraient pas organisés sous l'autorité de l'IBA.

Le 8 Septembre 2022, la commission exécutive du CIO a approuvé les principaux éléments du nouveau système de qualification de la boxe pour Paris 2024, en remplacement de la version précédente diffusée par l'IBA.

Objectifs du nouveau système de qualification :

- Mettre en place un processus équitable pour tous les CNO ; à savoir proposer le même nombre d'épreuves de qualification aux boxeurs & boxeuses, et ce quelle que soit la catégorie de poids.
- Multiplier le nombre de possibilités de qualification offertes par rapport aux JO de Tokyo.

- Conserver les critères d'admission des athlètes utilisés avec succès lors du système de qualification de la boxe pour Tokyo.
- Passer en revue la répartition des places de qualification par catégorie de poids par rapport à la proposition de l'IBA.
- Passer en revue la répartition des places de qualification par tournoi de qualification par rapport à la proposition de l'IBA.

5.1.1. Quotas et parcours de qualification olympique

Les possibilités de qualification pour les Jeux Olympiques de Paris étaient au nombre de 4. 3 épreuves type tournois permettaient de se qualifier au cours desquelles 248 quotas nominatifs ont été distribués (cf tableaux de répartition ci-dessous). En tant que pays hôte, une 4^{ème} voie était ouverte mais ne pouvait concerner qu'un certain nombre d'athlètes en fonction du genre et des catégories de poids et restait conditionnée à certains critères.

WOMEN – Table 1

	50kg	54kg	57kg	60kg	66kg	75kg	TOTAL
Pan-America	2	2	4	4	2	2	16
Europe	4	4	4	4	4	2	22
Asia	4	4	4	4	2	2	20
Oceania	1	1	1	1	1	1	6
Africa	2	2	2	2	2	1	11
1 st WQT	4	4	2	3	4	4	21
2 nd WQT*	3 or 4	3 or 4	3 or 4	2 or 3	3 or 4	4	20-23
Host	0 or 1	0 or 1	0 or 1	0 or 1	0 or 1	0	0-3
Universality	1	1	1	1	1	0	5
	22	22	22	22	20	16	124

MEN – Table 2

	51kg	57kg	63.5kg	71kg	80kg	92kg	+92kg	TOTAL
Americas	2	2	2	2	2	2	2	14
Europe	2	4	4	4	4	2	2	22
Asia	2	2	2	2	2	2	2	14
Oceania	1	1	1	1	1	1	1	7
Africa	1	1	1	1	1	1	1	7
1 st WQT	4	4	4	4	4	4	4	28
2 nd WQT*	4	2 or 3	4 or 5	4 or 5	2 or 3	4	4	25-28
Host	0	0 or 1	0 or 1	0 or 1	0 or 1	0	0	0-3
Universality	0	1	1	1	1	0	0	4
	16	18	20	20	18	16	16	124

5.1.1.1. Qualification continentale

Le CIO via Paris Boxing Unit (PBU) a eu recours aux Jeux Continentaux pour garantir un parcours équitable pour tous les CNO. S'agissant des Européens, la 1^{ère} épreuve qualificative a été organisée par l'intermédiaire des Jeux Européens de Cracovie (Pologne) du 23 Juin au 02 Juillet 2023 sachant que les inscriptions aux JE n'étaient pas sujettes à une qualification préalable.

5.1.1.2. Tournois de qualification mondiaux

Une fois les épreuves de qualification continentales terminées, 2 tournois de qualification mondiaux ont été organisés durant le 1^{er} semestre 2024 :

- Milan (Italie) du 02 au 12 Mars 2024
- Bangkok (Thaïlande) du 23 Mai au 03 Juin 2024

Ces tournois ont permis d'attribuer plus de 35% des places de qualification pour Paris 2024 afin d'assurer un équilibre géographique.

5.1.1.3. Quotas en tant que pays organisateur

En tant que pays organisateur la France pouvait disposer de quotas dans certaines catégories (3 pour les H et 3 pour les F.).

Ceux-ci ne pouvaient être activés qu'à condition de disposer de moins de 3 qualifiés par genre à l'issue des 2 premières épreuves qualificatives (Jeux Européens + 1^{er} Tournoi mondial).

A noter que les catégories de poids extrêmes chez les hommes (- de 51 kg, - de 92 kg et + de 92 kg) et chez les femmes (- de 75 kg) n'ouvraient pas droit à l'obtention d'un quota.

Si aucun athlète français ne parvenait à se qualifier après le 1^{er} TQO mondial, 3 quotas par genre (dans les catégories de poids éligibles) pouvaient être activés de manière à assurer une représentativité de la France lors de l'épreuve olympique de boxe à Paris.

Si un seul athlète réussissait à se qualifier, le nombre de quotas diminuait à 2.

Dans l'hypothèse où la France parvenait à qualifier au moins 3 hommes et 3 femmes dès la fin du 1^{er} TQO mondial, ce qui a été notre cas, aucun quota « pays hôte » ne pouvait être activé.

5.2. Sélection interne

5.2.1. Critères de sélection pour les Jeux Européens

« Le Tournoi interne de pré-sélection, une innovation majeure... »

Afin de déterminer le nom des boxeurs/boxeuses français(e)s les plus à même de participer à la première épreuve qualificative pour les Jeux Olympiques à Paris, la Fédération Française de Boxe a innové en organisant pour la première fois un tournoi interne permettant de placer sur le même pied d'égalité l'ensemble des participants.

Cet Open, également ouvert aux boxeurs professionnels, a été réalisé selon la réglementation internationale amateur et organisé du 03 au 05 Février 2023 à St Quentin (02).

La formule adoptée a été celle du « round robin », jugée moins aléatoire que la formule à élimination directe. Elle a consisté à opposer chacun des participants à tous les autres.

Pour des raisons organisationnelles, le nombre de participants par catégorie de poids a été limité à 4 (soit 3 combats en 3 jours). Seules les catégories de poids olympiques ont été ouvertes.

Le choix des 4 représentants par catégorie de poids et par genre a été effectué par le Comité de Sélection de la Fédération Française de Boxe en se basant sur les différents critères, tous non optionnels, énumérés ci-après :

Critères administratifs :

✓ **Âge (Basé selon la réglementation internationale de l'IBA) :** Obligation d'être né(e) entre le 1^{er} Janvier 1984 et le 31 Décembre 2005.

Et

✓ **Nationalité :** être français au 18 Décembre 2022 (veille de la réunion de la commission de sélection) et posséder un passeport en cours de validité.

Et

✓ **Licence fédérale :** être licencié chez les amateurs pour la saison 2022/23, chez les professionnels pour la saison 2022 et s'engager à l'être pour l'année 2023.

Et

✓ **Ne pas faire l'objet d'une suspension pour dopage ou tout autre motif**

Et

✓ **Médical :** être à jour de sa surveillance médicale réglementaire 2022 pour les sportifs en liste et de ses examens médicaux pour les professionnels.

Et

✓ **Obligation de s'engager contractuellement à se consacrer pleinement au projet olympique et à suivre le programme établi par la DTN dans son intégralité** dans l'hypothèse où les boxeurs seraient classés n°1 ou n°2. Cela sous-entend l'absence de participation à des combats professionnels entre le 1^{er} Février 2023 et le 31 Août 2024.¹

Critères sportifs :

✓ **Avoir démontré sa capacité à faire le poids** dans la catégorie olympique souhaitée au cours des 6 derniers mois.

Et

✓ **Être ou avoir été inscrit(e) sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau** dans la catégorie « Relève », « Sénior » ou « Elite » au cours des 8 dernières années.

Et

✓ **Avoir été champion ou vice-champion de France Sénior Amateur** au cours des 10 dernières années.

NB : Le champion de France sénior amateur 2022/23 de chaque catégorie olympique a été retenu d'office.

Et

✓ **Avoir été sélectionné(e) pour participer à une compétition internationale de référence chez les amateurs** au cours des 6 dernières années parmi la liste ci-dessous :

Championnats du monde Juniors

Jeux Olympiques de la Jeunesse

¹ En cas de qualification olympique obtenue lors des Jeux Européens, la participation à un combat professionnel pourrait être possible au cours du 2^{ème} semestre 2023 après accord de la DTN.

- Championnats d'Europe des moins de 22 ans
- Championnats d'Europe élites
- Championnats du monde élites
- Jeux Européens
- Jeux Olympiques

A l'issue de cette compétition jugée et arbitrée par des officiels expérimentés étrangers, un classement a été établi en fonction des résultats obtenus et l'athlète classé n°1 de sa catégorie de poids a automatiquement été sélectionné² pour participer aux Jeux Européens de Cracovie (du 23 Juin au 02 Juillet 2023), première épreuve qualificative pour les Jeux Olympiques 2024.

Cette approche novatrice a permis d'offrir une chance équitable à tous les boxeurs et boxeuses, quel que soit leur statut, de renforcer l'émulation et la concurrence interne, en s'assurant que les meilleurs éléments accèdent aux qualifications olympiques et de permettre aux professionnels d'intégrer le processus de sélection, tout en respectant les spécificités du parcours olympique.

Malgré ses avantages, cette méthode a suscité des réserves auprès de quelques acteurs, notamment un sentiment de manque de reconnaissance. En effet, certains athlètes engagés depuis plusieurs années dans le processus de haut niveau ont estimé que la Direction Technique Nationale leur témoignait un manque de confiance en ouvrant la sélection à d'autres boxeurs, notamment aux professionnels.

Ce mode de sélection nous a également placés dans une position délicate en écartant un athlète pourtant considéré comme notre numéro 1 indiscutable, mais qui, en raison d'une blessure, n'a pas pu participer au Tournoi interne.

Ce modèle pourrait donc être reconduit et ajusté dans l'optique des sélections pour les prochains Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 en prévoyant une possibilité de repêchage médical pour les boxeurs victimes d'une blessure avant la sélection ainsi que des critères complémentaires permettant d'intégrer l'historique de performance des athlètes les plus impliqués.

5.2.2. Critères de sélection pour le Tournoi de Qualification Olympique Mondial n°1

Le pool d'athlètes éligibles reste constitué des boxeurs retenus pour participer au Tournoi de pré-sélection interne, y compris les athlètes ayant dû déclarer forfait pour des raisons médicales mais qui répondaient aux critères administratifs et sportifs imposés.

Les athlètes du collectif jeune médaillés lors des championnats d'Europe 2023 et qui sont passés séniors lors de la saison 2023/24 étaient également éligibles.

Afin de travailler dans la continuité avec les sportifs les plus performants du moment, il a été décidé de permettre aux athlètes médaillés dans des catégories olympiques lors des championnats du Monde élites 2023 et/ou lors des Jeux Européens de Cracovie (équivalent des championnats d'Europe) d'être classés n°1 français et d'être automatiquement retenus pour participer au premier TQO mondial.

Pour les non-médaillés, le choix se tournerait vers le boxeur le plus performant sur la scène internationale selon le format amateur en prenant en compte les résultats sportifs obtenus entre le 1^{er} Janvier 2023 et le début du TQO mondial n°1 et en les mettant en perspective avec le niveau de l'adversité rencontrée (ranking IBA + DataBoxe).

² Sous réserve qu'il/elle suive l'intégralité du programme de préparation établi par la DTN.

5.2.3. Critères de sélection pour le Tournoi de Qualification Olympique Mondial n°2

La sélection pour la dernière épreuve qualificative a été établie entre les 2 meilleurs boxeurs français dans chaque catégorie de poids en fonction des résultats sportifs obtenus lors des tournois internationaux amateurs (dans les catégories olympiques) entre le 1^{er} Janvier 2023 et le début du deuxième TQO mondial et indépendamment des résultats obtenus lors des championnats de France Amateurs 2023/24 (prise en compte des résultats, du ranking international et de l'adversité).

Dans l'hypothèse où 2 athlètes seraient très proches l'un de l'autre, les 2 sportifs concernés seraient engagés dans un même tournoi (entre le TQO mondial 1 et le TQO mondial 2) et celui qui obtiendrait le meilleur résultat, indépendamment du niveau des adversaires rencontrés, serait sélectionné.

Si les sportifs ne parvenaient toujours pas à être départagés, le choix serait opéré en fonction du meilleur résultat obtenu face aux adversaires les mieux classés sur les 12 derniers mois.

5.2.4. Activation des quotas en tant que pays organisateur des JO

Si la France disposait de moins de 3 qualifiés par genre à l'issue des 2 premières épreuves qualificatives, des quotas « pays hôte » pourraient être attribués d'office sans passer par le dernier tournoi mondial de qualification olympique.

Le choix des athlètes bénéficiaires serait effectué en fonction de leur appartenance ou non au « cercle Haute Performance » et des résultats internationaux obtenus entre le 1^{er} Janvier 2023 et la fin du 1^{er} TQO mondial. Les boxeurs les mieux classés au ranking IBA dans leur catégorie de poids respective, 1 mois avant l'épreuve qualificative, seraient retenus d'office.

Dans l'hypothèse où 2 athlètes auraient le même classement, la distinction se ferait en fonction de la meilleure performance enregistrée depuis le 1^{er} Janvier 2023 (victoire obtenue face à la meilleure adversité). En cas de nouvelle égalité, le boxeur le plus jeune serait privilégié.

5.2.5. Composition du Comité de sélection

Seul le Comité de sélection de la Fédération Française de Boxe est habilité à valider la sélection olympique et la proposer au CNOSF.

Membres permanents :

- Président de la Fédération Française de Boxe
- Directeur Technique National
- Responsable de la filière masculine
- Responsable de la filière féminine

Membres consultatifs :

- Responsable de la cellule d'optimisation de la Performance
- Entraîneurs nationaux adjoints des collectifs élites hommes & femmes
- Médecin des EDF



MODALITES DE SELECTION POUR LES EPREUVES DE QUALIFICATIONS OLYMPIQUE



FILTRE N°1

CRITERES ADMINISTRATIFS ET SPORTIFS



ENGAGEMENT ET VALIDATION
COMMISSION DE SELECTION

FILTRE N°1 BIS

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2022/2023
DANS CATEGORIE OLYMPIQUE



4
FRANCAIS(E)S

FILTRE N°2

TOURNOI INTERNE FF BOXE DE SAINT-QUENTIN :

N°1 →

JEUX EUROPEENS

1ER TQO



NON QUALIFIÉS



QUALIFIÉS



2E TQO

CAS 1 : ATHLETE MÉDAILLÉ DANS 1 CATÉGORIE OLYMPIQUE SUR LES
CHAMPIONNATS DU MONDE 2023 OU LES JEUX EUROPEENS
= QUALIFIÉ D'OFFICE POUR LE 2E TQO

CAS 2 : ATHLETE LE PLUS PERFORMANT CHEZ LES AMATEURS SUR LA SCENE
INTERNATIONALE ENTRE LE 01/01/23 ET 1 MOIS AVANT TQO MONDIAL
(RANKING ET ADVERSITÉ)





MODALITES DE SELECTION POUR LES EPREUVES DE QUALIFICATIONS OLYMPIQUE



3 E TQO

2 MEILLEURS AMATEURS FRANCAIS EN FONCTION DES RESULTATS
SPORTIFS ENTRE 01/01/23 ET 1 MOIS AVANT 3EME TQO



SI LES DEUX BOXEURS SONT PROCHES L'UN DE L'AUTRE,
LES DEUX SERONT ENGAGÉS SUR UN MÊME TOURNOI
POUR LES DÉPARTAGER



SI EGALITE, ALORS ANALYSE DE L'ADVERISTE
SI ENCORE EGALITE, C'EST AU PLUS JEUNE D'ÊTRE SÉLECTIONNÉ



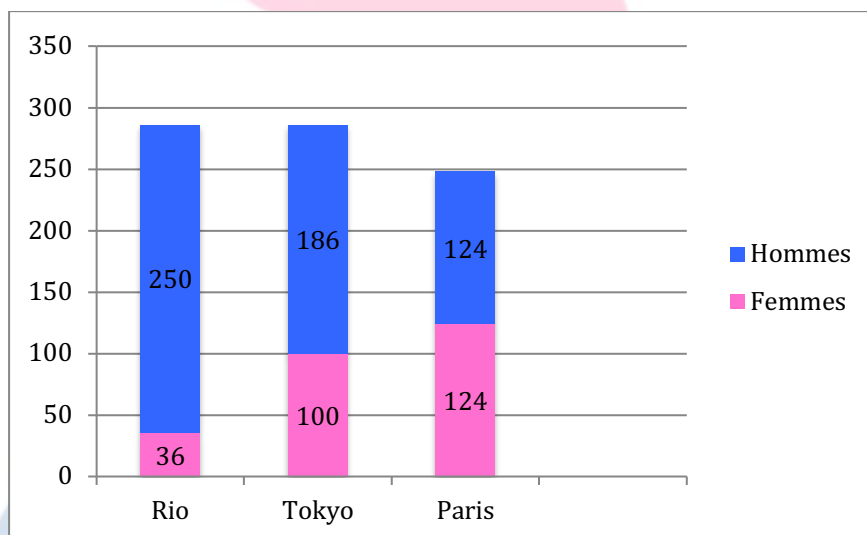
PARIS 2024



5.3. Parcours de qualification

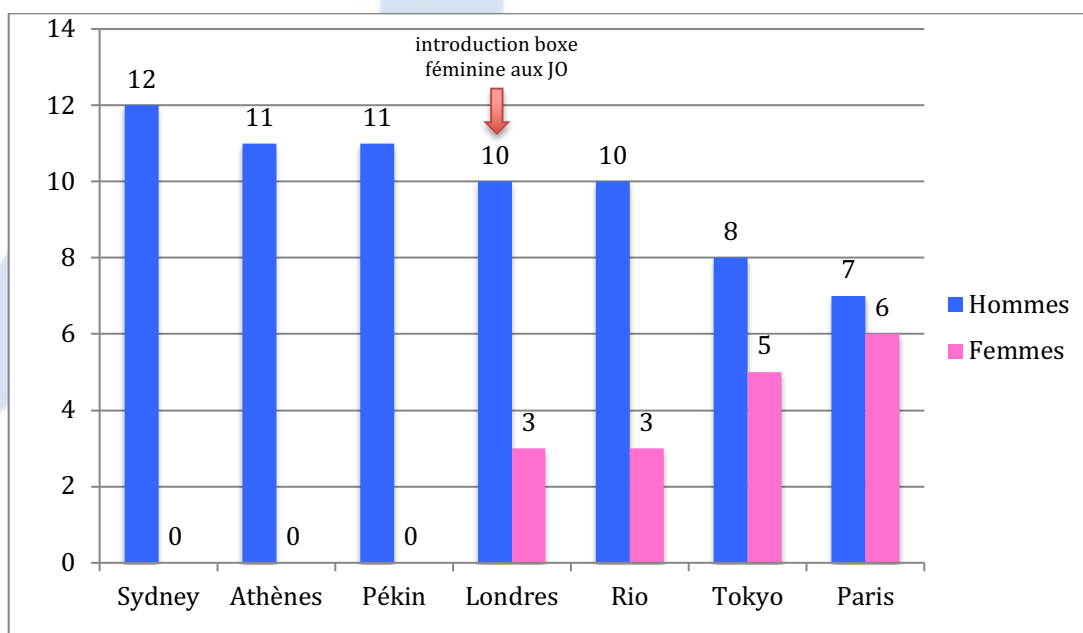
Contrairement aux éditions précédentes, le Comité International Olympique (CIO) a pris la décision d'instaurer une stricte parité hommes-femmes en termes de quotas alloués à la boxe pour les Jeux Olympiques de Paris.

✓ Répartition Hommes / Femmes Rio / Tokyo / Paris



Cependant, cette égalité numérique ne s'est pas accompagnée d'un alignement du nombre de catégories de poids, qui reste différent :

- ✓ 7 catégories pour les hommes (contre 8 à Tokyo 2020)
- ✓ 6 catégories pour les femmes (contre 5 à Tokyo 2020)
- ✓ Évolution du nombre de catégories de poids sur les 7 dernières olympiades.



Impacts de cette réforme :

- ✓ Réduction du nombre total de boxeurs qualifiés : 38 quotas en moins par rapport aux Jeux de Rio et Tokyo soit une perte significative pour la discipline.
- ✓ Réduction des opportunités pour les hommes avec la suppression d'une catégorie de poids supplémentaire (la 5^{ème} depuis les JO de Sydney).
- ✓ Plus d'opportunités pour les femmes qui doublent leur nombre de catégories depuis leur introduction aux Jeux Olympiques en 2012.

5.3.1. Les Jeux Européens

5.3.1.1. Composition de l'équipe de France

Pour cette première épreuve qualificative pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, la Fédération Française de Boxe a respecté ses engagements en sélectionnant tous les athlètes ayant remporté le tournoi de pré-sélection interne organisé quatre mois plus tôt.

Ainsi, 7 hommes et 6 femmes ont été désignés pour représenter la France dans cette compétition clé.



Les Bleues 🇫🇷

- 50 kg : **Wassila LKHADIRI** - BAM L'Héritage (Ile de France)
- 54 kg : **Delphine MANCINI**- BC Vigneux (Ile de France)
- 57 kg : **Amina ZIDANI** - Don't Panik Team (Normandie)
- 60 kg : **Estelle MOSSELY** - Boxing Lyon United (AURA)
- 66 kg : **Emilie SONVICO** - BC Uzès (Occitanie)
- 75 kg : **Davina MICHEL** - BC Garges les Gonesse (Ile de France)

Les Bleus 🇫🇷

- 51 kg : **Billal BENNAMA** - Blagnac (BC Occitanie)
- 57 kg : **Riad LABIDI**- Pugil Istres (BC PACA)
- 63.5 kg : **Sofiane OUMIHA** – (Boxoum Occitanie)
- 71 kg : **Makan TRAORE** - Royan Ocean Club (Boxe Nelle Aquitaine)
- 80 kg : **Mathieu BAUDERLIQUE** - BC Héninois (Hauts de France)
- 92 kg : **Soheb BOUAFIA** - ABC Roubaisien (Hauts de France)
- 92+ kg : **Djamili Dini ABOUDOU MOINDZE** - Coudekerque (Ring Hauts de France)

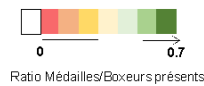
5.3.1.2. Présentation de la compétition

Statistiques descriptives : quantité et répartition des effectifs



	1 Boxeur	2 Boxeurs	3 Boxeurs	4 Boxeurs	5 Boxeurs	6 Boxeurs	7 Boxeurs	8 Boxeurs	9 Boxeurs	10 Boxeurs	11 Boxeurs	12 Boxeurs	13 Boxeurs
1	LUX	AUT	MKD	SWE	DEN	HOR	KOS	GEO	MDA	BHR	FIN	AZE	GBR
2		CYP	MNE	ALB	FIN	ROU		GRE		BUL	SRB	GER	POL
3			EST	BEL	ISR	SVK		GEO			ESP	CZE	ITA
4			NLD	SRB	ISR	SVK		GEO			BHR		ARM
5			POR										TUR
6													UKR
7													FIN

La France est la nation à avoir amenée le plus d'athlètes et à avoir obtenu de le plus de médailles (13 athlètes / 7 médailles)

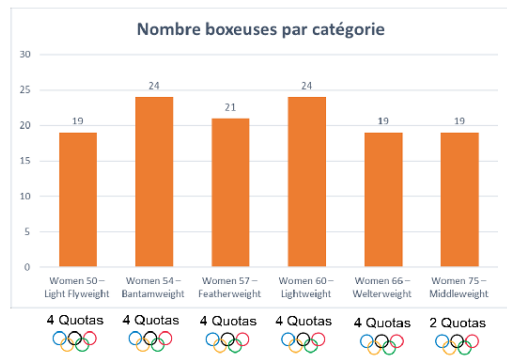
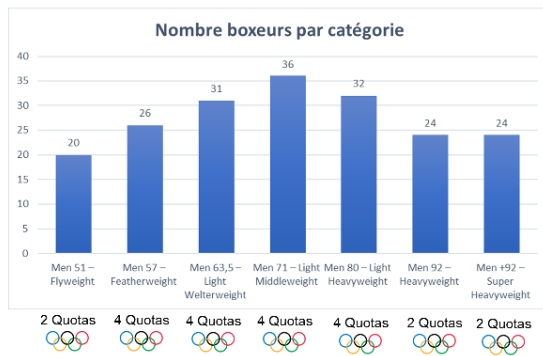


319 Athlètes
43 Nations

La France (13 boxeurs) fait partie des 7 nations présentant des athlètes dans toutes les catégories lors des Jeux Européens. Sur les Jeux Européens la moitié des nations présentaient 7 boxeurs ou plus.

3

Nombre de boxeurs par catégorie



5

5.3.1.3. Parcours réalisé par les boxeurs français

BENNAMA Billal - Men 51 Flyweight (20 boxeurs)



Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 25/06)
Jeux Européens	1/16 Finale	Sakhil ALAKHVERDOVI [GEO]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (16 IBA)
	1/8 Finale	Bashkim BAJOKU [KOS]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (NC IBA)
	1/4 Finale	Jakub SLOMINSKI [POL]	R3 1:15		Boxeur moins bien classé (23 IBA)
	½ Finale	Kieran MACDONALD [GBR]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (NC IBA)
	Finale	GUMUS Sarnet [TUR]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeur moins bien classé (78 IBA)

Classement IBA : 11
Ranking Databoxe : 3

Qualifié pour les JO 2024

Jeux Européens (juin 2023) - Cracovie, Pologne

27

LABIDI Riad - Men 57 Featherweight (26 boxeurs)



Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 25/06)
Jeux Européens	1/32 Finale	Jack James DRYDEN [GBR]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeur mieux classé (25 IBA)

Classement IBA : 87
Ranking Databoxe : NC

Jeux Européens (juin 2023) - Cracovie, Pologne

29

OUMIHA Sofiane - Men 63.5 Light Welterweight (31 boxeurs)



Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 25/06)
Jeux Européens	1/16 Finale	Aljaz SIRCELJ [SLO]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classée (NC IBA)
	1/8 Finale	Assan HANSEN [GER]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeur moins bien classée (NC IBA)
	1/4 Finale	Bilge KANLI [TUR]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (50 IBA)
	½ Finale	Dean CLANCY [IRL]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classée (NC IBA)
	Finale	GURULI Lasha [GEO]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeur classé 1 IBA en - 67kg

Classement IBA : 1
Ranking Databoxe : 1

Qualifié pour les JO 2024

Jeux Européens (juin 2023) - Cracovie, Pologne

31

TRAORE Makan - Men 71 Light Middleweight (36 boxeurs)



Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 25/06)
Jeux Européens	1/16 Finale	Patriot BEHRAMI [KOS]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (NC IBA)
	1/8 Finale	Petar KNEZEVIC [CRO]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeur moins bien classé (NC IBA)
	1/4 Finale	Sarkhan ALIYEV [AZE]	WP - Victoire aux points	3/2	Boxeur mieux classé (9 IBA)
	1/2 Finale	Vakid ABBASOV [SRB]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeur mieux classé (6 IBA)

Classement IBA : 15
Ranking Databoxe : NC

Qualifié pour les JO 2024

Jeux Européens (juin 2023) - Cracovie, Pologne

33

BAUDERLIQUE Mathieu - Men 80 Light Heavyweight (32 boxeurs)



Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 25/06)
Jeux Européens	1/16 Finale	Taylor BEVAN [GBR]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeur moins bien classé (NC IBA)

Classement IBA : 79
Ranking Databoxe : 89

Jeux Européens (juin 2023) - Cracovie, Pologne

35

BOUAFIA Soheb - Men 92 Heavyweight (24 boxeurs)



Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 25/06)
Jeux Européens	1/16 Finale	Enmanuel REYES PLA [ESP]	LP - Défaite aux points	1/4	Boxeur mieux classé (3 IBA)

Classement IBA : 29 (+2 places)
Rating Databoxe : 1605 points

Défaite contre le médaillé de bronze des championnats

Jeux Européens (juin 2023) - Cracovie, Pologne

37

ABOUDOU Djamili - Men +92 Super Heavyweight (24 boxeurs)



Classement IBA : 39 (-7places)
 Ranking Databoxe : 17

Défaite contre le médaillé de bronze des championnats

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement (au 10/05)
Jeux Européens	1/16 Finale	Nelvie TIAFACK [GER]	LP - Défaite aux points	1/4	Boxeur mieux classé (16 IBA)

Jeux Européens (juin 2023) - Cracovie, Pologne

39

5.3.1.4. Parcours réalisé par les boxeuses françaises

LKHADIRI Wassila - 50kg - Light Flyweight (19 boxeuses présentes)



Classement IBA : 13 (-34 places)
 Rating Databoxe : 1419 points

Qualifiée pour les JO 2024

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 25/06)
Jeux Européens	1/8 Finale	Nicole DURIKOVA [SVK]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse moins bien classée (32 IBA)
	1/4 Finale	Daina Marie MOOREHOUSE [IRL]	WP - Victoire aux points	3/2	Boxeuse moins bien classée (NC IBA)
	1/2 Finale	Laura FUERTES FERNANDEZ [ESP]	WP - Victoire aux points	3/0	Boxeuse mieux classée (3 IBA)
	Finale	Buse Naz CAKIROGLU [TUR]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeuse mieux classée (1 IBA)

Jeux Européens (juin 2023) - Cracovie, Pologne

15

MANCINI Delphine - 54kg - Bantamweight (24 boxeuses présentes)



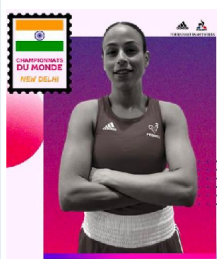
Classement IBA : 22
 Rating Databoxe : 1658 points

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 25/06)
Jeux Européens	1/16 Finale	DRABIK Sandra [POL]	LP - Défaite aux points	1/4	Boxeuse moins bien classée (NC IBA)

Jeux Européens (juin 2023) - Cracovie, Pologne

17

ZIDANI Amina – 57kg - Featherweight (21 boxeuses présentes)



Classement IBA : 10 (-32 places)
Rating Databoxe : 1472 points

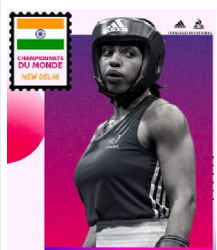
Qualifiée pour les JO 2024

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 25/06)
Jeux Européens	1/16 Finale	Ana Marija MILISIC [SUI]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse moins bien classée (58 IBA)
	1/8 Finale	Lucie SEDLACKOVA [CZE]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeuse moins bien classée (NC IBA)
	1/4 Finale	Mahsati HAMZAYEVA [AZE]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse moins bien classée (40 IBA)
	1/2 Finale	Michaela WALSH [IRL]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeuse mieux classée (8 IBA)
	Finale	STANEVA Svetlana [BUL]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeuse mieux classée (4 IBA)

Jeux Européens (juin 2023) – Cracovie, Pologne

19

MOSSELY Estelle – 60kg - Lightweight (24 boxeuses présentes)



Classement IBA : 43
Rating Databoxe : 1884 points

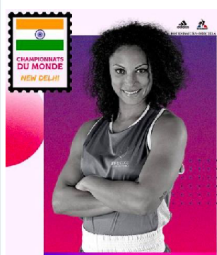
Qualifiée pour les JO 2024

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 25/06)
Jeux Européens	1/16 Finale	Teresa MAKINEN [FIN]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse moins bien classée (NC IBA)
	1/8 Finale	Chelsey HEIJNEN [NED]	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse mieux classée (8 IBA)
	1/4 Finale	Donjeta SADIKU [KOS]	WP - Victoire aux points	4/1	Boxeuse mieux classée (6 IBA)
	1/2 Finale	Kellie HARRINGTON [IRL]	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeuse mieux classée (3 IBA)

Jeux Européens (juin 2023) – Cracovie, Pologne

21

SONVICO Emilie - 66 kg - Welterweight (19 boxeuses présentes)



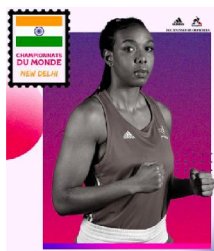
Classement IBA : 36
Rating Databoxe : 1603 points

Défaite contre la médaillée d'argent des championnats

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 25/06)
Jeux Européens	1/8 Finale	Sona HARUTYUNYAN [ARM]	WR2 2:50		Boxeuse mieux classée (17 IBA)
	1/4 Finale	Oshin DERIEUW [BEL]	LP - Défaite aux points	2/3	Boxeuse moins bien classée (NC IBA)

Jeux Européens (juin 2023) – Cracovie, Pologne

23



Classement IBA : 8
 Ratig Databoxe : 1600 points
 Qualifiée pour les JO 2024

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA (au 25/06)
Jeux Européens	1/16 Finale	Kerry Susan DAVIS (GBR)	WP - Victoire aux points	3/2	Boxeuse moins bien classée (NC IBA)
	1/8 Finale	Tímea NAGY (HUN)	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse mieux classée (2 IBA)
	1/4 Finale	Melissa GEMINI (ITA)	WP - Victoire aux points	4/0	Boxeuse moins bien classée (22 IBA)
	1/2 Finale	SCHOENBERGER Irina (GER)	WP - Victoire aux points	5/0	Boxeuse moins bien classée (25 IBA)
	Finale	O'ROURKE Aoife (IRL)	LP - Défaite aux points	0/5	Boxeuse moins bien classée (12 IBA)

Jeux Européens (print 2023) – Cracovie, Pologne

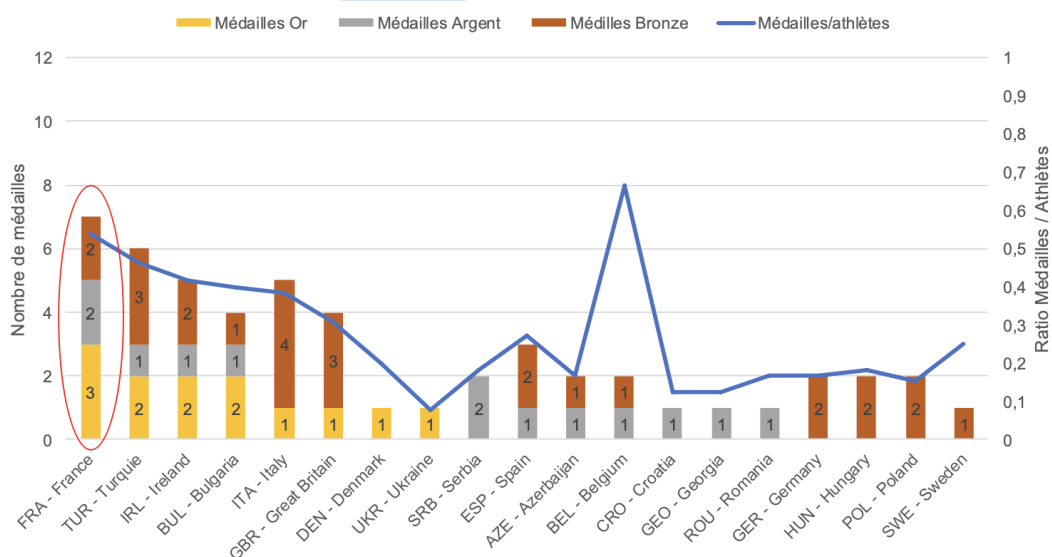
5.3.1.5. Bilan

L'objectif initial fixé par la Direction Technique Nationale (DTN) était d'obtenir la qualification de 4 athlètes (2 hommes et 2 femmes). Cette estimation prudente s'expliquait par un manque de visibilité sur le niveau réel de la concurrence, certains pays n'ayant pas pris part aux compétitions organisées par l'IBA et notamment aux championnats du Monde 2023.

Au final, l'Équipe de France a réalisé une performance remarquable avec 29 victoires en 39 combats et surtout l'obtention de 7 quotas olympiques (4 pour les femmes et 3 pour les hommes), surpassant ainsi les attentes. E. SONVICO est même passée tout près de la qualification, échouant à un combat près sur une décision partagée.

Toutefois, ce tournoi a également mis en lumière certaines difficultés, notamment pour les 3 des 5 boxeurs professionnels engagés, qui ont été éliminés dès le premier tour, illustrant les défis de l'adaptation au rythme du format amateur, particulièrement chez les deux hommes (R. LABIDI et M. BAUDERLIQUE).

Avec ces résultats, la France se classe 1^{ère} nation européenne en termes de quotas obtenus. Il est à noter que la Russie et la Biélorussie, exclues des qualifications olympiques, étaient absentes de cette compétition.



5.3.2. Le Tournoi de qualification Olympique mondial de Milan (Italie)

5.3.2.1. Composition de l'équipe de France



Les Bleus

- 80 kg : Yojerlin CESAR- Boxing Lyon United - Auvergne Rhône-Alpes
- 92 kg : Soheb BOUAFIA - ABC Roubaisien – Hauts de France
- +92 kg : Djamili-Dini ABOUDOU MOINDZE - Coudekerque Ring - Hauts-De-France
- Abs de 57 kg

Les Bleues

- 54 kg : Romane MOULAI - Challenge Boxing - PACA
- 66 kg : Émilie SONVICO - BC Uzès – Occitanie

5.3.2.2. Présentation de la compétition

Présentation de la Compétition

Du 2 au 12 Mars 2024

667 Boxeurs Présents (417 Hommes et 250 Femmes)

117 Nations représentées

Pays présents au TQO 1



TQO 1 (mars 2024) – Milan, Italie

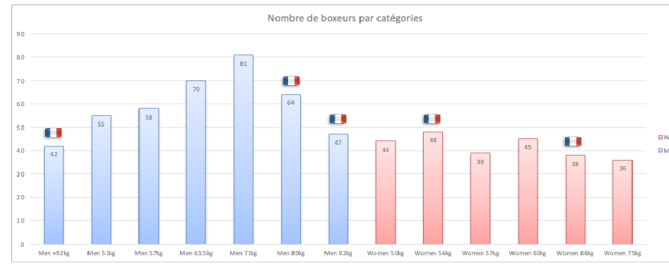
**5 Boxeurs Français engagés
(2 Femmes et 3 Hommes)**

13 Combats

9 victoires, 4 défaites

1 qualification pour les JO

Présentation de la Compétition



TQO 1 (mars 2024) – Milan, Italie

4

5.3.2.3. Parcours réalisé par les boxeurs français

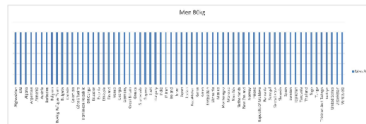
CESAR Yojerlin – 80kg - Light Heavy Weight



Classement IBA : 124

Défaite face à un nouveau qualifié pour les JO 2024

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Palmarès	RPE
1er TQO, Italie	1/32 Finale	IPINGE Gebhard (NAM)	WP – Victoire aux points	5/0	3eme aux championnats d'Europe U22 2022	7
	1/16 Finale	MARCIC PETAR (MNE)	WP – Victoire aux points	5/0	9e EUBC 2022, 9e mondiaux 2021	7
	1/8 Finale	KHABIBULLAEV TURABEK (UZB)	LP – Victoire aux points	1/4	5eme au dernier TQO	



Nations représentées dans la catégorie



TQO 1 (mars 2024) – Milan, Italie

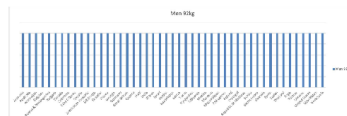
12

BOUAFIA Soheb – Men 92 Heavyweight (47 boxeurs)



Classement IBA : 34

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Palmarès	RPE
1er TQO, Italie	1/32 Finale	COLWELL Bryan (CAN)	WP – Victoire aux points	5/0	2e AMBC 2023, 3e TQO (PAN American)	7
	1/16 Finale	NOGAUS Leclerc (HAI)	WP – Victoire aux points	5/0	33e mondiaux 2023 en 80kg	7
	1/8 Finale	BEREZICKI Mateusz (POL)	LP - Défaite aux points	2/3	9e EUBC 2022, 17* mondiaux 2021, 3e jeux européens	



Nations représentées dans la catégorie



TQO 1 (mars 2024) – Milan, Italie

14

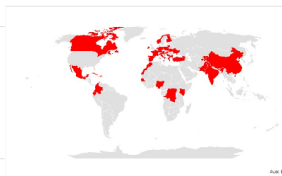
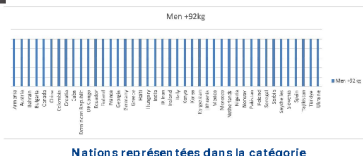
ABOUDOU Djamili - Men +92 Super Heavyweight (42 boxeurs)



Classement IBA : 39

QUALIFIE POUR LES JO 2024

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Palmarès	RPE
1er TQO, Italie	1/16 Finale	HERNANDEZ MOREJON Yordan Alain (BUL)	WP – Victoire aux points	5/0	17e mondiaux 2023, 3e Jeux Européens	6
	1/8 Finale	RAMEZZANPOURDELA VAR Iman (IRI)	WP – Victoire aux points	5/0	5e ASBC 2022	7
	1/4 Finale	BARRIERE Alexis (CAN)	WP - Victoire aux points	4/1	Partenaire d'entraînement de Tyson Fury	7



TQO 1 (mars 2024) – Milan, Italie

16

5.3.2.4. Parcours réalisé par les boxeurs française

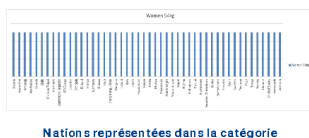
MOULAI Romane – 54kg - Bantamweight (48 boxeuses)



Classement IBA : 22 en – 52kg

Défaite de romane face à une nouvelle qualifiée pour les JO

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Palmarès	RPE
1er TQO, Italie	1/32 Finale	LEHANE Jennifer (IRL)	WP – Victoire aux points	3/2	3eme aux championnats d'Europe U22 2022	6
	1/16 Finale	CIRKOVIC Sara	LP – Défaite aux points	0/5	9e mondiaux 2023	



TQO 1 (mars 2024) – Milan, Italie

8

SONVICO Emilie - 66 kg - Welterweight (38 boxeuses présentes)



Classement IBA : 46

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Palmarès	RPE
1er TQO, Italie	1/32 Finale	ANKUSHITA Boro (IND)	WP – Victoire aux points	3/2	3e ASBC 2022, 9e mondiaux 2022	8
	1/16 Finale	BEELOO Luna Amaro (NED)	LP – Défaite aux points	0/5	9 mondiaux 2023	



TQO 1 (mars 2024) – Milan, Italie

10

5.3.2.5. Bilan

Après l'obtention de 7 quotas (sur 13) lors des Jeux Européens, l'objectif fixé pour ce deuxième tournoi qualificatif à Milan était de qualifier 2 athlètes supplémentaires (1 homme et 1 femme).

Toutefois, une nouvelle blessure tardive de S. KISTOHURRY (-57 kg) a empêché son remplacement, réduisant ainsi la délégation française à 5 athlètes en lice (3 hommes et 2 femmes). Parmi eux, la DTN a renouvelé sa confiance à 3 boxeurs déjà engagés lors du premier TQO :

- S. BOUAFIA (-92 kg)
- D. ABOUDOU MOINDZE (+92 kg)
- E. SONVICO (-66 kg)

Malgré une bonne entame de compétition face à 2 adversaires classées dans le Top 20 mondial, nos deux représentantes s'inclinent en seizièmes de finale dès leur 2^{ème} combat.

Chez les hommes, avec 7 victoires en 9 combats, la performance générale a été solide. Y. CESAR et S. BOUFIA remportent leurs 2 premiers combats avant de s'incliner en huitièmes de finale sur des décisions partagées. Seul D. ABOUDOU parvient à aller au bout et à décrocher son quota portant le total à 8 athlètes qualifiés pour les Jeux Olympiques de Paris.

5.3.3. Le Tournoi de qualification Olympique mondial de Bangkok (Thaïlande)

5.3.3.1. Composition de l'équipe de France

Les Bleues 

-54 kg : **Romane MOULAI** - Challenge Boxing - PACA

-66 kg : **Emilie SONVICO** - BC Uzès - Occitanie

Les Bleus 

-57 kg : **Samuel KISTOHURRY** - SPUC - Nouvelle Aquitaine

-80 kg : **Yojerlin CESAR** - Boxing Lyon United - Auvergne Rhone Alpes

-92 kg : **Soheb BOUAFIA** - ABC Roubaisien - Hauts-de-France

5.3.3.2. Présentation de la compétition

Présentation de la Compétition



Du 26 mai au 02 Juin 2024

578 Boxeurs Présents (381 Hommes et 197 Femmes)

132 Nations représentées



**5 Boxeurs Français engagés
(2 Femmes et 3 Hommes)**

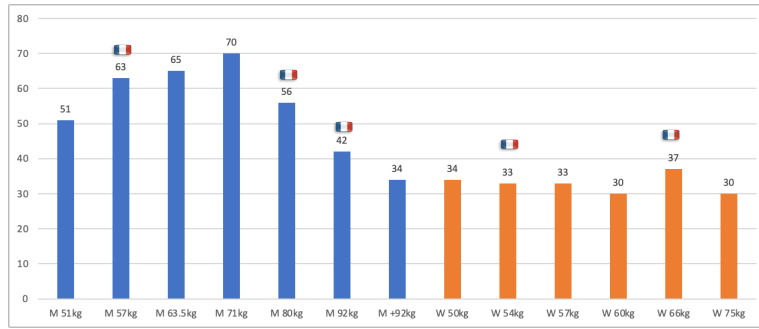
13 Combats

9 victoires, 4 défaites

1 qualification pour les JO

TQO 2 (mai 2024) - Bangkok, Thaïlande

2



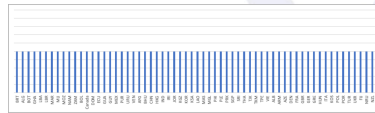
TQO 2 (mai 2024) – Bangkok, Thaïlande

5.3.3.3. Parcours réalisé par les boxeurs français

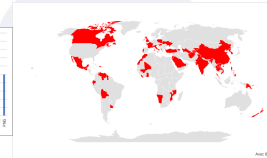
KISTOHURRY Samuel – 57kg - FeatherWeight

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Palmarès
2eme TQO, Thaïlande	1/32 Finale	MOLWANTWA George (BOT)	WP – Victoire aux points	5/0	15 IBA en -54
	1/16 Finale	O Tae Bom (PRK)	WP – Victoire aux points	5/0	NC IBA
	1/8 Finale	KIM Hyungseung (KOR)	WP – Victoire aux points	5/0	NC IBA
	¼ Finale	SACHIN Sachin (IND)			58 IBA en -54

Classement IBA : 15



Nations représentées dans la catégorie



TQO 2 (mai 2024) – Bangkok, Thaïlande

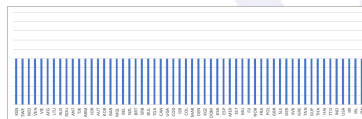
CESAR Yojerlin – 80kg - Light Heavy Weight



Classement IBA : 124

Défaite face à un nouveau qualifié pour les JO 2024

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Palmarès
2eme TQO, Thaïlande	1/32 Finale	KAGHO Taj (NZL)	WP – Victoire aux points	5/0	NC IBA
	1/16 Finale	AGUIRRE Hector (MEX)	WP – Victoire aux points	4/1	61 IBA
	1/8 Finale	KRAUS Gradus (NED)	WP – Victoire aux points	3/2	45 IBA
	¼ Finale	IASHAISH Hussein (JOR)			8 IBA



Nations représentées dans la catégorie



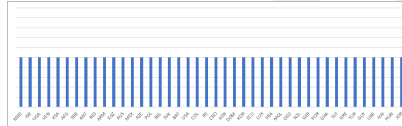
TQO 2 (mai 2024) – Bangkok, Thaïlande

BOUAFIA Soheb – Men 92 Heavyweight (47 boxeurs)

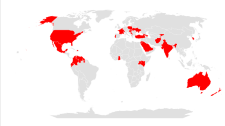


Classement IBA : 34

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Palmarès
2eme TQO, Thaïlande	1/32 Finale	JUNG Haneu (KOR)	WP – Victoire aux points	5/0	NC IBA
	1/16 Finale	HORSKOV Serhii (UKR)	WP – Victoire aux points	5/0	57 IBA -86kg
	1/8 Finale	SILAB Noori (AFG)			NC IBA



Nations représentées dans la catégorie

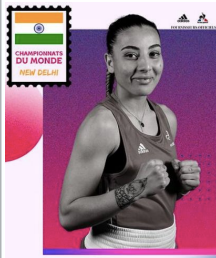


TQO 2 (mai 2024) – Bangkok, Thaïlande

16

5.3.3.4. Parcours réalisé par les boxeuses françaises

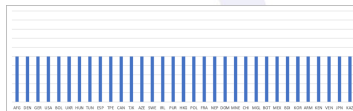
MOULAI Romane – 54kg - Bantamweight (48 boxeuses)



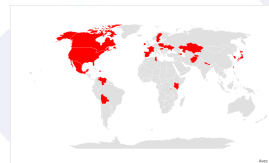
Classement IBA : 22 en – 52kg

Défaite de romane face à une nouvelle qualifiée pour les JO

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Palmarès
2eme TQO, Thaïlande	1/16 Finale	BRAVO Denisse (CHI)	WP – Victoire aux points	5/0	NC IBA
	1/8 Finale	Aeji IM (KOR)			44 IBA



Nations représentées dans la catégorie



TQO 2 (mai 2024) – Bangkok, Thaïlande

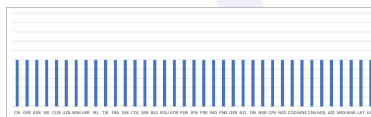
8

SONVICO Emilie - 66 kg - Welterweight (38 boxeuses présentes)

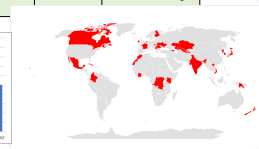


Classement IBA : 46

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Palmarès
2eme TQO, Thaïlande	1/16 Finale	IKO Friza Anyango (KEN)	WP – Victoire aux points	5/0	57 IBA
	1/8 Finale	CAMILA GABRIELA CAMILO BRAVO (COL)	WP – Victoire aux points	5/0	11 IBA -63kg
	¼ Finale	TRIEBELOVA Jessica (SVK)			39 IBA -75kg



Nations représentées dans la catégorie



TQO 2 (mai 2024) – Bangkok, Thaïlande

10

5.3.3.5. Bilan

Ce dernier tournoi qualificatif mondial de Bangkok a marqué une étape cruciale pour les boxeurs français encore en quête de leur ticket olympique. Malgré un bon taux de victoires global (12 sur 17 combats disputés), l'équipe de France n'a pas réussi à décrocher de nouvelles qualifications.

Les exigences pour se qualifier étaient particulièrement élevées, avec des pugilistes contraints d'atteindre les demi-finales ou de terminer troisièmes selon les catégories de poids. Si les résultats montrent un engagement fort, ils soulignent aussi la densité et la difficulté du tournoi, où nos trois boxeurs masculins ont échoué au stade du quatrième combat et où E. SONVICO, tout comme S. BOUAFIA, ont une nouvelle fois échoué à une victoire près de la qualification.

5.4. Bilan des épreuves qualificatives

La Direction Technique Nationale (DTN) s'était fixée un objectif ambitieux de parvenir à qualifier 10 à 11 athlètes (sur 13 possibles) pour les Jeux Olympiques de Paris, en répartissant 5 places chez les hommes et 5 à 6 quotas chez les femmes. Dès la première épreuve qualificative en juin 2023, nous avons obtenu 7 quotas (3 chez les hommes et 4 chez les femmes) ce qui nous laissait penser que l'objectif initial était atteignable. Ce début de campagne prometteur avait renforcé l'idée que nous pouvions combler les attentes avec un dispositif performant, tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les blessures, le manque d'expérience dans certaines catégories et la faible concurrence interne qui a parfois limité les options de sélection ont compliqué la consolidation de cet élan.

5.4.1. Bilan des Qualifications Masculines

- ✓ Billal BENNAMA (- 51 kg) : qualification obtenue dès les Jeux Européens en remportant le Tournoi.
- ✓ Sofiane OUMIHA (- 63,5 kg) : qualification obtenue dès les Jeux Européens en remportant le Tournoi.
- ✓ Makan TRAORE (- 71 kg) : qualification obtenue dès les Jeux Européens en se hissant en ½ finale du Tournoi.
- ✓ Djamili ABOUDOU MOINDZE (+ 92 kg) : qualification obtenue lors du 1^{er} TQO mondial de Milan
- ✗ Samuel KISTOHURRY (-57 kg) : athlète expérimenté mais fortement handicapé par des blessures récurrentes. Il n'a d'ailleurs pu participer qu'au dernier TQO, réduisant ses chances de qualification.
- ✗ Yojerlin CESAR (-80 kg) : talent prometteur avec deux beaux parcours sur les TQO.
Manque encore de maturité pour s'imposer à ce niveau, ce qui est compréhensible puisqu'il n'a que 20 ans et évolue dans cette catégorie depuis janvier 2023 seulement. Il n'a participé qu'aux deux TQO mondiaux.

✗ Soheb BOUAFIA (-92 kg) : athlète qui évolue dans une catégorie où la concurrence internationale est très relevée et où la concurrence nationale est faible. Il a d'ailleurs pris part aux trois TQO et échoue sur le dernier à une victoire de la qualification.

5.4.2. Bilan des Qualifications Féminines

✓ Wassila LKHADIRI (-50 kg) : qualification obtenue dès les Jeux Européens en terminant 2^{ème} du Tournoi.

✓ Amina ZIDANI (-57 kg) : qualification obtenue dès les Jeux Européens en remportant le Tournoi.

✓ Estelle MOSSELY (-60 kg) : qualification obtenue dès les Jeux Européens en se hissant en ½ finale du Tournoi.

✓ Davina MICHEL (-75 kg) : qualification obtenue dès les Jeux Européens en terminant 2^{ème} du Tournoi.

✗ Romane MOULAI (-54 kg) : évolue dans une catégorie qui n'est pas la sienne, ce qui a impacté ses performances. Malgré un engagement fort, l'adaptation a été difficile. Elle n'a participé qu'aux deux TQO mondiaux.

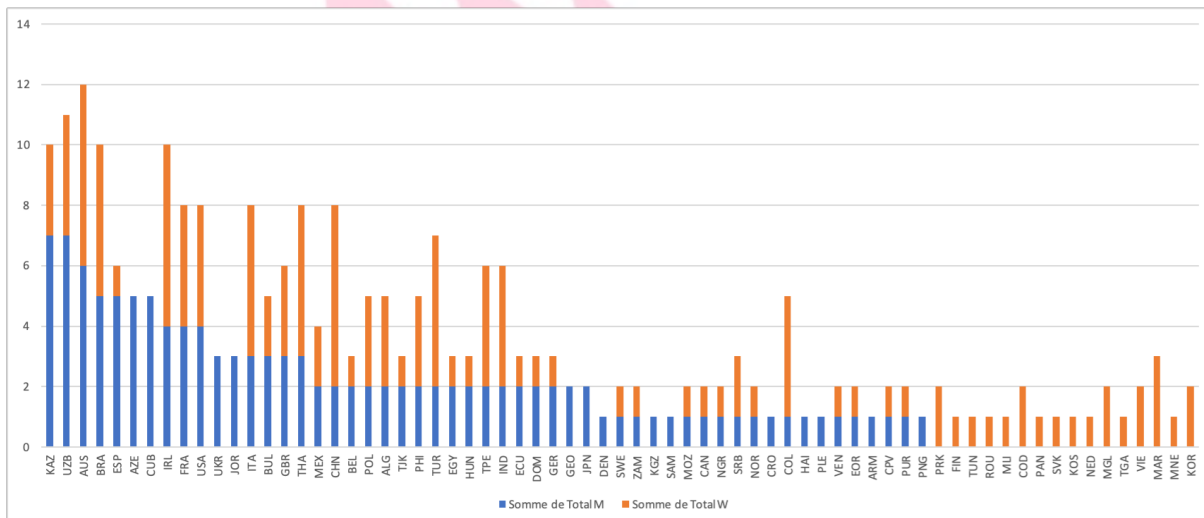
✗ Émilie SONVICO (-66 kg) : athlète expérimentée qui a pris part aux trois épreuves qualificatives et qui échoue à une victoire de la qualification à deux reprises (Jeux Européens + TQO de Bangkok). Concurrence interne trop tardive avec une athlète performante chez les jeunes mais qui venait de passer chez les séniors.

5.4.3. Récapitulatif du nombre de boxeurs français qualifiés sur les 7 derniers JO :

	Chez les Hommes	Chez les Femmes
JO de Sydney 2000	8 qualifiés sur 12 catégories (66,6%)	
JO d'Athènes 2004	6 qualifiés sur 11 catégories (54,5%)	
JO de Pékin 2008	9 qualifiés sur 11 catégories (81,1%)	
JO de Londres 2012*	5 qualifiés sur 10 catégories (50%)	0 qualifiée sur 3 catégories
JO de Rio 2016	8 qualifiés sur 10 catégories (80%)	2 qualifiées sur 3 catégories (67%)
JO de Tokyo 2021	4 qualifiés sur 8 catégories (50%)	1 qualifiée sur 5 catégories (20%)
JO de Paris 2024	4 qualifiés sur 7 catégories (57%)	4 qualifiée sur 6 catégories (67%)

5.4.4. Point sur la concurrence

✓ Répartition des sélectionné(e)s par pays aux JO de Paris 2024 :



A l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, 69 nations étaient représentées, contre 81 à Tokyo 2021. Une des explications pourrait être la diminution du nombre de quotas (246 à Paris contre 286 à Tokyo).

Aucune nation n'a réussi à qualifier une équipe complète, ce qui souligne le niveau de compétition extrêmement relevé.

Les pays ayant obtenu le plus grand nombre de places sont :

- 🇦🇺 Australie (AUS) - 12 qualifiés (6 hommes & 6 femmes)
- 🇺🇿 Ouzbékistan (UZB) - 11 qualifiés (7 hommes & 4 femmes)

Avec 8 qualifiés, la France se classe 6^e ex æquo avec :

- 🇮🇪 Irlande (IRL)
- 🇺🇸 États-Unis (USA)
- 🇨🇳 Chine (CHN)
- 🇮🇹 Italie (ITA) (pays hôte d'un tournoi de qualification)
- 🇹🇭 Thaïlande (THA) (pays hôte d'un tournoi de qualification)

Chez les hommes, seuls l'Ouzbékistan (UZB) et le Kazakhstan (KAZ) ont réussi à qualifier des boxeurs dans toutes les catégories de poids masculines.

Chez les femmes, les nations les plus dominantes ayant qualifié des athlètes dans toutes les catégories olympiques féminines sont :

- 🇦🇺 Australie (AUS)
- 🇮🇪 Irlande (IRL)
- 🇨🇳 Chine (CHN)

6. Le Tournoi Olympique

Le tournoi de boxe des Jeux Olympiques de Paris 2024 s'est déroulé du 27 juillet au 10 août 2024. Particularité notable de cette édition, les compétitions ont été organisées sur deux sites distincts :

- Arena Paris Nord à Villepinte pour la première partie des épreuves.
- Stade Roland-Garros qui a accueilli les finales et certaines ½ finales.

Cette double localisation a offert une expérience unique aux athlètes et aux spectateurs, mettant en valeur des lieux emblématiques de la région parisienne.

Malgré notre statut de pays hôte, nos athlètes n'ont pas eu l'opportunité de s'acclimater aux sites en configuration boxe avant le début des épreuves. Toutefois, grâce au dispositif "Gagner en France", nos équipes ont pu s'entraîner avec du matériel replica, identique à celui utilisé durant les Jeux.

De plus, pour marquer le lancement de la phase terminale de préparation, la Fédération a fait le choix symbolique d'organiser une réunion avec les élus, athlètes, staff et personnalités inspirantes au sein même des vestiaires du court Philippe Chatrier pour renforcer la motivation et l'esprit d'équipe à l'approche des Jeux.

6.1. Parcours des boxeurs français

BENNAMA Billal - Men 51 Flyweight (16 boxeurs)



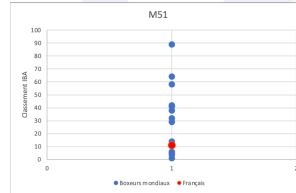
Classement IBA : 11



Médaille Argent JO 2024

Jeux Olympiques 2024 (juillet - août 2024), Paris, France

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA
Jeux Olympiques	1/8 Finale	HILL Rescoe [USA]	WP – Vainqueur aux points	3 / 2	5
	1/4 Finale	CLARO FIZ Alejandro [CUB]	WP – Vainqueur aux points	3 / 2	14 en -48
	1/2 Finale	ALCANTARA REYES Yunior [DOM]	WP – Vainqueur aux points	5 / 0	41
	Finale	DUSMATOV Hasanboy [UZB]	LP – Perdant aux points	0 / 5	4



30

OUMIHA Sofiane - Men 63.5 Light Welterweight (20 boxeurs)



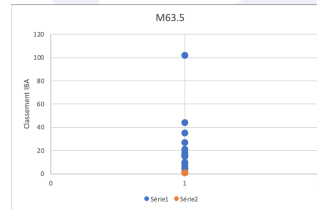
Classement IBA : 1



Médaille Argent JO 2024

Jeux Olympiques 2024 (juillet - août 2024), Paris, France

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement
Jeux Olympiques	1/8 Finale	ALKASBEH OBADA [JOR]	WP – Vainqueur aux points	3 / 2	35
	1/4 Finale	KOVACS Richard [HUN]	WP – Vainqueur aux points	5 / 0	18
	1/2 Finale	SANFORD Wyatt [CAN]	WP – Vainqueur aux points	5 / 0	32
	Finale	ALVAREZ BORGES Erislandy [CUB]	LP – Perdant aux points	3 / 2	9



32

TRAORE Makan - Men 71 Light Middleweight (20 boxeurs)

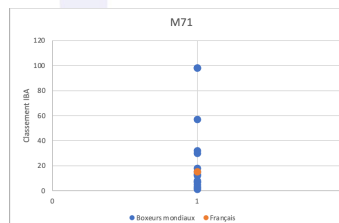


Classement IBA : 17

Défaite de Makan face au vainqueur des Jeux Européens 2023

Jeux Olympiques 2024 (juillet - août 2024), Paris, France

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA
Jeux Olympiques	1/16 Finale	Aidan WALSH [IRL]	WP – Victoire aux points	4 / 0	12 en -67
	1/8 Finale	TERTERYAN Nikolai [DEN]	LP – Défaite aux points	1 / 4	NC



34

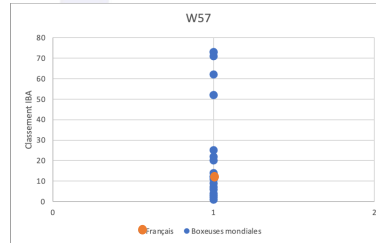
ZIDANI Amina – 57kg - Featherweight (22 boxeuses présentes)



Classement IBA : 12

Défaite d'Amina face à la Vice-Championne Olympique Tokyo 2021

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA
Jeux Olympiques	1/8 Finale	PETECIO Nesthy [PHI]	LP	1 / 4	6 en -54kg



Jeux Olympiques 2024 (juillet - août 2024), Paris, France

24

MOSSELY Estelle – 60kg - Lightweight (22 boxeuses présentes)



Classement IBA : 52

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA
Jeux Olympiques	1/16 Finale	GONZALEZ Jajaira [USA]	LP - Défaite aux points	4/0	Boxeuse mieux classée (8 IBA en -63)



Jeux Olympiques 2024 (juillet - août 2024), Paris, France

26

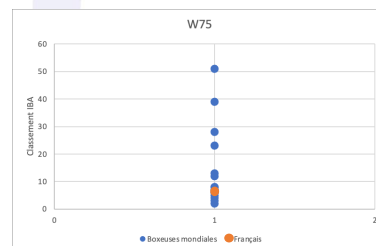
MICHEL Davina – 75kg - Middleweight (16 boxeuses présentes)



Classement IBA : 8

Défaite face à la médaillée de Bronze

Compétition	Position	Nom adversaire	Décision	Résultat	Classement IBA
Jeux Olympiques	1/8 Finale	MANIKON Baison [THA]	WP – Vainqueur aux points	5 / 0	51
	¼ Finale	NGAMBA Cindy [EOR]	LP - Défaite aux points	0 / 5	NC



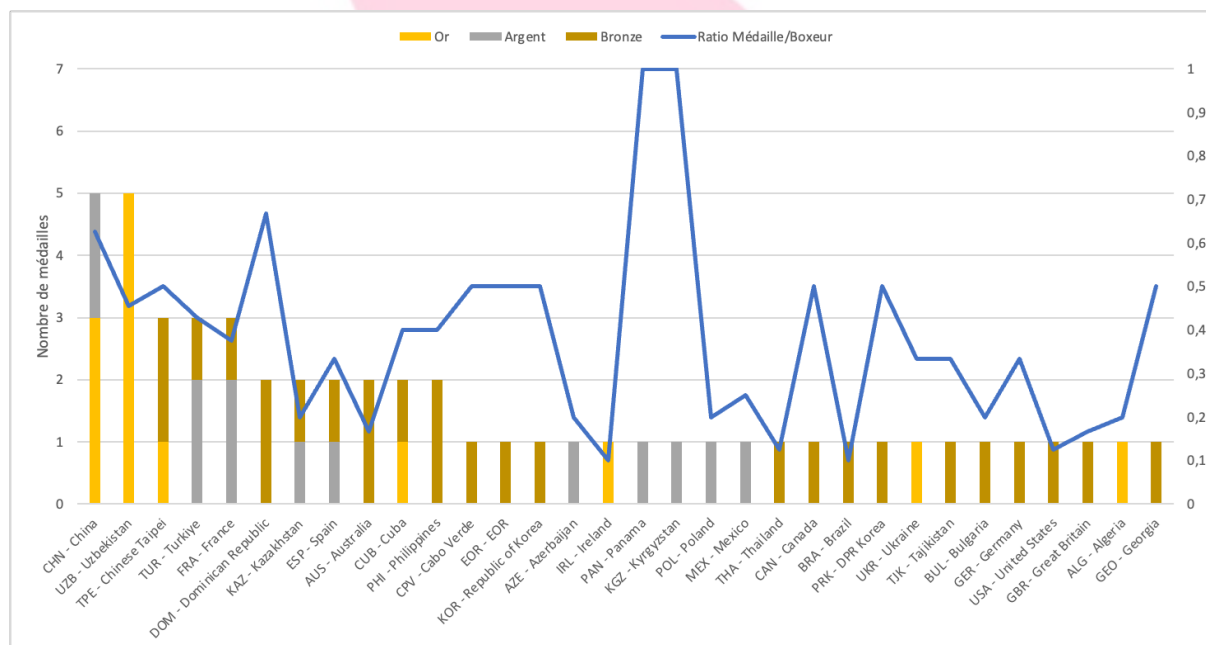
Jeux Olympiques 2024 (juillet - août 2024), Paris, France

28

**Bilan : 6 combats disputés – 2 victoires / 4 défaites
2 ¼ de finalistes**

6.3. Analyse

Avec trois médailles (deux en argent et une en bronze), l'objectif initial en termes de podiums a été atteint confirmant le statut de la France parmi les nations majeures de la boxe olympique (4^{ème} nation en termes de nombre de médailles).



Toutefois, l'absence de médaille d'Or tout comme l'absence de résultats de l'équipe féminine laissent un sentiment d'inachevé.

Chez les hommes, certains parcours individuels ont démontré un niveau de performance élevé, renforçant la crédibilité de la préparation et démontrant leur capacité à répondre présents dans les moments clés, malgré un arbitrage parfois contestable.

Même si la grande majorité des décisions prononcées ont été conformes aux résultats attendus, certains jugements nous ont laissé perplexes. C'est le cas, par exemple de S. OUMIHA pourtant favori, qui s'incline en finale contre son homologue cubain E. ALVAREZ alors qu'il remporte la deuxième et troisième reprise pour trois des cinq juges.

S. OUMIHA – FRA (Rouge) vs E. ALVAREZ – CUB (Bleu)

	Round 1	Round 2	Round 3	Total
Juge 1 : CAN	9 / 10	9 / 10	9 / 10	27 / 30
Juge 2 : NED	9 / 10	9 / 10	10 / 9	28 / 29
Juge 3 : IRL	9 / 10	10 / 9	10 / 9	29 / 28
Juge 4 : USA	9 / 10	10 / 9	10 / 9	29 / 28
Juge 5 : IRI	9 / 10	10 / 9	9 / 10	28 / 29

Le boxeur Cubain, surmotivé à l'idée de prendre sa revanche de la finale des derniers championnats du Monde, est mieux rentré dans le combat, imposant un rythme soutenu d'entrée mais S. OUMIHA semblait avoir comblé son retard au fur et à mesure du déroulement de la confrontation.

C'est encore plus vrai pour le combat en ¼ de finale de W. LKHADIRI, marqué par un mauvais alignement des juges et qui la prive d'une place sur le podium (gain des rounds deux et trois pour trois et quatre des cinq juges).

W. LKHADIRI – FRA (Rouge) vs A. VILLEGAS – PHI (Bleu)

	Round 1	Round 2	Round 3	Total
Juge 1 : EST	9 / 10	9 / 10	10 / 9	28 / 29
Juge 2 : BUL	9 / 10	10 / 9	9 / 10	28 / 29
Juge 3 : IRI	10 / 9	10 / 9	10 / 9	30 / 27
Juge 4 : INA	10 / 9	9 / 10	10 / 9	29 / 28
Juge 5 : ARG	9 / 10	10 / 9	10 / 9	28 / 29

6.3.1. Le manque d'influence de la France à l'international

Au-delà du résultat sportif, la décision rendue lors de la finale olympique de S. OUMIHA et du ¼ de finale de W. LKHADIRI met en lumière le poids limité que la France exerce sur les instances internationales de boxe. Le fait que ces décisions concernent des combats impliquant un athlète du pays hôte accentue le sentiment de frustration, soulignant que, même dans un contexte où l'on pourrait s'attendre à un certain levier d'influence, la France demeure en position d'affaiblissement face aux arbitrages et aux orientations prises par les instances dirigeantes.

6.3.2. Une modification de la manière de juger

Un constat général révèle que, contrairement aux compétitions précédentes (CM, TQO), les juges ont davantage favorisé les boxeurs offensifs. Ce changement de tendance a obligé nos pugilistes, souvent plus orientés vers la contre-attaque, à modifier leur style en adoptant une posture offensive qui va à l'encontre de leurs habitudes naturelles. Résultat : une mauvaise entame de combat qui les expose plus, les rendant vulnérables face à des adversaires qui excellent dans un style plus agressif. Cette problématique tactique a été bien gérée par B. BENNAMA mais a mis beaucoup plus en difficulté M. TRAORE et A. ZIDANI.

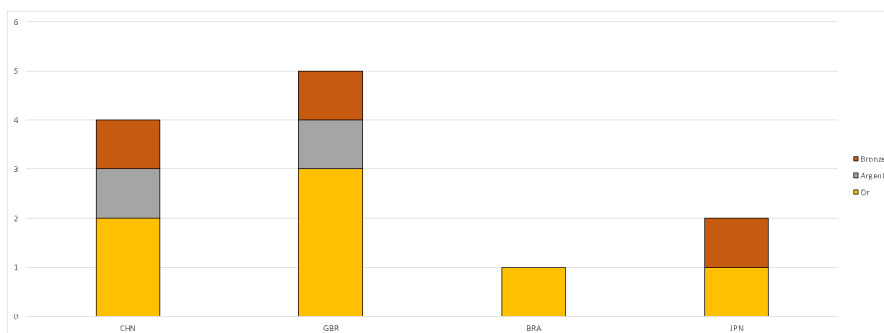
6.3.3. L'importance du 1^{er} round

Une analyse fine du déroulement des combats à Paris nous montre qu'environ 76% des boxeurs ayant remporté la 1^{ère} reprise sont déclarés vainqueurs à la fin du combat (contre 78% à Tokyo). Une fois le round 1 acquis, les juges ont plutôt tendance à conforter leur pointage initial lorsque la 2^{nde} reprise est serrée. Avec 2 rounds d'avance sur 3, il est, ensuite, quasiment impossible de perdre le combat hormis par KO ou disqualification. A contrario, seuls 9% des vainqueurs ont remporté leur combat après avoir perdu le 1^{er} round 0-5 ce qui témoigne de l'extrême difficulté qu'a rencontrée S. OUMIHA lors de sa finale olympique.

6.3.4. "Home Advantage" ?

L'histoire des Jeux Olympiques a souvent montré que le « home advantage » pouvait avoir un impact significatif sur les performances des athlètes du pays hôte. Cela a été particulièrement visible en boxe lors des JO de Pékin 2008 et de Londres 2012, où la Chine (5 médailles dont 2 en or) et la Grande-Bretagne (5 médailles dont 3 en or) avaient particulièrement brillé.

Médailles chez soi



L'effet du "Home Advantage" pour l'équipe de France de boxe à Paris 2024 s'est révélé contrasté. D'un côté, l'énergie du public a servi de catalyseur pour certains boxeurs comme B. BENNAMA et D. ABOUDOU, les poussant à se transcender lors des moments clés. De l'autre, la pression d'évoluer devant ses proches et l'attente du public ont pu inhiber d'autres athlètes, à l'image de D. MICHEL et M. TRAORE. Par ailleurs et malgré la présence de 2 athlètes en finale olympique, la France n'a remporté aucune médaille d'Or contrairement aux pays organisateurs des éditions précédentes.

Ce constat met en évidence qu'évoluer à domicile ne constitue pas une garantie de succès absolue, mais plutôt un facteur d'influence variant selon la personnalité et la gestion émotionnelle de chaque athlète. La volonté fédérale d'organiser un tournoi international annuel à compter de la saison 2025/26 vise à davantage familiariser nos athlètes avec ce type de manifestation dans la perspective de l'accueil d'un éventuel tournoi de qualification olympique avant Los Angeles 2028.

Le dispositif "Gagner en France" a quant à lui joué un rôle essentiel dans la préparation. En mettant à disposition la Maison de la Performance (MDLP) annexée au village olympique, il a permis aux athlètes et membres du staff de bénéficier de conditions d'entraînement et de récupération optimale. De plus, l'attribution de places spécifiques aux athlètes et à l'encadrement a facilité la concentration et évité toute dispersion, renforçant ainsi la cohésion du groupe dans la quête de performance.

6.3.5. Classement des nations dominantes :

Chez les hommes l'Ouzbékistan s'impose comme la nation la plus performante avec 5 médailles, toutes en Or. La France se classe 2^e, témoignant de la qualité de sa formation masculine et de sa régularité sur la scène internationale tout au long de l'olympiade.

Chez les femmes, la Chine domine le classement avec 5 finalistes dont 3 titres. Malgré l'absence de titres, la Turquie confirme les bons résultats obtenus à Tokyo 3 ans plus tôt.

Les résultats conjugués de l'Ouzbékistan et de la Chine permettent à l'Asie d'être le continent le plus performant totalisant 22 médailles dont 9 des 13 titres olympiques ! L'Europe se classe en 2^{ème} position portée par la France chez les hommes et la Turquie chez les femmes.

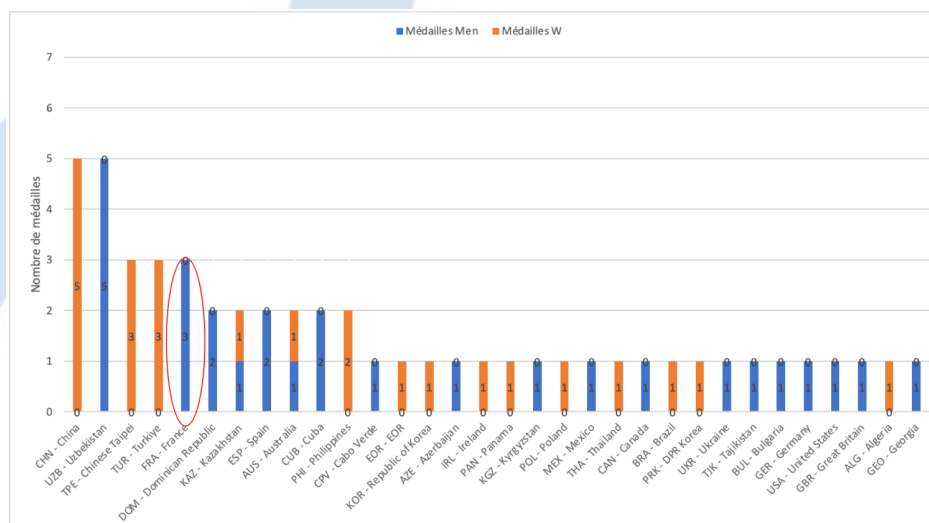
D'une manière générale et contrairement aux éditions précédentes, certaines grandes nations semblent marquer le pas telles que la Grande Bretagne (1 médaille de bronze), l'Irlande (1 médaille d'Or) ou les USA (1 médaille de bronze), 3 pays qui ont fait le choix de quitter très tôt l'IBA. Malgré une médaille d'Or obtenue au détriment de la France, Cuba présente un bilan bien inférieur à ses standards historiques qui témoigne de ses difficultés à renouveler son effectif vieillissant.

Ces résultats viennent renforcer une statistique récurrente : les athlètes médaillés lors des derniers Championnats du Monde ont de fortes probabilités d'être médaillés aux Jeux Olympiques. Cette donnée souligne l'importance d'une performance constante au niveau international en amont des Jeux pour espérer monter sur le podium olympique.

			Médaille monde	Aucune
Médaille aux JO	Hommes	Or	43%	57%
		Argent	26%	74%
		Bronze	23%	77%
	Femmes	Or	45%	55%
		Argent	82%	18%
		Bronze	45%	55%

6.3.6. Difficulté d'être performant dans les deux genres :

Seules deux nations (l'Australie et le Kazakhstan) ont réussi à décrocher au moins une médaille chez les hommes et chez les femmes, illustrant l'extrême complexité d'atteindre un haut niveau de performance simultanément dans les deux sexes. Cela confirme également la spécialisation de certaines nations dans l'un ou l'autre des genres.



6.3.7. Âge moyen des médaillés olympiques en boxe aux JO de Paris :

Hommes : Environ 26-27 ans

Femmes : Environ 27-28 ans

6.3.8. Âge moyen des boxeurs français qualifiés :

Hommes : Environ 25-26 ans

Femmes : Environ 26 ans

L'âge moyen des athlètes médaillés s'établit autour de 26 – 27 ans. Cette observation correspond aux tendances habituelles en boxe olympique, où l'expérience accumulée à travers plusieurs compétitions internationales joue un rôle déterminant.

La performance globale de l'équipe de France de boxe aux Jeux de Paris 2024 reste honorable avec une 5^e place mondiale et une 2^e place chez les hommes. Toutefois, l'absence de médaille d'or et les résultats en demi-teinte chez les femmes montrent les axes de progression nécessaires pour l'avenir. Le travail de préparation pour les prochains Jeux de Los Angeles en 2028 devra notamment s'appuyer sur les leçons tirées de cette édition, en capitalisant sur l'expérience acquise et en renforçant la compétitivité dans certaines catégories.

6.3.9. Débriefing post-JO avec l'Agence Nationale du Sport



Enseignements spécifiques à titre individuel :

Enseignement 1 : *Nécessité d'un suivi continu et direct dans la préparation mentale*

Dans plusieurs cas, la préparation mentale est restée fragmentée, avec des athlètes consultant des préparateurs mentaux indépendamment de la structure fédérale, rendant difficile la consolidation des progrès et l'intégration de cette préparation dans le suivi global. Cet isolement a mis en lumière l'importance d'un cadre de préparation mentale coordonné et supervisé, où les retours seraient partagés et intégrés à la stratégie d'entraînement collective.

Enseignement 2 : *Impact du manque de fraîcheur physique en début de compétition*

Certains athlètes ont rapporté une fatigue physique dès le premier round et premier combat ce qui a été un frein initial à la performance. Préparation au long terme ? Manque d'échauffement ? Bien que ces boxeurs aient ensuite montré une grande résilience pour terminer leurs combats en force, cet aspect souligne l'importance de réévaluer la phase finale de préparation physique. Il semble nécessaire d'optimiser la gestion des charges d'entraînement et des périodes de récupération, surtout dans les semaines précédant les compétitions majeures.

Enseignement 3 : *Importance d'une individualisation des stratégies de combat*

Entre manque de flexibilité tactique et témoignages de besoins futurs de toujours plus d'individualisation, se révèle le besoin d'une préparation tactique plus individualisée, permettant aux boxeurs de s'ajuster en temps réel et de tirer parti d'un éventail plus large de combinaisons et d'options de riposte.

Enseignement 4 : *Fragilité face aux ajustements du mode de jugement*

Bien que personne ne se soit trouvé d'excuse sur cet aspect, cela a fini par émerger. Certains boxeurs ont ainsi exprimé des difficultés liées aux changements de mode de jugement, en particulier les impacts de la subjectivité croissante des jugements. Pour certains, cela aurait même tout changé. Cet enseignement souligne la nécessité de préparer les boxeurs à naviguer dans l'incertitude et à adapter leur style en fonction de ces ajustements, à séduire les juges, mais implique directement le rôle politique et d'influence de la fédération à long terme.

Enseignement 5 : *Nécessité d'une transition structurée entre boxe professionnelle et amateur*

Pour les boxeurs qui jonglent entre compétitions professionnelles et amateurs, l'approche actuelle a montré ses limites, les boxeurs peinant à s'adapter pleinement aux deux formats. Cela met en évidence l'importance de planifier des périodes de spécialisation pour maximiser la performance olympique, en prévoyant une transition structurée vers le 100 % amateur à deux ans des Jeux.

Enseignement 6 : *Besoin de renforcer la communication avec le staff dans les cellules individuelles*

Certains membres du staff ont mentionné des difficultés pour obtenir des informations sur le suivi de certains athlètes évoluant dans des cellules individuelles. Ce manque de communication a entravé la continuité et la cohérence dans le suivi. Il est donc nécessaire de mettre en place des mécanismes d'échanges d'informations plus fluides, permettant à tous les membres du staff de rester informés et de contribuer efficacement à la préparation des boxeurs.

Enseignement 7 : *Intégration de l'analyse de données dans le parcours de formation dès les débuts*

Certains boxeurs ont montré un intérêt accru dans l'utilisation de l'analyse de données pour leur performance. Cela a mis en lumière l'importance de familiariser tous les athlètes avec les outils de données dès leur entrée au pôle et club, afin qu'ils puissent suivre leurs progrès et adapter leurs entraînements avec une base scientifique. Les entraîneurs, pour la plupart, témoignent d'un intérêt fort pour la prise de décision à long terme.

Enseignement 8 : *Cohésion d'équipe comme levier de performance, mais besoins spécifiques en individualisation*

La synergie et le soutien collectif ont été des atouts pour plusieurs boxeurs, les aidant à surmonter des moments difficiles. Cependant, pour certains, un besoin fort d'individualisation s'est exprimé en termes de préparation physique, tactique ou mentale. Cet enseignement met en lumière la nécessité de préserver la cohésion d'équipe tout en répondant aux besoins individuels spécifiques des athlètes, en équilibrant approche collective et ajustements personnalisés. Et cela pour tous les athlètes de manière uniforme.

Enseignement 9 : *Gestion du rythme et de l'engagement dès le premier round*

Plusieurs boxeurs et entraîneurs ont souligné l'importance de remporter le premier round, un facteur statistiquement déterminant pour la victoire. Pourtant, des erreurs d'engagement et des phases d'observation prolongées ont parfois compromis ce début de combat, mettant les athlètes en retard. Cet enseignement indique la nécessité d'une préparation plus ciblée pour maîtriser le rythme dès les premières minutes, en mettant l'accent sur des stratégies offensives et des exercices spécifiques d'ouverture de combat.

Enseignement 10 : *Importance du contrôle de l'espace et du centre du ring*

Certains boxeurs et entraîneurs ont mentionné des difficultés à imposer la présence au centre du ring, perdant l'avantage stratégique face à des adversaires plus dominants. Ce contrôle de l'espace est essentiel pour maintenir une position favorable et une perception de domination aux yeux des juges. Pour y remédier, des exercices de positionnement et de jeu de pieds plus poussés peuvent être intégrés à l'entraînement, renforçant la capacité des athlètes à maintenir un contrôle territorial tout au long du combat.

Enseignement 11 : *Adaptation rapide aux changements de style des adversaires*

La diversité des styles de boxe rencontrés lors des compétitions internationales, et le changement technico tactique imprimé par certains adversaires, a parfois mis en difficulté certains boxeurs, notamment face à des adversaires changeant fréquemment de position, de rythme, etc. Ce besoin d'adaptation rapide souligne l'importance de l'entraînement en opposition avec une variété de sparrings, incluant des adversaires aux styles non conventionnels et des mises en situation où l'athlète doit s'ajuster en temps réel aux mouvements de son opposant.

Enseignement 12 : *Capacité à gérer et masquer la fatigue dans les derniers rounds*

La gestion de la fatigue et son impact sur la performance visible sont des éléments critiques, surtout dans les combats serrés. Certains boxeurs ont évoqué des difficultés à masquer leur fatigue dans les derniers rounds, perdant en vivacité et laissant des signaux aux juges et à l'adversaire. Ce constat appelle à intégrer des exercices de résistance et de masquage émotionnel sous fatigue, pour que les boxeurs soient non seulement endurants mais également capables de préserver leur allure et leur posture en fin de combat.

Enseignement 13 : *Persuasion visuelle et mise en scène de la domination pour influencer les juges*

Ce retour suggère un travail sur les éléments de mise en scène et des modalités de combat plus visuellement impactantes, qui renforcent la perception de domination, comme les postures assurées et les réactions après les échanges, pour envoyer des signaux positifs aux juges.

Enseignement 14 : *Établir une base d'endurance fondamentale avant de travailler l'intensité spécifique*

Les retours montrent que l'endurance de base est essentielle pour soutenir les exigences élevées des compétitions multi-rounds, mais cette composante semble parfois sous-estimée dans la préparation physique actuelle, notamment chez les féminines. Il est recommandé de structurer la préparation en deux phases : d'abord une période de développement d'une solide endurance fondamentale, puis une intensification progressive de la charge spécifique, en incorporant des exercices de haute intensité axés sur la boxe. Cette méthode permet aux athlètes de mieux gérer la fatigue accumulée et d'éviter les

baisses de régime en fin de combat. Mais c'est aussi une nécessité métabolique : les adaptations centrales sont essentiellement développées lors d'efforts au SV1.

Enseignement 15 : *Exploiter les avantages du style cubain tout en intégrant les qualités physiques requises en boxe moderne*

Certains boxeurs et entraîneurs ont rapporté que, bien que privilégiant la finesse technique, ils peuvent être limités face aux exigences physiques croissantes de la boxe olympique moderne. Il est donc essentiel de combiner la finesse technique héritée de la formation cubaine (et de l'école française) avec un programme de préparation physique, et stratégique ciblé, notamment en endurance et en force-vitesse et cardio spécifique, pour répondre aux nouvelles attentes et formats de compétition.

Enseignement 16 : *Développement de la force explosive et de la force- vitesse pour répondre aux exigences du format 3 x 3 rounds*

La boxe olympique, avec ses trois rounds intensifs, exige une préparation axée sur la force explosive en force-vitesse optimisée pour pouvoir délivrer des coups rapides et puissants dans un laps de temps court. Mais il faut aussi l'envisager en répétition et soutien : l'endurance de puissance est elle aussi essentielle. Les boxeurs bénéficieraient d'un programme intensif de renforcement musculaire basé sur des exercices pliométriques, des paternes proches de la boxe sur des niveaux de puissance individualisés, et des mouvements explosifs avec des charges légères à modérées. Cela permettrait d'augmenter leur capacité à porter des coups puissants à haute cadence, tout en restant précis et endurants.

Enseignement 17 : *Travail de préparation physique différencié pour les athlètes féminines*

Les exigences de la boxe pour les athlètes féminines, notamment en ce qui concerne la capacité cardiovasculaire, l'endurance musculaire et la gestion de la récupération, nécessitent une approche spécifique. Le développement de protocoles de préparation physique adaptés aux phases du cycle menstruel des boxeuses et à leurs besoins particuliers est essentiel pour maximiser leur performance tout au long de l'année. Cela inclut des ajustements dans l'intensité des séances, des techniques de récupération, et un suivi étroit des charges d'entraînement.

7. Forces et Faiblesses de la stratégie employée au cours de l'olympiade 2021/2024 :

✓ Forces :

◆ Redressement sportif et consolidation de la France au niveau mondial.

Avec ses 20 médailles continentales et mondiales, la France a retrouvé une place forte dans le paysage international, contrastant avec l'olympiade précédente. Top 10 mondial confirmé lors des différents CM et des JO de Paris et nation européenne majeure.

◆ Développement des relations internationales

Coopération accrue avec des nations majeures (UZB, TUR, CUB...) pour des actions communes et du partage d'expérience. Organisation en France de camps d'entraînement internationaux renforçant notre savoir-faire (pré camp olympique à Nancy et Vittel...).

◆ Sélection olympique claire et transparente

Système de sélection interne lisible avec un tournoi interne de pré-sélection (Saint Quentin) permettant de désigner objectivement les représentants français, qu'ils soient amateurs ou professionnels, pour les TQO.

◆ Relations saines avec l'Agence nationale du Sport (ANS)

Dialogue constructif et transparent dans la construction et la justification du contrat de performance, assurant un soutien financier et organisationnel stable.

◆ Modernisation et optimisation de la performance

Renforcement de la cellule d'optimisation avec le recrutement d'une ressource dédiée (G. RISPAL) et le déploiement d'outils plus performants pour affiner la préparation des athlètes.

◆ Sécurisation du statut socio-professionnel des athlètes

Accompagnement renforcé de nos meilleurs athlètes en lien avec l'ANS, avec des dispositifs de soutien à l'emploi (CAE/CIP, emplois SHN, « Armée des Champions », INSEP, SNCF...) et soutien financier fédéral garantissant aux boxeurs un cadre plus stable pour performer.

◆ Individualisation des parcours de préparation

Meilleure prise en compte des spécificités de chaque athlète dans la planification des entraînements et des compétitions, optimisant leur montée en puissance.

◆ Renforcement de l'encadrement

Recrutement de plusieurs entraîneurs nationaux, dont un expert cubain chez les femmes, apportant une expertise supplémentaire sur la formation des athlètes. Partage d'expériences avec d'autres disciplines via le Plan Coachs de l'ANS et les séminaires favorisant la montée en compétences du staff.

◆ Réussite chez les jeunes et espoirs

Résultats solides dans les catégories jeunes et espoirs, preuve de la qualité du travail réalisé pour préparer la relève et pérenniser la dynamique actuelle.

◆ Appui des structures fédérales

Pôle France INSEP permettant de regrouper régulièrement les meilleurs athlètes et de les faire bénéficier des services dédiés à l'expression de la performance (action-type, profilage, médical...) et création du PFJ de Nancy en 2015 qui favorise l'éclosion des jeunes et facilite le renouvellement des équipes chez les hommes.

◆ Confiance absolue des élus de la Fédération envers le Directeur Technique National, sans ingérence politique, garantissant une grande autonomie dans la mise en œuvre de la stratégie sportive.

⚠ Faiblesses :

◆ Manque d'influence politique auprès des instances dirigeantes internationales (absence de Français au niveau de l'IBA et/ou de l'EUBC, absence d'ITO...), stratégie de lobbying quasi inexistante qui ne permet pas à la France de peser sur les décisions en comparaison à d'autres nations influentes.

◆ Manque de profils dans certaines catégories de poids, obligeant l'encadrement à poursuivre le travail avec des athlètes peu performants et pas toujours totalement investis.

- ◆ Difficulté à gérer les athlètes engagés politiquement qui prennent des positions au sein des instances internationales (IBA), parfois en contradiction avec la ligne fédérale ce qui peut nuire à la cohésion interne et à l'image de la Fédération.
 - ◆ Gestion délicate d'une athlète "hors cadre, qui, s'affranchissant des contraintes fédérales a fragilisé la chaîne de commandement et a eu un impact négatif sur la cohésion du groupe, créant des tensions internes et une perte d'autorité des entraîneurs.
 - ◆ Gestion du stress olympique et de la pression. Certains athlètes ont mal géré la pression des JO à domicile, entraînant des performances en dessous des attentes. Accompagnement mental insuffisant pour mieux les armer face à ce type d'événement.
 - ◆ Instabilité du staff chez les femmes en début d'olympiade et renouvellement trop fréquent des préparateurs physiques chez les hommes qui impactent sur la continuité de la progression des athlètes et sur la cohérence des cycles d'entraînement.
 - ◆ Difficulté à gérer simultanément le parcours amateur et professionnel dans les 2 ans qui précèdent les JO.
 - ◆ Impact négatif du Prize Money instauré par la Fédération Internationale qui pousse certains athlètes à privilégier les gains financiers plutôt que la performance sportive même si les deux sont corrélés. Cette valorisation crée une mentalité court-termiste, mettant en péril l'engagement total des boxeurs sur l'intégralité de l'olympiade.
 - ◆ Absence de synergie entre les deux staffs masculins et féminins qui nuit à la dynamique collective et à la cohésion fédérale.
 - ◆ Bassin de détection trop faible chez les filles limitant les perspectives de renouvellement. La fermeture du Pôle France Jeune Féminin de Nancy faute de candidates en est un parfait exemple.
 - ◆ Difficulté à faire évoluer la mentalité de certains membres du staff en ce qui concerne la méthodologie de travail. Résistance au changement chez certains face aux nouveaux outils d'optimisation (data, analyse vidéo...). + besoin de davantage de formation du staff
 - ◆ Manque de résultats des seniors féminines aux JO malgré une année 2023 très réussie (Jeux Européens, Championnats du Monde).
 - ◆ Pôle France Jeune Masculin sous staffé dont l'encadrement repose sur une seule personne à temps plein.
-



PARTIE 2

Stratégie 2025/2029

« Road to Los Angeles 2028 »

8. Programme d'accèsion au haut niveau

« Du Club au Podium Olympique »

8.1. Le club, premier maillon de la formation et socle de l'accèsion au haut niveau

Le parcours d'un boxeur vers le haut niveau débute immanquablement dans son club d'origine. Le club représente le premier lieu d'accueil, de découverte de la pratique et de construction des fondamentaux techniques, tactiques, physiques et mentaux.

C'est au sein des clubs que le jeune boxeur fait ses premiers pas vers la compétition, développe sa passion, forge ses bases et construit les valeurs qui guideront sa carrière. La qualité de l'accueil, de la formation initiale et de l'accompagnement proposé dans les quelques 1200 clubs que compte la Fédération Française de Boxe est donc déterminante pour identifier, fidéliser et faire émerger les talents.

Tout au long de son parcours de formation et de sa carrière de haut niveau, le boxeur réalisera des allers-retours permanents entre son club d'appartenance, les structures intermédiaires (Centres d'entraînement régionaux, Pôles France Jeunes et INSEP) et les Équipes de France.

Cette articulation exige une coopération forte et pérenne entre tous les acteurs de son encadrement. Ainsi, la communication régulière et qualitative avec les entraîneurs de club est un impératif pour assurer la cohérence du projet sportif de chaque athlète. Les entraîneurs de club doivent être pleinement impliqués et informés des objectifs, axes de travail et évolutions des boxeurs qu'ils ont formés.

✓ Développer la culture du haut niveau « *un état d'esprit avant tout...* »

Pour pouvoir « faire du haut niveau », il est fondamental d'en connaître les caractéristiques et les exigences. Il est important que chacun (boxeur / entraîneur) ait un niveau de référence élevé, niveau qui ne correspond pas à celui régional mais bien au niveau national voire international et ce, afin de développer une culture commune, axée vers la performance et l'excellence sportive. Si tous les acteurs de la discipline possèdent ce même niveau de référence et d'exigence, la mise en œuvre sur le terrain n'en sera que facilitée.

Pour ce faire, la Fédération Française de Boxe souhaite :

- ❖ Favoriser la présence des différents intervenants (boxeurs, entraîneurs) sur les compétitions de haut niveau qui se déroulent au niveau régional ou sur l'ensemble du territoire français (tournois, rencontres internationales, championnats nationaux).
- ❖ Diffuser largement de la documentation liée au haut niveau (vidéos, études-recherches, protocoles d'entraînement utilisés en Equipe de France...)
- ❖ Confronter les avis et partager les savoirs et expériences en faisant appel à des cadres de la Direction Technique Nationale reconnus (entraîneurs nationaux) lors de stages, colloques, séminaires et autres...
- ❖ Promouvoir par le biais de différentes interfaces telles que la revue fédérale, le site internet des ligues... les résultats d'excellence des boxeurs régionaux.

Au-delà des actions qui peuvent et doivent être menées, l'essentiel reste que chaque intervenant (boxeur / entraîneur) ait un discours et une philosophie en cohérence totale avec le niveau d'exigence que l'on se doit d'avoir pour prétendre à accéder au haut niveau.

✓ **Accompagner les entraîneurs de club**

Vouloir améliorer sensiblement le niveau des clubs et des boxeurs passe inévitablement par une augmentation significative du niveau de compétence des entraîneurs, que ceux-ci soient bénévoles ou employés. Il est important d'avoir une formation de base solide à travers le prérequis que constitue le Prévôt Fédéral (PF) mais pas uniquement. En effet, la Fédération Française de Boxe n'impose pas de recyclage aux entraîneurs ayant obtenu leur diplôme il y a un certain temps. Ces derniers peuvent donc enseigner en étant détenteurs d'un diplôme datant de 20 ans... La boxe étant en perpétuelle évolution, il convient d'informer les entraîneurs des nouvelles modalités d'entraînement.

Pour ce faire, la Fédération Française de Boxe souhaite :

- ❖ Mettre en place des réunions thématiques à raison d'une séquence par trimestre en ciblant dans un premier temps les membres de l'Equipe Technique Régionale, puis dans un second temps, les entraîneurs de club. Les thèmes abordés concerneront la coordination, les intentions tactiques, les fondamentaux, la préparation physique... De même, certains membres de l'ETR participeront en tant qu'observateurs ou cadre d'appoint à des actions nationales mises en place par la DTN. Enfin, la présence des entraîneurs de club, en plus des membres ETR, lors des différents stages régionaux regroupant l'élite amateur, permettra, outre d'individualiser un peu plus les contenus de travail proposés, d'élever le niveau de connaissance et compétence des entraîneurs locaux.
- ❖ Accompagner les candidats soucieux d'obtenir leur DE ou DES ou leur BP.
- ❖ Etablir un système de tutorat de manière à assurer une meilleure transmission des savoirs entre entraîneurs expérimentés mais vieillissant et jeunes entraîneurs en cours de formation.
- ❖ Identifier parmi le pool d'entraîneurs, les membres qui composeront l'Equipe Technique Nationale (ETN)

✓ **Identifier, labelliser et valoriser les clubs les plus engagés**

A compter de la saison 2025/26, la Fédération Française de Boxe mettra en place un label « Performance Sportive », destiné à reconnaître et accompagner les clubs les plus engagés dans la formation vers le haut niveau.

Les clubs labellisés bénéficieront d'un accompagnement renforcé sous différentes formes :

- Soutien en ingénierie de projet sportif,
- Formations spécifiques pour les entraîneurs,
- Accès privilégié à certaines actions fédérales (stages, compétitions de détection, etc.).

Les critères d'obtention du label reposeront entre autres sur l'investissement du club dans la formation de jeunes boxeurs, la qualité de l'encadrement, la régularité des résultats sportifs, l'implication dans les dispositifs fédéraux et la collaboration étroite avec les structures fédérales et les entraîneurs nationaux.

8.2. Le Parcours de formation

Dans l'objectif de faire émerger des boxeurs performants au plus haut niveau, la Fédération Française de Boxe a mis en place un parcours de formation clair, exigeant et progressif, s'étendant des premières catégories jeunes jusqu'au niveau senior.

Ce parcours repose sur l'acquisition progressive et maîtrisée de compétences dans plusieurs grands domaines essentiels :

	12/14 ans « Apprendre à s'entraîner »	15/18 ans « S'entraîner à s'entraîner »	19/22 ans « S'entraîner à la compétition »	+ de 22 ans « S'entraîner à gagner »
Forme de pratique	BEA / BA	BA	BA	BA / B. Pro
Âge d'entraînement	1	10
Structures	- Club	- Club - Centres R. - PFJ Nancy	- Club - PF INSEP	- Club « Perf » - PF INSEP
Technomotricité	Attitude / Garde Placement / Déplacements Gestion de la distance Disponibilité motrice Attaques simples Défenses simples	+ Variété des coups + Gestion des ≠ distances + Liaisons / enchaînements + Exploitation de l'espace et du matériel + Adresse / précision	+ Continuité des actions + Adaptation tactique + Exploitation	« Sur mesure »
Coordination générale & spécifique				
Capacités physiques	Vitesse (gestuelle et de réaction) Endurance générale & spécifique Gainage	+ Fréquence gestuelle + Perception de l'effort + Endurance de Force + Explosivité + rythme	+ Force + Puissance / Force + Endurance d'explosivité	« Sur mesure »
Capacités cognitives	Capacité d'apprentissage	+ Sens de l'observation + anticipation / prédiction	+ Capacité d'analyse + Créativité	« Sur mesure »
Capacités mentales	Gestion du stress et des émotions Application Acceptation de la difficulté (courage)	+ Persévérance + Degré d'engagement + Concentration	+ Dépassement de soi	« Sur mesure »
Aspects sociaux	Entraide	+ Scolarité + Soutien des parents	+ Communication	« Sur mesure »
Nbre ≈ d'assauts et/ou combats	30	30 / 40	50	« Sur mesure »

8.3. Les structures d'accès au haut niveau

Le programme d'accès au haut niveau répertorie un certain nombre de structures se situant entre les cellules de base que sont les clubs et les structures du programme d'excellence sportive.

Ces structures sont :

- Les Centres d'entraînement régionaux
- Le Pôle France Jeune de Nancy

8.3.1. Les centres d'entraînement régionaux :

Les Centres d'Entraînement Régionaux sont des structures non permanentes portées par les Comités Régionaux. Ils ont vocation à accueillir l'élite régionale dans un cadre structurant et adapté à l'exigence du haut niveau. Ils constituent une interface stratégique entre le club formateur et les structures nationales de performance (PF Jeune de Nancy, PF élite INSEP, Équipes de France).

Ces structures accueillent les sessions de passage de grades issus du dispositif des gants de couleurs ainsi que les stages de boxe éducative assaut (antichambre de la boxe amateur) et les regroupements de boxe olympique. Elles permettent également d'offrir des conditions d'entraînement améliorées. L'encadrement y est assuré par les membres de l'Équipe Technique Régionale (ETR) sous la tutelle du CTS référent du territoire et en lien étroit avec les entraîneurs nationaux des collectifs jeunes.

Les actions qui s'y déroulent poursuivent un double objectif : **détecter les athlètes à potentiel identifié & les regrouper régulièrement pour poursuivre leur formation dans le cadre du programme « Horizon 2032/36 ».**

L'accès à la compétition nécessite l'obtention du grade rouge. Ce passage ne peut s'effectuer que sous le contrôle d'un membre de l'ETR. Tous les futurs compétiteurs sont donc observés à l'échelon régional (filtre n°1) et les meilleurs d'entre eux sont conviés à participer aux entraînements de masse et stages régionaux. Ils sont également rejoints par les boxeurs qui ont performé sur les championnats départementaux et régionaux. En plus des inscriptions « spontanées », tous ces athlètes (garçons et filles) font partie intégrante du dispositif « Horizon 2032/36 » qui a pour but d'animer une « équipe jeune » compétitive, aux couleurs de la région mais aussi et surtout, de permettre aux jeunes athlètes détectés d'accéder au haut niveau et d'intégrer les collectifs nationaux.

Pour ce faire :

- ✓ 2 regroupements par mois y sont organisés en plus des passages de grades et des entraînements de masse.
- ✓ Chaque promotion est parrainée par un athlète ou ex-athlète de l'équipe de France.
- ✓ Des regroupements sur plusieurs jours peuvent être mis en place pendant les vacances scolaires.
- ✓ Un regroupement sur 3 jours est organisé sur le Pôle France Jeune de Nancy
- ✓ Organisation de compétitions interrégionales à raison de 3 événements minimum par saison
- ✓ Possibilité de prendre part aux tournois internationaux ouverts aux clubs pour les meilleurs athlètes.

Les objectifs recherchés au travers de ces stages, dont les contenus sont élaborés par les entraîneurs nationaux, sont multiples.

Ainsi, le projet s'articule autour de 4 volets majeurs :

- Les savoirs : transmission à chaque espoir des savoirs et des bonnes pratiques propres au haut niveau et à une vie de groupe ainsi que le vécu de premières rencontres de dimension nationale et internationale.
- L'émulation : le Comité Régional recherche un brassage accru de partenaires d'entraînement et une densité compétitive spécifique.
- La relation : les objectifs contractuels s'axent positivement autour des relations entraîneurs et boxeurs, membres de l'équipe technique régionale et entraîneurs de club.
- La détection-sélection

8.3.2. Le cahier des charges des centres d'entraînement régionaux

Pour qu'un centre puisse être reconnu par la Fédération Française de Boxe, il doit centraliser les moyens techniques, humains et logistiques pour permettre un entraînement régulier, de qualité, et dans des conditions optimales de progression.

Les structures retenues doivent répondre aux normes suivantes :

Accessibilité et implantation

- Localisation géographique centrale à l'échelle de la région
- Accessibilité facilitée depuis les principaux axes routiers ou ferroviaires
- Proximité immédiate (moins de 10 minutes à pied ou en navette) de :
 - Structures d'hébergement (internats, hôtels)
 - Structures de restauration

Équipements sportifs minimaux

- 2 rings de dimension de compétition (5x5 ou 6x6m)
- 10 appareils de frappe incluant sacs lourds, poires, mannequins...
- Une surface minimale de 300m² libre et dégagée ou salle multisports à proximité immédiate
- 2 vestiaires distincts équipés de douches
- 1 local sécurisé pour l'entrepôt du matériel fédéral

Condition d'accueil des publics

- Capacité d'accueil : 30 à 50 boxeurs simultanément (mixité possible)
- Fréquence d'accueil d'au minimum 2 jours par mois

Encadrement et pilotage

- Coordination assurée par un responsable technique régional (CTS, CTF ou coordonnateur de l'ETR validé par la Fédération Française de Boxe)
- Entraînements assurés par des membres de l'équipe technique régionale diplômés et titulaires d'une carte professionnelle.
- Collaboration formalisée avec les clubs régionaux

Fonctionnement attendu

- Accueil de stages de perfectionnement technique BEA et BA
- Détection
- Passage de grades
- Suivi administratif et technique des athlètes accueillis (feuille de présence, fiches d'observation, bilans, transmission des informations auprès des EN).

Un audit annuel pourra être réalisé par la Fédération pour évaluer le respect du cahier des charges. Les centres conformes pourront être labellisés "Centre d'Entraînement Régional de la FFBoxe" et bénéficier :

- D'un appui technique fédéral
- D'un soutien à l'équipement
- D'une valorisation dans la communication fédérale

8.3.3. Les centres d'entraînement régionaux labellisés pour la période 2025/2028 :

■ Régions métropolitaines

- **Hauts de France** : EFM d'Hénin Beaumont et Parc Départemental d'Olhain
- **Grand Est** : CREPS de Nancy
- **Normandie** : Fleury sur Orne et Villers sur Mer (Houlgate – rénovation en cours)
- **Nouvelle Aquitaine** : La Base (Temple sur lot), Centre départemental sportif de Bugeat
- **Centre Val de Loire** : CREPS de Bourges
- **PACA** : Frejus et Aix en Provence

■ Territoires Ultra-marins :

- **Guyane** : IFAS (Institut de Formation et d'Accès au Sport de haut niveau) – Cayenne
- **La Réunion** : Gymnase DUPARC – Ste Marie (Zone Nord) et Stade Michel VOLNAY – St Pierre (Zone Sud)
- **Martinique** : IMS (Institut Martiniquais du Sport) – Le Lamentin
- **Nouvelle Calédonie** : Complexe J. WAWANABU – Nouméa

Cette reconnaissance annuelle peut être amenée à évoluer au cours de l'olympiade.

8.3.4. Le Pôle France Jeune de Nancy :

Créé en 2015, le Pôle France Jeune (PFJ) de Nancy constitue une étape importante du parcours de formation vers le haut niveau. Destiné aux jeunes athlètes masculins les plus prometteurs, passés par les dispositifs régionaux et nationaux de détection, ce Pôle rassemble ceux disposant de la plus grande marge de progression technique, physique et mentale.

Contrairement aux centres d'entraînement régionaux, les séances y sont biquotidiennes, un suivi médical y est proposé et la scolarité est aménagée favorisant la réussite du double projet.

Le Pôle France Jeune de Nancy repose sur un staff technique expérimenté, complété par les ressources spécialisées du CREPS de Nancy, incluant :

- Médecins du sport
- Kinésithérapeutes
- Diététicienne
- Préparateur physique
- Référent scolaire et éducatif

Cette synergie permet un accompagnement global du jeune boxeur, à la fois sur le plan sportif, médical et éducatif. Des entraîneurs issus de l'Equipe Technique Nationale (ETN) interviennent également régulièrement sur le pôle, en appui du staff national, notamment lors de regroupements nationaux.

Le Pôle France Jeune de Nancy accueille 12 à 14 athlètes internes, afin de garantir un suivi personnalisé et un accompagnement de qualité, plutôt que de viser une quantité importante. Cette capacité restreinte permet une attention particulière à chaque boxeur, maximisant ainsi leurs chances de progression vers le haut niveau.

Le bilan de ces 9 premières saisons nous permet aujourd'hui de relever tout un ensemble de points positifs. L'excellent travail mené au sein de cette structure a favorisé l'éclosion de nombreux athlètes qui ont rapidement intégré le Pôle France INSEP par la suite comme le démontre le tableau des flux ci-dessous :

Transfert PFJ Nancy – PF INSEP	
Saison 2015/16	
Saison 2016/17	Bennama – Rodriguez – Erdogan – Monny V.
Saison 2017/18	Hamraoui – Fendero – Dupetitmagneux - Prat
Saison 2018/19	Grau E.
Saison 2019/20	Monny R.
Saison 2020/21	Boukedim – Melkumian – Bouaita – Grau H. - Koné
Saison 2021/22	Cesar – Marguerite – Rivoual - Baraia
Saison 2022/23	Mouflih
Saison 2023/24	Année pré-JO
Saison 2024/25	Benali – Djemmal – Spica – Boli - Trbic

Outre le fait d'intégrer l'INSEP, une majorité des ex-pensionnaires parvient à se hisser, a minima, en ½ finale des Championnats de France séniors dès la 1^{ère} année dans cette nouvelle catégorie d'âge. D'un point de vue statistique, 33% d'entre eux (1/3) ont pris part à une compétition de référence sénior suite à leur cycle de formation entamée au PFJ. L'un d'eux a même été médaillé d'argent lors des derniers JO à Paris.

Sur le plan scolaire, le taux de réussite au bac est de l'ordre de 96% sur les 9 dernières années.

Par ailleurs, la DTN a choisi de reconduire sa politique consistant à ouvrir le pôle aux meilleures équipes régionales afin de favoriser la confrontation entre les boxeurs et de densifier les échanges entre les entraîneurs. Ces actions permettent de créer une dynamique nationale, d'affiner notre système de détection tout en permettant de diversifier les oppositions.

Dans cette logique, un lien est également plus affirmé entre le pôle France Jeune et le pôle France de l'INSEP afin de sensibiliser les meilleurs jeunes sur le haut niveau des seniors et de faciliter la transition jeune/sénior. Cet échange est facilité par le fait que la nouvelle organisation du haut niveau prévoit un responsable unique de l'ensemble de la filière masculine.



Malgré la volonté affirmée de structurer également un parcours d'excellence dédié aux jeunes boxeuses, le Pôle France Jeune Féminin n'a pas été réouvert pour cette olympiade. Cette décision a été motivée par l'insuffisance de candidatures présentant un potentiel sportif suffisant pour garantir un fonctionnement cohérent, compétitif et durable de la structure.

La Direction Technique Nationale reste toutefois mobilisée pour :

- Suivre les talents féminins dans les territoires,
- Renforcer les actions de détection spécifiques (notamment à travers le programme « Lady Boxing Perf »)
- Soutenir les parcours individualisés dès lors que la boxeuse est intégrée en équipe nationale.

8.3.5. Les dispositifs régionaux et nationaux de détection :

Afin d'identifier puis d'accompagner les profils les plus prometteurs, la Direction Technique Nationale s'appuie sur plusieurs filtres fondés sur un maillage territorial dense, une sélection progressive et un accompagnement global.

- Étape n°1 : Recensement, région par région, des boxeurs amateurs minimes / cadets / juniors + séniors de - de 22 ans, Hommes & Femmes. Ces informations nous permettent de connaître précisément le nombre d'athlètes qui échappent à notre système de détection lors du bilan de fin de saison.
- Étape n°2 : Organisation dans chaque grande région de regroupements de boxeurs amateurs minimes / cadets / juniors / séniors - de 22 (voire de certains boxeurs minimes - cadets issus de la BEA) selon un calendrier prédéfini :
 - 2 regroupements en Octobre
 - 2 regroupements en Novembre
 - 1 à 2 regroupements en Janvier
 - 2 regroupements en Février
 - 1 regroupement en Mars
 - 2 regroupements en Avril

□ 2 regroupements en Mai

En fonction des particularités et spécificités régionales, possibilité de réaliser l'opération sur 2 jours. L'animation de ces stages peut être réalisée par des entraîneurs nationaux

- Étape n°3 : A l'issue de chacun des regroupements, le cadre technique de la DTN référent dans la région ainsi que les membres des Équipes techniques régionales (ETR) identifient les profils les plus prometteurs à fort potentiel et communiquent les noms à la Direction technique nationale. A ce stade, il s'agit principalement de déceler les capacités de coordination motrice mais aussi de compréhension des exercices demandés au regard des thèmes à travailler spécifiquement ainsi que la capacité d'apprentissage, l'adaptabilité dans différentes configurations technico-tactiques de combat et enfin d'évaluer le comportement (implication, degré de concentration et d'écoute, envie de se surpasser etc.). En revanche, les capacités physiologiques ne constituent pas un facteur discriminant et ne font donc pas l'objet d'une quantification dans le cadre d'épreuves physiques spécifiques. Et ce, dans la mesure où, à ces âges, la maturité physique est extrêmement variable et ne préjuge donc pas du degré de compétitivité ultérieure de la personne.



Seuls les boxeurs ayant participé à au moins 1 stage entre septembre et décembre et 1 autre stage entre janvier et mars de la même saison, sont susceptibles de pouvoir être retenus pour une action nationale par la DTN.

- Étape n°4 : Participation obligatoire aux championnats régionaux (voire départementaux s'ils existent). Observation de ces différentes phases par le cadre technique d'Etat appuyé par les membres de son ETR.

Si les performances corroborent ce qui avait été décrit, les meilleurs sont alors conviés, par groupe d'une vingtaine, à participer à des regroupements nationaux sur le Pôle France Jeune de Nancy.

- Étape n°5 : A l'issue des championnats régionaux (mi-décembre), proposition des CTS/CTF en région d'une première liste de boxeurs à potentiel en tenant compte des critères suivants :
 - comportement observé lors du ou des 2 premiers stages régionaux (grille de détection)
 - comportement observé lors des championnats départementaux et/ou régionaux

Diffusion de cette liste (avec grille complétée) auprès du responsable de collectif concerné.

- Étape n°6 : Convocation éventuelle des athlètes identifiés, sur des actions nationales mises en place par les responsables de chaque collectif (actions spécifiques : stage national d'évaluation, TMA INSEP... ou participation partielle à des actions des collectifs France : stages préparatoires à des tournois...)

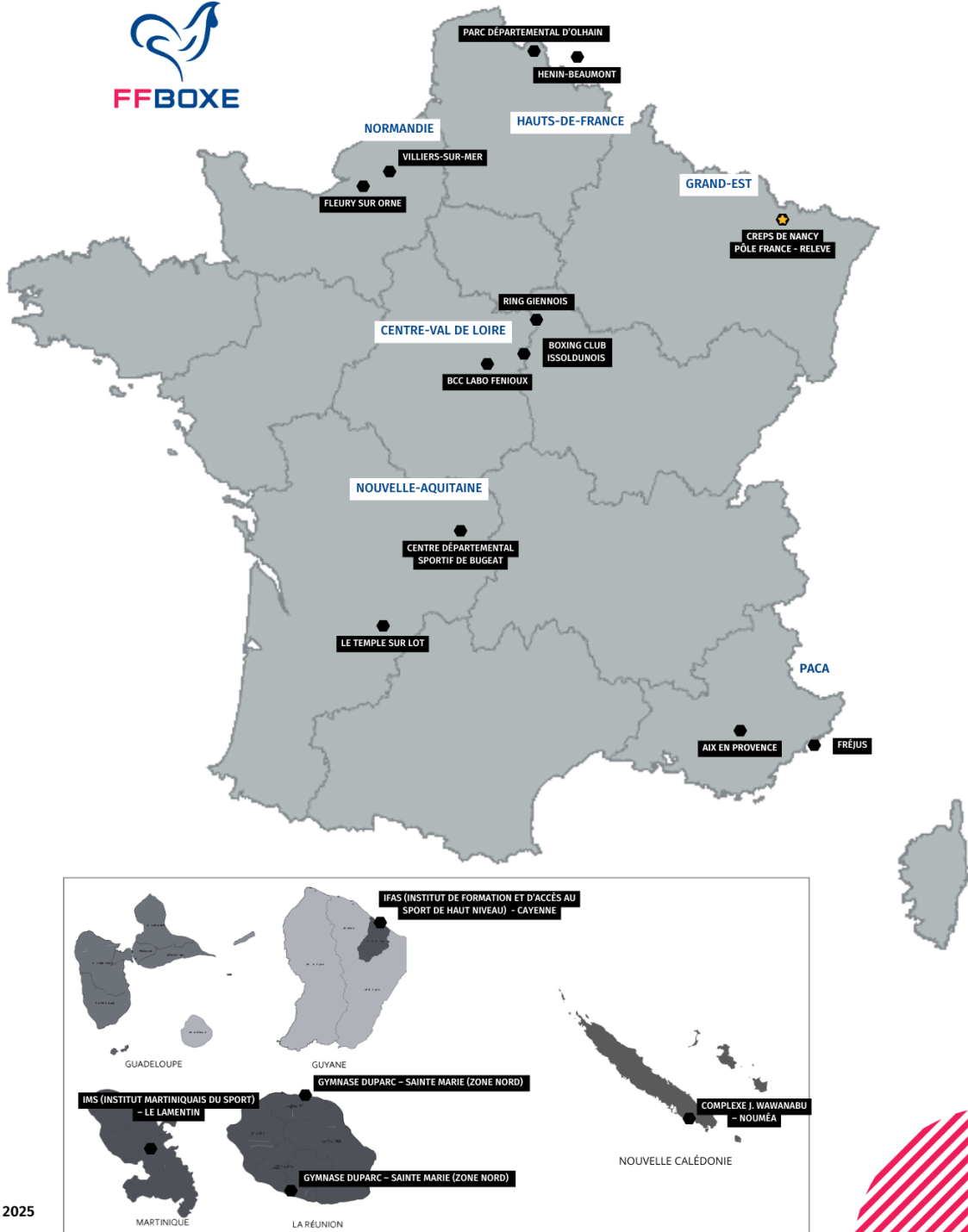
Les étapes 2 à 6 permettent de ne pas avoir un jugement biaisé, basé exclusivement sur la performance sportive réalisée lors des championnats nationaux.

- Étape n°7 : Participation aux CFA en fonction des catégories d'âge + Observation des comportements sur les différentes phases par les entraîneurs nationaux.
- Étape n°8 : A l'issue des championnats, convocation à des regroupements à l'échelle nationale pour les meilleurs profils et/ou poursuite du travail au club et en région + compétitions interrégionales jusqu'à la fin de la saison. Tous font l'objet d'un suivi avec, pour ceux qui présentent les qualités nécessaires, la perspective d'intégrer soit le pôle France jeune de Nancy, soit le collectif national élargi de leur catégorie d'âge.

8.3.6. Cartographie du programme d'accession



CARTOGRAPHIE PROGRAMME ACCESSION



MAI 2025

9. Programme d'excellence sportive :

Consciente des enjeux et soucieuse de participer au rayonnement de la France à l'international, la Fédération Française de Boxe met tout en œuvre pour permettre à ses athlètes élites d'être les plus performants possibles et de figurer en bonne position lors des plus grandes échéances compétitives. Les dispositifs mis en place doivent donc permettre aux meilleurs athlètes de trouver les conditions optimales de la réussite sportive sans négliger pour autant le projet de reconversion socioprofessionnelle.

9.1. Le Pôle France INSEP

Le Pôle France INSEP a démontré tout son intérêt dans la préparation des futurs médaillés olympiques et a toujours participé aux résultats des équipes de France en offrant un lieu quotidien de travail propice à la performance.

Boxeurs médaillés olympiques passés par le PF INSEP sur les 7 dernières olympiades	
JO de Sydney 2000	Asloum - Thomas
JO d'Athènes 2004	Thomas
JO de Pékin 2008	Djelkhir – Sow - Vastine
JO de Londres 2012	
JO de Rio 2016	Oumiha – Cissokho – Bauderlique – Yoka – Mossely - Ourahmoune
JO de Tokyo 2021	
JO de Paris 2024	Bennama – Oumiha - Aboudou

Au-delà des médaillés, l'intégralité des olympiens en boxe sont systématiquement passés par le Pôle France INSEP en tant qu'interne.

Intégré au sein de l'INSEP, le Pôle présente l'avantage de permettre à ses pensionnaires de s'entraîner, récupérer, se former, se soigner, dormir et manger sur le même site. Il dispose d'équipements modernes (rings olympiques équipés de caméras pour l'analyse vidéo, matériel de musculation, plateau cardio...) et peut s'appuyer sur une multitude de services proposés par l'établissement (Balnéo, DEXA, chambre de thermorégulation, chambres hypoxiques...).

Sur le plan des ressources humaines, presque 1/4 des cadres techniques de la DTN y est affecté :

- 1 coordonnateur de Pôle
- 4 entraîneurs à plein temps qui connaissent le circuit international et dont l'expérience du plus haut-niveau est gage de qualité pour l'enseignement prodigué
- 1 préparateur physique à plein temps
- 1 secrétaire
- 1 analyste de performance

Les pensionnaires y sont également suivis sur le plan médical avec 1 médecin ainsi qu'1 kiné qui font la jonction avec le staff technique.

Depuis quelques années, nous constatons une modification du type de population recrutée au

sein de la structure. Même si le Pôle reste un passage obligé pour tout athlète désireux de performer à l'international et de préparer les compétitions de référence, les boxeurs les plus expérimentés n'y sont plus systématiquement internes et travaillent davantage au sein de leurs clubs respectifs autour de cellules spécialement dédiées et en lien avec les entraîneurs nationaux. Toutefois, le Pôle France INSEP reste le camp de base des équipes de France et il sera demandé aux présélectionnés olympiques masculins comme féminins d'y occuper le statut d'interne ou ½ pensionnaire dès la rentrée 2026/27 soit 1 an avant le début des qualifications olympiques.

En attendant, les athlètes qui y sont retenus sont majoritairement des espoirs de la discipline, pour une partie d'entre eux, issus du Pôle Jeune de Nancy, ainsi que des athlètes ne bénéficiant pas d'un club structuré leur permettant de poursuivre leur accompagnement vers la haute performance. Ce travail quotidien, entre la préparation des meilleurs sportifs et la formation de la relève, est un gage de pérennité des résultats comme un gage de qualité pour nos jeunes talents grâce à l'échange permanent avec les plus anciens dans les séquences d'opposition.

La constitution de deux groupes de niveau (élite & développement) permet un travail plus adapté et plus efficace car plus homogène. Il va également dans le sens d'un travail plus individualisé et permet de prendre en compte les capacités d'apprentissage de chacun. Ainsi l'envoi de groupes différents à des compétitions ou des rencontres pays à pays, en fonction du niveau, permet une montée en compétences de l'ensemble des boxeurs de façon adaptée et harmonieuse. Le contrat de performance avec l'ANS est d'ailleurs formalisé dans ce sens avec une distinction opérée entre les différents collectifs.

Le pôle a aussi l'ambition de permettre à tous nos boxeurs d'envisager un parcours au-delà de la boxe. Les services de l'INSEP offrent une palette de formation post BAC (études universitaires et professionnelles) adaptées aux contraintes du plus haut niveau de préparation sportive. L'engagement dans une formation y est d'ailleurs une condition sine qua none pour être inscrit en Pôle (avec un aménagement spécial pour les athlètes engagés dans le projet olympique).

La réussite scolaire, universitaire et/ou professionnelle avoisine les 90% ce qui permet aux familles encore réticentes de confier plus facilement leurs enfants à la fédération.

9.2. Les besoins spécifiques

Pour obtenir une optimisation maximale de la capacité de performance de chacun de nos athlètes, il est fondamental d'analyser correctement les facteurs de performance, de détecter les qualités et défauts et proposer un travail en lien avec les attentes spécifiques en fonction des uns et des autres. L'individualisation doit donc être au cœur des préoccupations. Cela passe prioritairement par un profilage fin ponctué de stratégies de préparation personnalisées.

Profil utilisé	Usage
Profil psychologique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les leviers et notamment les leviers motivationnels des athlètes pour affiner la notion d'engagement ... • Lever des ancrages et des perceptions (douleur, fatigue, poids, ...)

Profil Composition Corporelle	<ul style="list-style-type: none"> • Pour objectiver l'attribution des catégories • Orienter les décisions sur la stratégie de la diététique de l'athlète : notamment dans le suivi du poids • Évaluer les répercussions du travail de PP : modification de la taille des foyers MM / MG
Profil musculaire	<ul style="list-style-type: none"> • Objectiver le choix dans les catégories • Identifier et suivre les déséquilibres éventuels • A lier avec les attendus de la catégorie choisie
Profil Mobilité <i>(tests FMS)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'aisance gestuelle pour une meilleure application des propositions techniques • Dimension prophylactique
Profil bioénergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer de métriques objectives pour orienter le travail technique / technico- tactique

9.3. Cartographie du programme d'excellence



CARTOGRAPHIE EXCELLENCE



10. Stratégie 2028

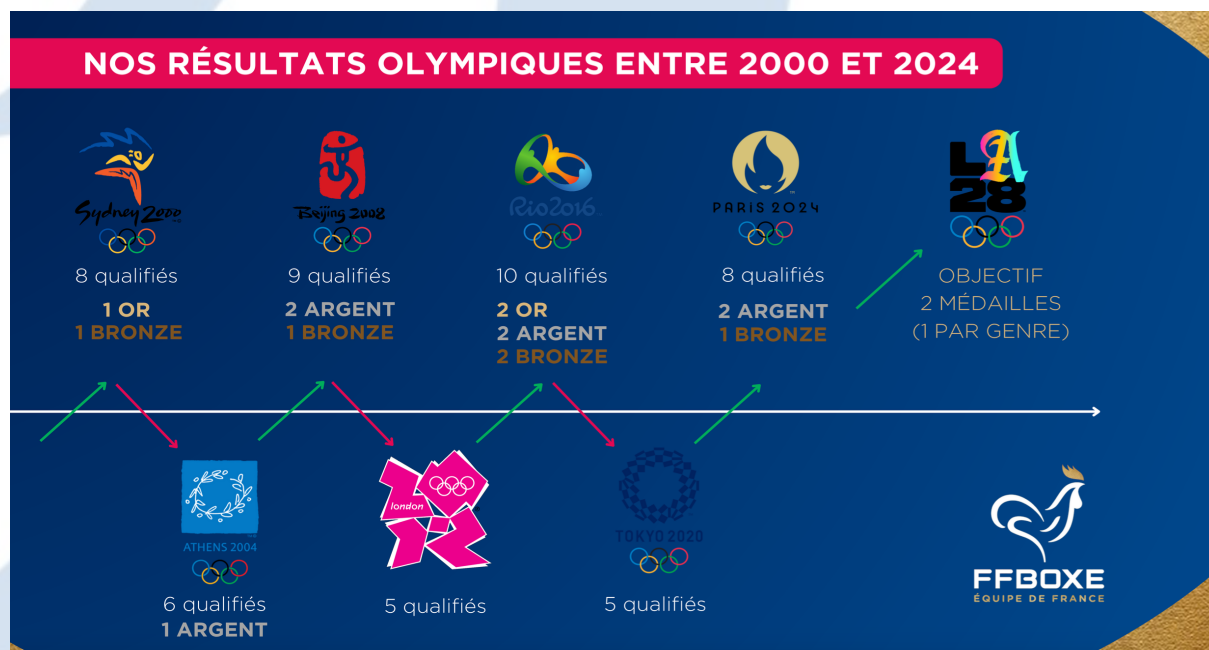
10.1. Objectifs sportifs pour l'olympiade 2025/2028

Malgré une concurrence internationale de plus en plus accrue, la boxe fait partie des disciplines qui contribuent au rayonnement de la France à l'international grâce notamment aux médailles remportées lors des Jeux Olympiques (15 médailles dont 3 en Or obtenues depuis le début du XXIème siècle).

À l'horizon des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, la Fédération Française de Boxe ambitionne de maintenir un haut niveau de performance sur la scène internationale. Dans la lignée de l'olympiade précédente, elle entend conserver sa place au sein du top 10 mondial et du top 3 européen.

Malgré l'absence à ce jour de confirmation officielle des catégories de poids olympiques ou des modalités de qualification (suite à l'annonce du CIO du 20 mars 2025 de maintenir la boxe au programme olympique), la FFBoxe fixe comme **objectif prioritaire la conquête de 2 médailles à Los Angeles**, soit une par genre.

Un tel résultat constituerait une performance historique pour la boxe française, qui n'a jamais réussi à décrocher 2 médailles lors de 2 olympiades consécutives. En effet, les résultats des 7 dernières éditions des Jeux montrent une dynamique ondulatoire, avec une olympiade sur 2 aboutissant à des résultats significatifs. Rompre ce cycle et réussir à performer sur 2 cycles olympiques successifs serait une véritable confirmation du travail engagé et des choix forts réalisés.



L'atteinte de ces objectifs est intermédiairement balisée par :

- Des résultats probants dans les compétitions de préparation, notamment les *World Boxing Cup* et *World Boxing Challenge*, qui servent de baromètre pour mesurer la montée en puissance des collectifs vers les échéances majeures.
- Une présence significative dans les phases finales des compétitions internationales de référence :
 - Championnats d'Europe 2026 et 2028
 - Championnats du monde 2025 et 2027
- La validation de la stratégie de travail par catégories de poids, directement corrélée aux ambitions de performance. Une attention particulière sera portée aux résultats intermédiaires obtenus dans les catégories de poids olympiques.

Parallèlement à ces étapes, la FFBoxe entend accompagner des actions structurantes dont :

- ✓ La montée en puissance des meilleurs boxeurs issus des collectifs jeunes, identifiés notamment dans la catégorie « Relève », afin d'assurer un renouvellement progressif et qualitatif du collectif national et pour préparer les JO de 2032 voire 2036.
- ✓ Une structuration par catégorie de poids plus étoffée consistant à travailler systématiquement avec au moins deux athlètes par catégorie de poids olympique, afin de :
 - Favoriser la concurrence interne et tirer les performances vers le haut,
 - Prévenir les effets d'une éventuelle blessure ou défaillance,
 - Garantir la continuité de la performance, même en cas de changement d'athlète titulaire.

Catégories de poids masculines WB

	(Min limit)	(Max limit)	
1	47kg	50kg	Flyweight / M50kg
2	50kg	55kg	Bantamweight / M55kg
3	55kg	60kg	Lightweight / M60kg
4	60kg	65kg	Welterweight / M65kg
5	65kg	70kg	Light Middleweight / M70kg
6	70kg	75kg	Middleweight / M75kg
7	75kg	80kg	Light Heavyweight / M80kg
8	80kg	85kg	Cruiserweight / M85kg
9	85kg	90kg	Heavyweight / M90kg
10	90kg	-	Super Heavyweight / M90+kg
			Potential Olympic Weight Categories

Catégories de poids féminines WB

#	Over (Min limit)	Under (Max limit)	Category Name
1	45kg	48kg	Light Flyweight / W48kg
2	48kg	51kg	Flyweight / W51kg
3	51kg	54kg	Bantamweight / W54kg
4	54kg	57kg	Featherweight / W57kg
5	57kg	60kg	Lightweight / W60kg
6	60kg	65kg	Welterweight / W65kg
7	65kg	70kg	Light Middleweight / W70kg
8	70kg	75kg	Middleweight / W75kg
9	75kg	80kg	Light Heavyweight / W80kg
10	80kg	-	Heavyweight / W81+kg
			Potential Olympic Weight Categories

10.2. Une gestion maîtrisée du double cursus amateur/professionnel

L'un des facteurs explicatifs de cette alternance de résultats réside dans le passage massif dans les rangs professionnels d'une grande partie de notre élite à l'issue de chaque campagne olympique. Ce renouvellement rapide des effectifs, souvent dépourvus d'expérience au plus haut niveau, implique des temps de préparation rallongés et une nécessité constante de reconstruction. Consciente de cette fragilité structurelle, la Fédération Française de Boxe a adapté son approche. Désormais, elle permet notamment à certains athlètes de suivre un double cursus amateur/professionnel. Cette évolution offre aux boxeurs la possibilité de se challenger sur des formats de combat plus longs, de leur générer des revenus supplémentaires, tout en conservant leur éligibilité aux compétitions internationales amateurs, dont les Jeux Olympiques.

Cette possibilité n'est offerte qu'aux athlètes amateurs internationaux, membres des équipes de France et détenteurs d'une licence internationale. Jusqu'à la rentrée 2026/2027, cette alternance sera possible à condition de donner la priorité au format olympique, notamment en prévision des épreuves qualificatives pour les Jeux Olympiques de Los Angeles. Au-delà de cette échéance, seuls les athlètes engagés exclusivement dans le projet olympique bénéficieront du plein accompagnement fédéral.

10.3. Une stabilité RH stratégique pour construire sur le moyen et long terme

Une stabilisation de l'encadrement est envisagée et devrait permettre de consolider les acquis et d'optimiser l'accompagnement des athlètes en vue des JO de Los Angeles. Cette stabilité des ressources humaines, particulièrement chez les hommes, doit permettre aux athlètes de poursuivre leur progression dans un environnement connu et structuré. Cette continuité dans les relations entraîneur/entraîné évite les ruptures dans le suivi technico-tactique et renforce la cohérence du projet sportif.

Chez les féminines, des ajustements à la marge ont été mis en place à la suite de l'absence de médaille olympique à Paris. Ces évolutions visent à redynamiser la dynamique de performance tout en maintenant une stabilité suffisante pour permettre un travail en profondeur.

Deux entraîneurs actuellement impliqués chez les jeunes/espoirs seront progressivement accompagnés pour prendre des responsabilités accrues auprès des athlètes olympiques après les JO de Los Angeles.

Le recrutement de ressources humaines pour soutenir le responsable du Pôle France Relève de Nancy demeure un défi pour la Fédération. Bien qu'il puisse compter sur d'autres entraîneurs, leur disponibilité reste conditionnée par leurs missions principales, rendant leur implication auprès des jeunes talents fluctuante. Cette situation pose un véritable enjeu en termes de continuité et de suivi, ce qui peut impacter le développement et la progression des athlètes prometteurs.

Pour remédier à cette difficulté, des solutions comme l'intégration de jeunes entraîneurs en formation, ou encore la mise en place d'incitations spécifiques pour attirer des encadrants étrangers dédiés pourraient être explorées.

10.4. Une internationalisation renforcée de la préparation

Le développement des compétences passe par la confrontation régulière avec les meilleures nations mondiales. Dans cette logique, la FFB poursuivra et intensifiera les collaborations avec certaines nations dominantes :

- **Chez les femmes** : Irlande et Turquie à l'échelle continentale. Chine, Inde et Kazakhstan au niveau mondial
- **Chez les hommes** : GB, Ukraine à l'échelle continentale. Ouzbékistan, Cuba, États-Unis, Kazakhstan et Brésil au niveau mondial.

Cette liste est non exhaustive et ne nous empêche pas d'échanger avec d'autres nations partenaires en fonction de la période de la saison.

Ces partenariats permettront :

- D'accéder à une opposition variée et exigeante,
- D'affiner notre connaissance des styles adverses,
- D'enrichir notre base de données technique et tactique,
- D'élaborer des plans de combat personnalisés.

10.5. Une individualisation accrue de l'accompagnement

Chaque athlète de haut niveau est unique. L'accès à la performance internationale exige donc une prise en compte fine de la singularité de chacun, tant sur le plan sportif que personnel. Dans cette optique, la stratégie fédérale repose désormais sur une individualisation renforcée de l'accompagnement, formalisée par la mise en œuvre systématique d'un Plan de Performance Individualisé (PPI) pour l'ensemble des athlètes engagés dans un parcours de haute performance.

Le PPI constitue un outil structurant qui doit permettre :

- D'identifier les besoins spécifiques de chaque athlète
- De mobiliser les ressources humaines et matérielles adéquates, en s'appuyant sur les compétences disponibles au sein de la DTN, du Pôle France, des clubs, de l'INSEP mais aussi sur les dispositifs fédéraux de soutien (préparation mentale, nutrition, suivi socio-professionnel...)
- De définir un parcours de progression individualisé, adapté au profil, aux objectifs et au calendrier de chaque boxeuse ou boxeur jusqu'aux principales échéances internationales.

Afin de garantir l'efficacité de cette démarche, la Fédération Française de Boxe mobilise des moyens humains et financiers dédiés notamment au travers du Contrat de Performance de l'Agence. Ce soutien vise à permettre une mise en œuvre concrète des PPI sur l'ensemble du territoire et dans toutes les catégories de poids.

Une attention particulière sera portée aux catégories de poids historiquement peu représentées, en particulier les catégories lourdes (- de 90 et + de 90 kg), pour lesquelles un travail spécifique par catégorie sera engagé. L'objectif est d'identifier, attirer et accompagner durablement de nouveaux profils dans ces secteurs stratégiques, afin de renforcer notre compétitivité globale.

10.6. Une stratégie d'influence internationale affirmée

Consciente du fait que tous les combats ne se gagnent pas sur le ring mais aussi en coulisse, la Fédération Française de Boxe entend s'affirmer sur la scène internationale et peser davantage dans les discussions et décisions. La récente affiliation auprès de World Boxing doit permettre de remédier à cette limite identifiée comme frein majeur depuis plusieurs années.

Pour cela, il est envisagé :

- D'entreprendre un travail de lobbying ciblé pour siéger dans les instances continentales et mondiales
- D'agir sur la désignation de représentants français dans les commissions stratégiques (notamment celle des officiels)
- D'accueillir davantage d'événements et compétitions internationales sur le territoire. En plus d'offrir une exposition plus grande à nos athlètes, notre poids sur la scène internationale est considérablement renforcé grâce aux contacts noués avec les décideurs. Les statistiques tendent à prouver le fait qu'il existe une relation forte entre le fait d'organiser une compétition sur son territoire et les résultats sportifs obtenus. Pour tirer profit de cette donnée, la fédération organisera un tournoi international à Paris tous les ans, lequel sera inscrit au calendrier international. Une éventuelle candidature pour l'organisation d'un Tournoi de Qualification Olympique (TQO) n'est pas exclue.
- De faire monter en compétences certains de nos arbitres internationaux. La France compte à l'heure actuelle, 3 officiels 3 étoiles (plus haut degré de qualification internationale). L'objectif est de faire en sorte qu'au moins l'un d'entre eux puisse être retenu pour participer aux prochains JO. Pour ce faire, il est impératif que nos meilleurs officiels puissent sortir régulièrement à l'international, officier lors de grands événements et être évalués par les instances dirigeantes. Afin de leur permettre de se libérer de leurs contraintes professionnelles, des CIP seront mises en place. Un soutien pour l'apprentissage d'une langue étrangère est également envisagé de manière à leur

permettre de communiquer davantage avec leurs homologues. D'une manière plus détachée, l'accueil d'un séminaire international autour de l'arbitrage pourrait être organisé sur le territoire.

10.7. Un retour stratégique au Pôle France INSEP à l'approche des JO de LA

Dans une logique d'optimisation de la préparation olympique, la Fédération Française de Boxe prévoit un retour des athlètes les plus performants, hommes et femmes, au sein du Pôle France INSEP à l'orée de la saison 2026/2027. Ce recentrage, à moins de 2 ans des JO et à 1 an des premières épreuves qualificatives, répond à une double nécessité : renforcer l'intensité de la préparation et maîtriser tous les paramètres de la haute performance.

Avoir les athlètes « sous la main » en permanence permet à l'encadrement national d'orchestrer finement les charges d'entraînement, de gérer la récupération entre les séances avec précision, d'assurer un suivi médical, mental et nutritionnel intégré et de favoriser la cohésion au sein des collectifs France.

L'intégration des féminines au Pôle France INSEP en tant que pensionnaires ou demi-pensionnaires se justifie par la forte concentration géographique des talents féminins actuels, dont la grande majorité est issue de la région Île-de-France. Cela facilite une présence régulière et une plus grande souplesse d'organisation, notamment pour les demi-pensionnaires.

La Direction Technique Nationale reste cependant lucide quant aux contraintes personnelles de certaines athlètes, notamment celles qui sont mamans ou fortement engagées sur le plan familial. Pour tenir compte de cette réalité, la FFB augmentera la fréquence des stages nationaux et des regroupements ciblés, afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement de ces profils, même en dehors d'une présence à temps plein à l'INSEP.

Cette organisation hybride, souple mais exigeante, vise à créer les conditions idéales pour viser la performance à Los Angeles, tout en respectant les singularités de parcours de chaque athlète.

10.8. Une modernisation de notre approche grâce à l'appui de notre cellule d'optimisation de la performance

Depuis maintenant quatre ans, la Fédération Française de Boxe a engagé une transformation profonde de son approche de la haute performance, en s'appuyant sur les outils et expertises de la cellule d'optimisation de la performance. Cette cellule, bien que partiellement remaniée après les Jeux de Paris avec la non-reconduction de l'un de ses membres, reste pleinement active et poursuit les travaux engagés avec rigueur et continuité.

Au cœur de cette cellule, des outils innovants tels qu'Athlete360, Phyling, REVEA, ou encore le projet PerfAnalytics permettent désormais de :

- Suivre en temps réel l'état de forme, la charge d'entraînement, la récupération et les indicateurs de performance,
- Réduire les risques de blessure en adaptant les contenus grâce à des données objectives,

- Analyser les adversaires, quantifier les déplacements et les frappes, et construire des plans tactiques fondés sur des éléments mesurés,
- Capitaliser sur la réalité virtuelle pour renforcer les capacités perceptivo-décisionnelles, notamment dans les phases défensives.

Signe d'une évolution culturelle majeure, cette cellule est désormais pleinement intégrée dans la logique de travail des entraîneurs nationaux, qui ne sont plus réticents à utiliser ces technologies. Bien au contraire, ils les considèrent aujourd'hui comme des leviers essentiels pour affiner leur diagnostic, enrichir la relation entraîneur/entraîné, et favoriser la progression des boxeurs à travers un accompagnement individualisé et scientifiquement étayé.

Dans une logique d'amélioration continue, la DTN souhaite encore renforcer la capacité de cette cellule à produire des retours individualisés aux athlètes, à valoriser les données collectées, et à entretenir une culture du feedback régulier. Ce travail de fond contribue pleinement à la modernisation de la performance, condition sine qua non pour rivaliser durablement avec les grandes nations de la boxe mondiale.

10.9. Une harmonisation de la Préparation Physique

Afin de répondre au fort turnover observé parmi les préparateurs physiques des collectifs masculins durant l'olympiade précédente, la FFBoxe fait évoluer son organisation en intégrant une ressource dédiée au sein de la cellule d'optimisation de la performance.

Cette nouvelle fonction, assurée par un professionnel déjà identifié (également référent kiné fédéral), aura pour principales missions :

- Assurer la coordination et l'harmonisation des méthodes de préparation physique entre les différents collectifs (masculins et féminins),
- Garantir la cohérence des contenus mis en œuvre et leur articulation avec les objectifs de performance à court, moyen et long terme,
- Développer et diffuser des contenus à visée prophylactique, en soutien à la prévention des blessures, à destination des clubs et du grand public.

Cette organisation vise à renforcer la continuité du suivi athlétique, à stabiliser les pratiques de préparation physique, et à valoriser l'expertise fédérale en matière de performance et de santé.

10.10. Un réajustement de la stratégie du collectif féminin

L'absence de médailles pour l'équipe de France féminine lors des Jeux Olympiques de Paris 2024 conduit la Direction Technique Nationale à repenser sa stratégie, tout en maintenant l'unité du staff technique actuellement en place, dont les responsabilités internes ont été redéfinies.

Les nouveaux axes de travail s'articulent autour de trois priorités :

- Gestion du double parcours amateur / professionnel chez les boxeuses

La formation d'une boxeuse de haut niveau requérant un temps long et s'inscrivant dans un bassin de détection relativement restreint, la FFBoxe considère essentiel de conserver certaines athlètes expérimentées au sein de l'équipe de France, même lorsqu'elles choisissent de mener un double parcours amateur et professionnel.

Dans cette optique, la priorité doit impérativement rester donnée au parcours amateur, et les combats professionnels devront être intégrés à la planification de la DTN, afin de permettre un suivi cohérent et la continuité de la préparation en vue des échéances internationales.

Comme cela avait été mis en œuvre lors de la préparation des Jeux Olympiques de Paris, la Fédération interdira toute participation à des combats professionnels à compter du 1er septembre 2026. Cette mesure vise à sécuriser la phase finale de préparation aux épreuves qualificatives des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 et à garantir un engagement total sur le projet olympique.

■ Constitution de groupes de travail élargis

Ce groupe intégrera à la fois les athlètes du collectif sénior élite, du collectif espoir, ainsi que les jeunes les plus prometteuses issues des catégories cadettes et juniors.

L'objectif est double :

- favoriser la transition vers le haut niveau sénior de façon progressive et maîtrisée,
- accroître la densité de partenaires d'entraînement pour stimuler la progression individuelle et collective.

■ Création d'un groupe d'entraînement francilien

La majorité du collectif féminin étant francilienne, il est prévu de constituer un groupe d'entraînement régional basé à l'INSEP, se réunissant deux fois par semaine entre les regroupements nationaux. Cette mesure vise à compenser l'absence de structure fédérale permanente dédiée aux femmes, contrairement à leurs homologues masculins.

Cette dynamique régionale permettra :

- un suivi plus régulier des athlètes
- une continuité du travail technico-tactique et physique entre les regroupements fédéraux
- une meilleure articulation entre exigences professionnelles et préparation olympique

Ce dispositif sera maintenu jusqu'à la rentrée 2026/2027, en amont de l'intégration prévue au Pôle France INSEP des athlètes (hommes et femmes) identifiés comme potentiels qualifiables pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028.

11. L'encadrement du Haut Niveau

L'encadrement des athlètes des équipes de France joue un rôle fondamental dans leur préparation et leur réussite. Pour assurer un accompagnement optimal, il est impératif de garantir à la fois la compétence mais aussi l'honorabilité des membres du staff. Au-delà des compétences techniques et pédagogiques requises à ce niveau d'exigence, il est essentiel que les membres du staff incarnent pleinement les valeurs d'éthique, de respect et de responsabilité portées par la Fédération.

11.1. Compétences et Honorabilité

Pour garantir un accompagnement optimal dans un cadre sécurisé et professionnel, la Fédération Française de Boxe s'appuie sur deux exigences complémentaires.

11.1.1. La compétence

Chaque membre du staff, qu'il soit entraîneur, préparateur physique, kinésithérapeute ou accompagnant est sélectionné sur la base de ses qualifications, de son expérience et de sa capacité à répondre aux exigences du haut niveau. Dans cette logique de professionnalisation continue, la Fédération Française de Boxe, avec le soutien de l'Agence nationale du Sport, a fait le choix stratégique lors de la précédente olympiade de recruter un deuxième entraîneur cubain, près de quinze ans après le premier.

Ce choix repose sur un double objectif :

- Apporter une nouvelle vision de la boxe, notamment sur le plan de la coordination gestuelle et des intentions tactiques chez les féminines
- Faire évoluer les pratiques existantes, en s'adressant à la fois aux athlètes et aux entraîneurs en poste

Le profil retenu, un entraîneur ayant longtemps dirigé la formation des jeunes à Cuba, illustre la volonté de la DTN de miser sur l'expertise pédagogique, la transmission et la structuration dans la durée.

Ce travail d'acculturation nécessite du temps, de la cohérence et un environnement propice à l'échange et à l'expérimentation. Dans cette dynamique, la stratégie fédérale prévoit l'organisation d'un séminaire dédié aux intervenants du haut niveau, afin de créer davantage de lien entre les acteurs, d'harmoniser les visions, de partager les méthodes et de renforcer l'usage des outils de la cellule d'optimisation de la performance.

Outre les échanges « classiques » avec leurs homologues et l'observation des méthodes de travail employées lors des stages internationaux, certains de nos entraîneurs bénéficient également du dispositif « Plan Coachs » proposé par l'ANS et qui permet de prendre part à des séminaires d'échanges de pratiques entre pairs à l'échelle nationale.

Sur le plan médical, la FFBoxe veille également à renforcer les compétences de terrain en soutenant la formation de ses intervenants notamment auprès de la société FCN, partenaire fédéral, sur des thématiques clés telles que :

- Le bandage des mains
- Le traitement des coupures et blessures superficielles en cours de combat,
- La gestion des commotions et leur protocole de suivi immédiat (en lien avec la commission nationale médicale)

Consciente de l'importance de la transmission et de l'anticipation, la Direction Technique Nationale anticipe d'ores et déjà l'après JO de Los Angeles en travaillant à la mise en place d'un cursus d'accompagnement à la prise de responsabilités destiné à certains cadres identifiés.

Ce dispositif vise à préparer les futures générations de référents techniques, en s'appuyant sur ceux qui auront été impliqués dans le cycle olympique actuel mais également à organiser un passage de relais structuré et cohérent, garantissant la pérennité des savoir-faire développés ces dernières années.

Ce cursus comprendra notamment un accompagnement personnalisé, encadré par le Directeur de la Performance actuel, des missions ponctuelles à responsabilité partagée pour mettre les cadres en situation réelle, et une exposition progressive aux responsabilités techniques et managériales au sein des collectifs France ou des projets fédéraux.

L'objectif est de créer une continuité technique et humaine, en s'appuyant sur l'expérience acquise, tout en offrant des perspectives d'évolution stimulantes aux cadres les plus investis.

11.1.2. L'honorabilité

Une attention particulière est également portée au contrôle d'honorabilité des intervenants en contact avec les athlètes.

Conformément aux dispositions réglementaires, l'ensemble de ces derniers doivent :

- Être titulaires d'une carte professionnelle à jour
- Avoir fait l'objet d'un traitement systématique via la plateforme « SI Honorabilité », garantissant l'absence d'antécédents incompatibles avec l'encadrement de sportifs, notamment mineurs ou vulnérables

En sus, il est demandé à chaque encadrant de :

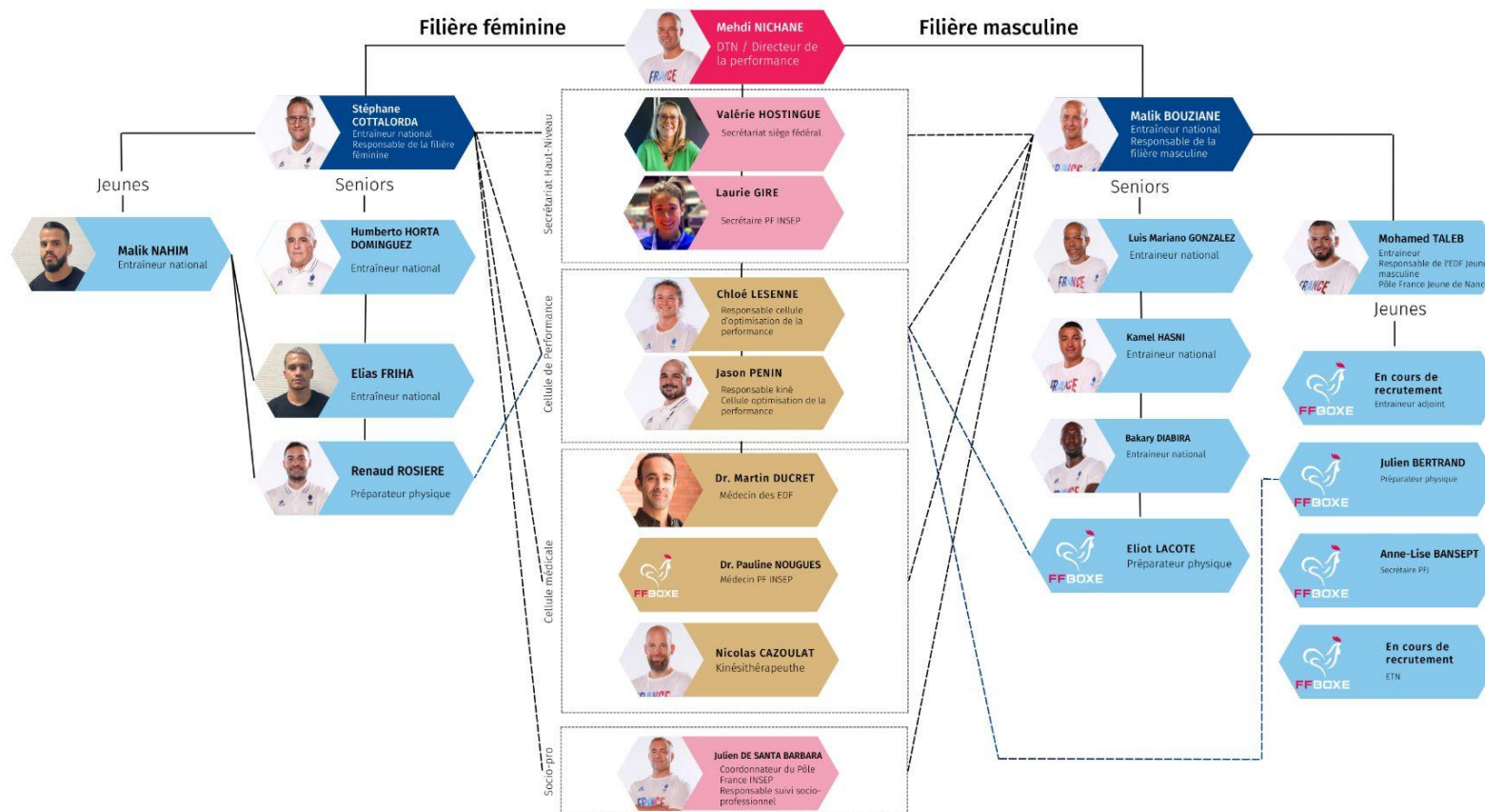
- Signer la Charte d'Éthique et de Déontologie de la FFBoxe, qui impose des obligations en termes de comportement et d'intégrité
- Respecter le Code de conduite de l'encadrement, incluant la lutte contre le harcèlement, les violences et toute forme de discrimination

Cette quadruple exigence permet de protéger les athlètes, de préserver la relation de confiance indispensable à la performance, et de renforcer la crédibilité des actions fédérales auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels et sportifs.

11.2. Organigramme du Haut Niveau



DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE HAUT NIVEAU



12. Mesures spécifiques pour les territoires ultra-marins (TUM) dans le cadre de la politique fédérale de haut niveau

La Fédération Française de Boxe, pleinement consciente des spécificités géographiques, sociales et logistiques des territoires ultra-marins, a intégré dans sa politique de haut niveau une série de mesures concrètes destinées à favoriser l'émergence, l'accompagnement et la réussite des talents issus des territoires ultra-marins, tout en soutenant le développement de l'encadrement et du tissu compétitif local. Ces actions s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la politique fédérale de haut niveau.

✓ Montée en compétences des entraîneurs et officiels

Afin d'améliorer durablement le niveau de la pratique dans les TUM, la FFBoxe engage un travail de fond sur la formation continue des entraîneurs et des officiels, condition indispensable à l'organisation régulière de compétitions locales, l'acquisition d'expérience pour les boxeurs, notamment chez les jeunes et la professionnalisation progressive des structures locales.

Des sessions délocalisées de formation et de certification sont ainsi mises en place, en lien avec les Comités régionaux ultra-marins et le département fédéral de la formation.

✓ Accueil en métropole des équipes régionales pour des stages de préparation

Dans le cadre de la préparation aux compétitions inter-îles (Jeux des îles...) ou internationales, la FFBoxe apporte son soutien aux délégations des TUM en facilitant l'accueil logistique et technique des équipes régionales notamment au sein du Pôle France Jeune de Nancy ou dans d'autres structures fédérales. Ces regroupements permettent aux délégations de bénéficier d'infrastructures de qualité tout en s'appuyant sur une opposition de haut niveau.

✓ Soutien à l'organisation du « Tournoi annuel des Outre-Mer »

La FFBoxe s'engage à appuyer la mise en place d'un tournoi annuel réunissant l'ensemble des territoires d'Outre-Mer (Antilles, Guyane, Réunion, Nouvelle-Calédonie) avec pour objectifs :

- La multiplication des oppositions et des combats ;
- La création de liens durables entre les comités ;
- Le renforcement du sentiment d'appartenance à un collectif fédéral commun.

Ce soutien est à la fois financier (subvention annuelle votée par les membres du Comité Directeur Fédéral) et organisationnel (accompagnement à la structuration de l'événement).

✓ Accès facilité au statut de Sportif Espoir

La FFBoxe veille à ce que les meilleurs boxeurs issus des TUM puissent intégrer le dispositif ministériel du statut de Sportif Espoir, dès lors qu'ils remplissent les critères de performance. Ce statut leur permet d'obtenir un soutien renforcé (financier, logistique, administratif) et de bénéficier d'un suivi individualisé à travers les Pôles ou les structures fédérales partenaires.

✓ Prise en charge fédérale pour les Championnats de France

Pour lever les freins liés à l'éloignement géographique, la FFBoxe maintient la prise en charge intégrale des frais de transport et d'hébergement des athlètes ultra-marins qualifiés pour les Championnats de France amateurs à partir de leur arrivée en métropole.

A ces différentes mesures s'ajoute la mobilisation ponctuelle de cadres techniques nationaux sur ces territoires pour superviser les meilleurs profils, renforcer la visibilité des talents locaux et former les différents acteurs.

Cette politique vise à assurer une véritable équité d'accès à l'excellence sportive, tout en valorisant la richesse des bassins de pratique ultramarins, historiquement porteurs de talents majeurs pour la boxe.

13. La Performance au féminin

La boxe a longtemps été considérée comme un univers exclusivement réservé aux hommes. C'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de compétiteurs. La discipline n'a ouvert ses portes aux femmes sur la scène olympique qu'à partir des Jeux de Londres en 2012, marquant un tournant historique dans la reconnaissance de la boxe amateur féminine. La Fédération Française de Boxe n'a pas attendu cette date pour déployer une politique ambitieuse et volontariste visant à favoriser l'accès, la pratique et l'excellence des femmes dans cette discipline.

Grâce à ses actions, les femmes représentent aujourd'hui environ ¼ des licenciés de la FFBoxe. Une évolution significative, qui témoigne de l'attractivité croissante de la boxe auprès du public féminin. S'agissant du haut niveau, celui-ci ne peut être envisagé sans une prise en compte spécifique des réalités physiologiques, sociales, culturelles et sportives propres aux femmes ; raisons pour lesquelles, la Direction technique Nationale propose une approche différenciée et inclusive qui vise à **accompagner les boxeuses** dans toutes les étapes de leur trajectoire vers la haute performance. Cette stratégie s'appuie à la fois sur une adaptation des contenus, des modalités de regroupement, de la charge d'entraînement, mais aussi sur une politique de valorisation des parcours féminins.

- ✓ Encadrement : vers plus de mixité et de compétences

Consciente que la représentation féminine dans les fonctions techniques reste encore insuffisante dans le paysage sportif français, la Fédération Française de Boxe s'est engagée dans une politique proactive visant à favoriser la mixité au sein de ses équipes techniques et à renforcer la compétence de l'encadrement en lien avec la performance féminine.

La Fédération déploie des leviers incitatifs pour amener plus de femmes à se projeter dans une carrière technique :

- Prise en charge partielle voire totale des coûts de formation pour les femmes désireuses de s'engager dans nos formations fédérales (dans la limite des quotas réglementaires).
- Campagnes ciblées de sensibilisation et de recrutement, en lien avec les Comités régionaux pour identifier et accompagner les potentiels.
- Valorisation des modèles de réussite féminins via la communication fédérale.
- Mise en œuvre de modules spécifiques dans les formations pour traiter de la performance féminine, des facteurs psycho-physiologiques différenciés et des risques de discriminations sexistes dans les environnements d'entraînement.
- Accompagnement via un système de mentorat qui découle du projet « Ambition-Egalité » (Impact 2024) dont nous sommes copilotent avec le laboratoire L-VIS de l'Université de Lyon.

Les entraîneurs nationaux en charge des collectifs féminins bénéficient et continuent de bénéficier de formations ciblées sur :

- la préparation physique et physiologique adaptée aux femmes
- la gestion de la performance en lien avec les cycles hormonaux
- la prévention des blessures spécifiques
- l'accompagnement psychologique des athlètes féminines

✓ Recherche, Appui scientifique et individualisation

Dans une logique d'amélioration continue de ses pratiques et d'appui sur des données objectivées, la FFBoxe, à travers sa cellule d'optimisation de la performance, s'est portée partenaire de plusieurs études universitaires, notamment dans le cadre d'une convention signée avec l'Université d'Orléans. Ces travaux portent notamment sur l'analyse des effets des cycles menstruels sur la performance des boxeuses avec un double objectifs :

- Mieux comprendre les fluctuations physiologiques pour les intégrer de manière intelligente à la planification de l'entraînement
- Développer des protocoles individualisés qui prennent en compte les spécificités de chaque athlète dans une logique de performance durable.

En parallèle, les athlètes féminines des équipes de France bénéficient d'un suivi diététique spécifique qui prend en compte les besoins nutritionnels, les risques de carence ainsi que la gestion de la perte de poids.

✓ Innovation textile au service de la performance et du bien-être

Dans la continuité de sa démarche d'individualisation de l'accompagnement des sportives, la FFBoxe a noué un partenariat innovant avec la société SMOON, spécialisée dans le textile technique féminin. Dans ce cadre, les athlètes des Équipes de France Féminines sont dotées de sous-vêtements menstruels de haute performance, conçus pour limiter les effets indésirables des menstruations sur la pratique sportive (inconfort, gêne, fuites...).

Ce partenariat repose sur un échange gagnant-gagnant : la société SMOON équipe les athlètes avec des produits pensés pour le sport féminin de haut niveau ; en retour, les boxeuses transmettent des retours d'expérience concrets, qui permettent d'améliorer en continu les produits pour qu'ils soient toujours mieux adaptés à l'exigence du haut niveau.

✓ Aménagements spécifiques pour concilier performance, vie personnelle et maternité

La FFBoxe reconnaît que les trajectoires sportives féminines diffèrent de celles des hommes, notamment en raison d'une maturité sportive souvent plus tardive et de contraintes personnelles ou familiales spécifiques. C'est pourquoi la fédération a fait le choix d'une approche individualisée, souple et respectueuse de la réalité de ses athlètes notamment en offrant un accès non contraint aux structures permanentes. Ce choix assumé permet :

- de préserver l'équilibre personnel des sportives, notamment celles qui souhaitent s'investir dans leur vie d'épouse ou de mère
- d'éviter l'usure prématurée et les ruptures de parcours liées à des contraintes de mobilité ou d'éloignement
- de proposer des parcours de préparation modulables, avec des stages réguliers, un suivi personnalisé et une coordination entre le staff fédéral et les clubs.

Par ailleurs, dans le cadre de l'aide à la parentalité portée par l'Agence Nationale du Sport, certaines athlètes, mères, peuvent bénéficier d'un accompagnement dédié avec une prise en charge de frais de garde d'enfants et/ou une mobilité accompagnée pour permettre aux enfants de suivre leur mère lors de certains déplacements (stages et/ou compétitions), en accord avec les entraîneurs nationaux, en fonction des coûts et dès lors que l'athlète est inscrite sur les listes SHN ; l'objectif étant de garantir un cadre de performance compatible avec la parentalité.

14. Le suivi médical des sportifs

✓ La surveillance médicale des sportifs

Chaque boxeuse et boxeur, en fonction de son statut, est soumis à un examen médical ciblé conforme aux règlements fédéraux et aux décrets d'application de la loi concernant les pratiques sportives spécifiques (cf tableau ci-dessous).

Au-delà de cette réglementation le suivi médical fait partie intégrante de la préparation de nos sportifs (dans les pôles mais aussi en dehors). Ainsi, chaque membre des équipes de France est assujéti à un certain nombre d'examens annuels nécessaire pour l'obtention de la licence FFBoxe. Il en est de même pour pouvoir valider le passeport international obligatoire pour participer aux compétitions internationales (examens réalisés en début d'année civile, par les médecins des Pôles).

Examens	SHN Elites / Séniors / relèves	Collectifs nationaux / Espoirs / reconversion
Médical clinique	1 fois / an	1 fois / an
Tests commotion post saison	1 fois / an	
Biologique (NFS, Ferritine, HIV, Hep B et C, bandelettes urinaires...)	1 fois / an	
Diététique	1 fois / an	
DEXA	1 fois / an	
Psychologique	1 fois / an 2 fois / an si mineur	
Ophthalmologique (Fond d'œil + acuité visuelle)	1 fois / an	1 fois tous les 2 ans
Recherche surentraînement	1 fois / an	
Tests isocinétiques (épaules & genoux)	1 fois / an pour les élites	

IRM cérébrale	Pas obligatoire sauf post KO	
ECG de base + examen cardiaque	1 fois / an	
ECG d'effort + VO2max	Tous les 4 ans	
Échographie cardiaque	1 fois à l'entrée en structure	

Les boxeurs en structure bénéficient d'un staff médical complet disponible en permanence. Un point hebdomadaire est fait entre les entraîneurs, le préparateur physique, le médecin référent des structures et le kiné responsable de manière à dresser un état de santé précis de l'ensemble des athlètes des Pôles.

Concernant les autres et notamment des athlètes qui composent la cellule 2028, ils font l'objet d'un suivi réalisé par le médecin des équipes de France qui assure un examen, à minima, une fois par mois et qui oriente les athlètes vers les différentes structures régionales identifiées.

Conformément aux engagements fixés dans la convention SHN, une attention prioritaire est portée à l'encadrement médical des équipes de France lors de leurs déplacements, qu'il s'agisse de stages de préparation ou de compétitions internationales.

À ce titre, la présence d'un kinésithérapeute est systématiquement assurée sur chaque déplacement des collectifs nationaux. Cette mesure permet de garantir une continuité des soins, une prise en charge immédiate des douleurs ou traumatismes, et un accompagnement dans la récupération au quotidien. La mobilisation d'un médecin est également prévue lors de déplacements identifiés comme sensibles ou stratégiques, tels que les compétitions de référence internationales (championnats du monde, Europe, tournois de qualification olympique) et les stages internationaux organisés dans des pays où les conditions sanitaires ou la distance avec les services médicaux justifient une vigilance renforcée.

En tant que sport de combat de percussion, une attention toute particulière est portée aux commotions cérébrales (en compétition comme à l'entraînement). Les entraîneurs nationaux et de Pôles sont formés à la détection et à la conduite à tenir en cas de suspicion de commotion, que ce soit à l'entraînement ou en compétition.

Un protocole spécifique, élaboré avec le département médical de l'INSEP, encadre la prise en charge, le repos obligatoire, la reprise progressive et l'autorisation de retour à la pratique.

Par ailleurs, tous les athlètes des Pôles France bénéficient d'une réunion de sensibilisation annuelle, afin de mieux comprendre les risques, les symptômes et les bonnes attitudes à adopter.

Enfin, un travail en lien avec l'école Polytechnique, la société « Phyling » et notre cellule d'optimisation de la performance autour de l'utilisation de capteurs permet de quantifier le nombre et la puissance des impacts reçus. A court terme, ces données nous permettront de mieux gérer la charge du travail en opposition voire même d'avoir recours à la réalité virtuelle pour poursuivre l'entraînement spécifique tout en préservant l'intégrité physique de nos athlètes.

En tant que sport à catégorie de poids et pour prévenir les pratiques de perte de poids brutale, dangereuses pour la santé et contre-productives pour la performance, le staff a mis en place avec l'appui d'un nutritionniste :

- Un suivi diététique mensuel individualisé, encadré par un professionnel de la nutrition sportive,
- Une analyse d'urine régulière pour contrôler l'hydratation et l'impact des régimes,
- Un accompagnement dans l'usage raisonné des compléments alimentaires, exclusivement sur avis médical (partenariat établi avec la société EAFIT),

Cette approche permet d'instaurer des habitudes durables, favorisant une descente progressive au poids de compétition et une performance optimale.

Dans une logique d'individualisation, des accompagnements spécifiques sont réalisés, notamment sur le plan mental en fonction des besoins et des difficultés rencontrés.

✓ La prévention des risques psycho-sociaux et le soutien au bien-être

Consciente des exigences du haut niveau et des pressions qu'il implique, la Fédération française de Boxe ambitionne de concilier exigence et humanité. L'objectif est de former des champions solides et équilibrés, capables de performer sur la durée, tout en préservant leur intégrité physique et mentale. Afin de garantir cet équilibre, la Fédération déploie un ensemble de mesures visant à préserver la santé mentale de ses athlètes et à veiller à leur bien-être. C'est particulièrement vrai pour les athlètes en Pôle, les sportifs blessés, ceux en situation d'échec sportif ou plus largement les profils en situation de fragilité.

Le staff est en première ligne pour observer et identifier les signaux précoces de mal-être psychologique ou émotionnel (changements de comportement, désengagement, troubles du sommeil, agressivité, isolement...). Consciente de cette responsabilité, la Fédération organise annuellement une formation spécifique à destination de l'encadrement technique. Cette formation, assurée par des professionnels de la santé mentale, vise à :

- Sensibiliser les entraîneurs aux enjeux de santé mentale dans le sport de haut niveau.
- Leur donner des clés de compréhension sur les mécanismes psychologiques du stress, de l'épuisement ou du décrochage.
- Leur apprendre à identifier les signaux faibles et à adopter une posture adaptée.
- Les guider sur les relais à mobiliser en interne (médecins, psychologues...) en cas de situation préoccupante.

Outre l'identification des signaux faibles de mal-être, en lien avec les référents médicaux fédéraux et les personnes en charge de la dimension psychologique qui travaillent au sein des établissements qui accueillent nos structures, des interventions régulières auprès des collectifs nationaux, en stage comme en compétition sont réalisés par des professionnels (dimension mentale, gestion du stress, gestion du sommeil et de la récupération...). En fonction des besoins identifiés par le staff, les professionnels ou les athlètes eux-mêmes, un suivi individualisé adapté aux profils des athlètes cibles et de leurs objectifs personnels leur est proposé en lien avec leur PPI.

Une attention particulière est portée à la qualité de vie en stage, à l'équilibre entre les temps d'entraînement, de récupération et de vie sociale. Des espaces de parole et de médiation peuvent être proposés en cas de tensions ou de difficultés relationnelles.

Des réunions trimestrielles sont organisées entre le staff et chaque athlète et les polistes sont invités à compléter une enquête de satisfaction anonyme à l'issue de chaque saison.

Toutefois, le bien-être ne concerne pas uniquement les athlètes. La FFBoxe veille aussi à soutenir son encadrement technique, soumis à une pression forte et à un rythme soutenu :

- Par une écoute active et une concertation régulière entre la DTN et les membres de l'encadrement.
- Par la clarté dans les rôles et responsabilités, afin de limiter les tensions internes et favoriser la coopération.
- Par l'intégration de temps de régulation et de debriefing collectifs, favorisant la prévention de l'épuisement professionnel.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté fédérale de favoriser un environnement sain, protecteur et bienveillant, tout en outillant les membres du staff pour qu'ils soient à la fois des entraîneurs exigeants et des accompagnateurs attentifs.

15. Le suivi socio-professionnel

La réussite sportive est indissociable de la réussite socio-professionnelle. L'Agence nationale du Sport développe, en lien avec les fédérations sportives et les Maisons Régionales de la Performance une politique de suivi socio-professionnel afin que nos sportifs de haut niveau puissent réaliser les performances à la hauteur de leur potentiel tout en leur garantissant la poursuite d'une formation et/ou d'une insertion professionnelle correspondant à leurs capacités et leurs aspirations. La Fédération Française de Boxe considère qu'il est extrêmement important pour un sportif d'avoir un projet de vie comprenant une stabilité sportive, professionnelle et sociale.

Un cadre technique de la DTN est spécialement dédié à ce suivi personnalisé et assure le rôle de responsable du suivi socio-professionnel (RSSP) en faisant en sorte que nos sportifs évoluent dans un climat serein. Il travaille en étroite relation avec le directeur technique national, les référents SSP des MRP et associe régulièrement les entraîneurs nationaux des différents collectifs aux échanges. En effet, la position des entraîneurs qui côtoient au quotidien les boxeurs & boxeuses est essentielle pour valider la faisabilité du double projet.

La diversité des âges, des profils et du statut familial des athlètes impose une diversité des traitements envisagés. Les aides apportées peuvent prendre la forme d'une aide financière, d'un accompagnement à l'aménagement de la formation ou d'un soutien à l'emploi. Le réseau des correspondants du haut niveau de l'INSEP et du CREPS de Nancy ainsi que celui des correspondants régionaux au sein des Maisons Régionales de la Performance sont régulièrement sollicités afin de mobiliser les organismes partenaires.

Actions mises en place et/ou soutenues par notre RSSP :

- ✓ Accompagnement individuel et personnalisé
- ✓ Bilan de compétences
- ✓ Recensement des différents dispositifs d'aide en région et mise en relation
- ✓ Orientation scolaire, universitaire et professionnelle

- ✓ Aménagement de cursus dans les études secondaires et supérieures pour les athlètes en structure.
- ✓ Mise en place de tutorat et de cours de soutien.
- ✓ Financements particuliers grâce aux aides de l'Agence nationale du Sport (ANS)
- ✓ Soutien à l'emploi et suivi des CAE/CIP et autres emplois

Pour la grande majorité d'entre eux, nos sportifs de Haut Niveau ne vivent pas financièrement de la boxe mais leur statut leur octroie des droits et permet de bénéficier de diverses aides et mesures de soutien. Parmi elles figure la possibilité pour le sportif de Haut Niveau d'avoir recours aux aides personnalisées (AP).

La première condition pour être éligible à un accompagnement est d'être à jour du recensement des situations mis en place par l'Agence sur France.sport.

Les athlètes en « Cellule Perf », « Radar » puis « Cellule Ambition » sont prioritaires sur l'attribution des aides personnalisées (sous condition) et sur les dispositifs socio-professionnels.

15.1. Les aides personnalisées (AP)

Les aides personnalisées sont des aides financières attribuées par l'ANS via la Fédération Française de Boxe à destination des sportifs de haut niveau. Le montant global de l'enveloppe est décidé chaque année et leur utilisation répond au cadre défini par l'Agence. Elles permettent d'accompagner les sportifs dans leur parcours vers l'excellence sportive tout en préparant leur carrière professionnelle.

Le montant des aides personnalisées versé à chaque sportif est décidé par le Directeur Technique National selon des critères bien définis, parmi lesquels le niveau sportif, et un calendrier de versement fixé par l'Agence.

Elles sont plafonnées :

- ⇒ A 15 K€/an toutes rubriques confondues pour les athlètes hors Cellule Perf
- ⇒ Pour les athlètes de la Cellule Perf le calcul se fera dans la limite de l'atteinte du seuil de 40 K€ de ressources/an

Les règles d'attribution ont évolué en comparaison avec l'olympiade précédente ce qui a pu occasionner certains conflits avec les athlètes pas toujours au fait de ces changements. Ces aides répondent à des situations exceptionnelles et ne sont pas un revenu régulier ou un salaire.

Elles sont orientées sur le volet socio-professionnel et sont réparties en 4 rubriques :

14.1.1. Les Aides sociales :

Elles sont accordées à nos sportifs listés rencontrant des difficultés importantes directement liées à leur situation sociale.

Sont éligibles aux aides sociales les sportifs de haut niveau dont le cumul de ressources annuelles est inférieur à 40 K€ brut par an. Les revenus pris en compte sont les suivants : aides

personnalisées, salaires, bourses de mécénat, bourses des collectivités, partenaires privés, équipementiers, primes de résultats...

Chaque athlète fait l'objet d'un entretien avec notre responsable SSP, lequel étudie (sur présentation de justificatifs) les conditions de ressources ainsi que les dépenses mensuelles engagées (cf annexe) avant de soumettre une demande de soutien auprès du DTN.

14.1.2. Les frais de formation :

La double réussite sportive et professionnelle est une préoccupation partagée par l'ensemble des acteurs du Haut Niveau de la FFBoxe. Outre les parcours aménagés, un soutien financier peut être octroyé pour couvrir une partie des frais d'inscription et/ou frais pédagogiques pour les sportifs désireux de s'engager sur une formation payante. Le montant de la prise en charge varie en fonction du statut de l'athlète selon la temporalité suivante :

- 1^{er} versement à l'inscription
- 2nd versement en fin de cursus en fonction de la réussite et du degré d'implication.

Pour percevoir l'aide à la formation les athlètes doivent fournir une facture à la fédération.

14.1.3. Les frais de parentalité

Afin de mieux intégrer le parcours de vie des sportifs et la question de la parentalité, l'Agence nationale du Sport a mis en place depuis 2023 la possibilité d'être accompagné sur des aides à la parentalité. Cela concerne les sportifs concernés par une situation exceptionnelle liée à une compétition ou un stage validé par la fédération nécessitant une modification de l'organisation du mode de garde de l'athlète, le dispositif n'ayant pas vocation à se substituer aux dispositifs de droit commun.

Le boxeur ou la boxeuse qui souhaite bénéficier de cette aide doit en faire la demande à la Direction Technique Nationale qui en validera l'éligibilité.

Pour percevoir l'aide à la parentalité les athlètes doivent fournir des justificatifs à la fédération.

14.1.4. Le Manque à Gagner Sportif

En compensation de jours de congés sans solde posés pour participer à des stages ou à des compétitions, les SHN peuvent percevoir le Manque à Gagner Sportif en le justifiant auprès du DTN.

Pour percevoir le Manque à Gagner Sportif les athlètes doivent fournir un justificatif.

Pour être éligible au versement d'aides personnalisées, le sportif doit obligatoirement :

- être inscrit sur les listes ministérielles en catégorie élite, sénior, relève ou reconversion
- être inscrit sur le PSQS avec des informations personnelles mises à jour (coordonnées, RIB...)
- avoir signé la convention Haut Niveau de la FFBoxe. Les relations entre la FFB et ses sportifs de Haut Niveau sont formalisées dans une convention dont un modèle est joint en annexe. Ce document rappelle les droits et les obligations des deux parties
- justifier d'un besoin particulier
- être à jour de sa situation de recensement sur France.sport

15.2. Le contrat d'image

La FFB souhaite mobiliser le monde des entreprises pour les inviter à soutenir nos athlètes les plus talentueux en associant leur image. Cette première étape pourrait conduire à soutenir une future reconversion professionnelle.

15.3. Les primes à la performance

En complément des aides personnalisées, les athlètes les plus performants peuvent bénéficier de primes aux résultats versées directement par la fédération. Les montants sont fixés en fonction de la situation comptable de la Fédération Française de Boxe et font l'objet d'une validation de la part du Comité Directeur.

Les sommes sont attribuées de manière trimestrielle aux athlètes masculins et féminins séniors et de manière semestrielle pour les jeunes. Elles sont fonction des résultats sportifs obtenus sur les compétitions éligibles et sont prises en compte dans le cadre de l'évaluation des aides sociales.

14.3.1. Boxeurs / Boxeuses séniors

	OR		ARGENT		BRONZE	
	Nbre minimum de cbts gagnés	Montant	Nbre minimum de cbts gagnés	Montant	Nbre minimum de cbts gagnés	Montant
CM / JO	3	7500€	2	5000€	1	2500€
CE	3	5000€	2	3000€	1	1500€
CE-22	3	2500€	2	1500€	1	1000€
Jeux Med / Jeux Européens	3	2500€	2	1500€	1	1000€
CM Universitaires / CM Militaires	3	2500€	2	1500€	1	1000€
Tournois internationaux*	3	1000€	2	500€	1	300€
Victoire = 100€						

Rencontre FRA vs X	
-----------------------	--

* à l'exception des tournois mineurs (moins de 5 nations)

- ⇒ 100€ par combat gagné
- ⇒ Bonification de 100€ pour toute victoire obtenue face à un boxeur du TOP 20 mondial
- ⇒ Bonification de 100€ sur toutes les médailles obtenues dans une catégorie olympique (hormis les rencontres internationales)
- ⇒ Pas de valorisation sur un round robin

14.3.2. Boxeurs / Boxeuses Juniors

	OR		ARGENT		BRONZE	
	Nbre minimum de cbts gagnés	Montant	Nbre minimum de cbts gagnés	Montant	Nbre minimum de cbts gagnés	Montant
CM / JOJ	3	3000€	2	1000€	1	700€
CE	3	1500€	2	800€	1	400€
Tournois internationaux*	3	300€	2	200€	1	100€

15.4. L'après carrière

Un accompagnement à la reconversion peut également être proposé aux athlètes pour faciliter la fin de carrière sportive et une reconversion fluidifiée.

L'accès à la liste Reconversion est réservé aux athlètes qui justifient d'une inscription en liste Elite ou d'au moins 3 ans dont 2 en liste Senior, participation aux Jeux Olympiques ou Paralympiques et qui présentent un projet de reconversion ou d'insertion professionnelle.

Perspectives 2028 :

- Assurer un minimum de revenus à l'ensemble des athlètes concernés par le projet LA 2028 en compilant les différents dispositifs de soutien et en favorisant l'emploi (CIP/CAE, postes réservés INSEP, Aide à la professionnalisation, Armée de Champions...) – Objectif : Tous les athlètes qualifiés pour les prochains JO devront bénéficier d'un emploi soutenu.
- Développer un réseau de partenaires potentiels et créer des événements favorisant les rencontres et les échanges (sponsoring, contrats d'image, reconversion professionnelle).
- Instaurer des rencontres avec les acteurs de la boxe professionnel dans la perspective d'une carrière pro à l'issue des JO (agents, promoteurs, ex-olympiens...)
- Valoriser la performance à travers les nouveaux critères de mise en liste et les primes de résultats en complément des AP.
- Aménager les études pour concilier les deux projets (études à distance)
- Personnaliser l'accompagnement
- Valoriser l'expérience sportive et les compétences acquises pour favoriser l'insertion professionnelle de nos athlètes en sortie des JO.

16. Cahier des charges et indicateurs de performance des structures fédérales

Pôle France Sénior Hommes INSEP		
Positionnement au sein du PPF	Objectifs généraux	Formation sportive Préparation aux compétitions de référence séniors
	Population	Pôle exclusivement masculin. Intégration des féminines à partir de Septembre 2026. Boxeurs séniors (+ de 18 ans) sauf boxeurs talentueux mineurs passés par le PFJ de Nancy ou catégorie de poids extrême. <u>Effectif minimum</u> : 48 personnes 12 internes – 6 demi-pensionnaires – 6 externes – 24 partenaires <u>Effectif maximum</u> : 64 personnes 20 internes – 6 demi-pensionnaires – 6 externes – 32 partenaires <ul style="list-style-type: none"> ■ Niveau sportif requis : Recrutement national sur résultats sportifs (Top 4 national) + stages de détection x 2 + Boxeurs sur listes ministérielles en fonction des résultats sportifs obtenus
Encadrement	Composition	7 personnes permanentes à temps plein : <ul style="list-style-type: none"> ■ 1 coordonnateur (CTS) ■ 4 entraîneurs nationaux (CTS / PO) ■ 1 préparateur physique ■ 1 analyste de performance ■ 1 secrétaire + intervenants ponctuels (ETN)
	Honorabilité	La Fédération s'engage à garantir l'honorabilité de toutes les personnes amenées à intervenir auprès des sportifs dans le cadre de ses activités. Tous les intervenants sont titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité et soumis au contrôle SI Honorabilité (vérification opérée en début de saison pour les permanents et au fil de l'eau pour les intervenants ponctuels).
	Compétences / Formation continue	Les membres de l'encadrement du PF INSEP disposent de compétences avérées, correspondant à leurs missions et possèdent une solide expérience dans l'encadrement de sportifs de haut niveau. Afin de garantir une prise en charge éthique, responsable et conforme à l'évolution des standards fédéraux, la FFBoxe s'engage à ce que 100 % de son encadrement participe chaque saison sportive à au moins 1 action de formation continue parmi prioritairement : <ul style="list-style-type: none"> ■ Les formations à la prévention et à la lutte contre les dérives, les violences sexistes et

		sexuelles, le harcèlement, et plus largement toutes les formes de discriminations. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les formations relatives à la prévention du dopage, au respect de l'intégrité physique et mentale des sportifs, et à la protection de la jeunesse. ▪ Les modules sur la communication bienveillante, la gestion de conflit, la posture éducative, ou encore la gestion du stress et des émotions.
Éléments du fonctionnement sportif	Installations	Salle exclusivement dédiée à la pratique de la boxe avec 3 rings olympiques + 20 appareils de frappe. Le Pôle est prioritaire sur l'utilisation de l'installation Accès à l'installation entre 8h et 20h en semaine et le week-end Espace musculation interne Accès à d'autres installations générales (piste d'athlétisme, piscine, salle multisports...) sur réservation. Espace récupération type balnéo + accès aux soins médicaux (médecin + kiné)
	Volume d'entraînement	Entraînements biquotidiens 1 week-end bloqué sur 2 24h / semaine sur 48 semaines dans l'année
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet	Aménagement du temps scolaire + travail à distance lors des déplacements Lien avec la scolarité opéré par le coordonnateur du Pôle. En parallèle de la scolarité « classique », chaque sportif membre du Pôle France s'engage à participer activement à l'ensemble des séquences d'information/formation/ateliers mensuelles proposées par la FFBoxe, en lien avec l'établissement, portant sur des thématiques liées à la citoyenneté, la lutte contre les discriminations, les droits et devoirs du sportif, le respect des règles de vie collective et les valeurs de l'olympisme.
	Mise en œuvre du SMR	Examens organisés au sein du service médical de l'INSEP sous couvert du médecin fédéral et du médecin des équipes de France. Suivi biologique pour le groupe élite
	Offres de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques	L'INSEP propose une offre globale avec accès aux soins médicaux (kiné, médecin) et possibilité d'accompagnement sur le plan mental et diététique
Modalités d'échanges Fédération / Clubs / Parents	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de rentrée staff national / entraîneurs club - Transmission des programmes d'entraînement hebdomadaires auprès des clubs. - Transmission des compte rendus post compétitions auprès des clubs. - Bilan trimestriel staff national / parents / entraîneurs club 	
Tarification	<ul style="list-style-type: none"> - 11 500€ en tant qu'interne - 6 250€ en tant que ½ pensionnaire - 4 600€ en tant qu'externe Participation fédérale à hauteur de 50% pour les athlètes listés en « Collectif National », 70% pour les « Relèves », 80% pour les « Séniors » et 100% pour les « Elites »	




Pôle France Jeune H. Nancy		
Positionnement au sein du PPF	Objectifs généraux	Formation sportive Accès au haut niveau
	Population	Boxeurs garçons âgés de 15 à 19 ans engagés dans une pratique compétitive amateur. <u>Effectif minimum</u> : 8 internes <u>Effectif maximum</u> : 14 internes Partenaires d'entraînement régionaux <ul style="list-style-type: none"> ■ Niveau sportif requis : Recrutement sur détection régionale puis nationale validée par 2 stages de détection sur site + résultats sportifs N-1 pris en considération mais pas déterminants + Boxeurs sur listes ministérielles (collectifs nationaux ou espoirs)
Encadrement	Composition	3 personnes permanentes à temps plein : <ul style="list-style-type: none"> ■ 1 coordonnateur (CTS) ■ 2 entraîneurs nationaux (CTS / PO) 3 personnes à temps partiel : <ul style="list-style-type: none"> ■ 1 préparateur physique (8h/sem) ■ 1 secrétaire (10h/sem) ■ 1 kiné en charge des soins et de la récupération (2h/sem) + intervenants ponctuels (ETN)
	Honorabilité	La Fédération s'engage à garantir l'honorabilité de toutes les personnes amenées à intervenir auprès des sportifs dans le cadre de ses activités. Tous les intervenants sont titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité et soumis au contrôle SI Honorabilité (vérification opérée en début de saison pour les permanents et au fil de l'eau pour les intervenants ponctuels).
	Compétences / Formation continue	Les membres de l'encadrement du PF Relève disposent de compétences avérées, correspondant à leurs missions et possèdent une solide expérience dans l'encadrement de sportifs de haut niveau. Ils sont également capables d'adapter leur posture et leur discours en fonction de l'âge, du niveau de pratique et de la maturité des sportifs. Afin de garantir une prise en charge éthique, responsable et conforme à l'évolution des standards fédéraux, la FFBoxe s'engage à ce que 100 % de son encadrement participe chaque saison sportive à au moins 1 action de formation continue parmi prioritairement : <ul style="list-style-type: none"> ■ Les formations à la prévention et à la lutte contre les dérives, les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement, et plus largement toutes les formes de discriminations. ■ Les formations relatives à la prévention du dopage, au respect de l'intégrité physique et

		mentale des sportifs, et à la protection de la jeunesse. Les modules sur la communication bienveillante, la gestion de conflit, la posture éducative, ou encore la gestion du stress et des émotions.
Éléments du fonctionnement sportif	Installations	Salle exclusivement dédiée à la pratique de la boxe avec 3 rings olympiques + 1 ring au sol + 18 appareils de frappe. Le Pôle est prioritaire sur l'utilisation de l'installation Accès à d'autres installations générales : <ul style="list-style-type: none"> ■ salle de musculation : 2 créneaux par semaine ■ piste d'athlétisme : 1 créneau par semaine ■ Balnéo : 2 créneaux par semaine Accès à d'autres installations (salle cardio, salle de réathlétisation, salle multisports...) sur réservation. Service médical et paramédical au sein du CREPS
	Volume d'entraînement	Entraînements biquotidiens 3 fois par semaine 1 week-end bloqué sur 2 12h / semaine sur 42 semaines dans l'année
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet	Aménagement du temps scolaire + travail à distance lors des déplacements Lien avec la scolarité opéré par le coordonnateur du Pôle. En parallèle de la scolarité « classique », chaque sportif membre du Pôle France s'engage à participer activement à l'ensemble des séquences d'information/formation/ateliers mensuelles proposées par la FFBoxe, en lien avec l'établissement, portant sur des thématiques liées à la citoyenneté, la lutte contre les discriminations, les droits et devoirs du sportif, le respect des règles de vie collective et les valeurs de l'olympisme.
	Mise en œuvre du SMR	Examens organisés au sein du service médical du CREPS sous couvert du médecin fédéral et du médecin des équipes de France.
	Offres de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques	Services proposés au sein du CREPS (psychologue, nutritionniste...)
Modalités d'échanges Fédération / Clubs / Parents	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de rentrée staff national / entraîneurs club - Transmission des programmes d'entraînement hebdomadaires auprès des clubs. - Transmission des compte rendus post compétitions auprès des clubs. - Bilan trimestriel staff national / parents / entraîneurs club 	
Tarification	6000€ / an avec une prise en charge fédérale de 50%	

Indicateurs de performance

Pôle France INSEP




Saison 20../20..

Critères	Objectifs	Evaluation		
				
Recrutement des nouveaux entrants	85% podium lors des CFA N-1 + 15% PFJ			
Sélections en EDF (stages, tournois de préparation, rencontres...)	80% des pensionnaires			
Performances internationales (tournois de préparation)	70% des sélectionnés			
Performances internationales (compétitions de référence)	33% des sélectionnés			
Actions au sein de la structure (TMA, échanges avec Nancy...)	4 actions			
Formation continue de l'encadrement du Pôle	1 Formation/an + 1 Participation à un atelier « lutte contre les dérives »			
Optimisation de la performance	2 ressources (datas + vidéo)			
Amélioration des qualités physiques	1 PP à plein temps 75% du collectif			
Prise en charge médicale	Suivi personnalisé médecin + kiné			
Encadrement mis à disposition des athlètes	4 entraîneurs + 1 coordo RSSP			
Aménagement scolaire compatible avec l'entraînement	100% compatible			
Financement de la structure	Entre 60 et 100% de prise en charge fédérale / statut HN			
Conditions d'hébergement et de restauration	80% de satisfaction			

Indicateurs de performance

Pôle France Relève Nancy

Saison 20../20..

Critères	Objectifs	Evaluation		
				
Recrutement des nouveaux entrants	70% stages régionaux & nationaux + 30% CFA			
Performances nationales (podium CFA cadets ou Juniors)	90% du collectif			
Sélections en EDF (stages, tournois de préparation, rencontres...)	60% des pensionnaires			
Performances internationales (tournois de préparation)	70% des sélectionnés			
Performances internationales (compétitions de référence)	33% des sélectionnés			
Actions au sein de la structure (TMA avec autres comités, échanges avec INSEP...)	4 actions			
Formation continue de l'encadrement du Pôle	1 Formation/an + 1 Participation à un atelier « lutte contre les dérives »			
Amélioration des qualités physiques	1 PP 3x/sem 70% du collectif			
Prise en charge médicale	Suivi personnalisé médecin + kiné			
Encadrement mis à disposition des athlètes	2 entraîneurs + 1 coordo			
Aménagement scolaire compatible avec l'entraînement	100% compatible			
Financement de la structure	50% de prise en charge fédérale			
Conditions d'hébergement et de restauration	80% de satisfaction			

17. Critères de mise en liste

L'inscription d'un athlète sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau (SHN) constitue une reconnaissance officielle de son statut et ouvre l'accès à un certain nombre de droits et de dispositifs (accompagnement scolaire, aménagements professionnels, aides financières, etc.). Cette inscription, renouvelée chaque année, obéit à une procédure rigoureuse, encadrée par le Ministère des Sports et l'Agence nationale du Sport.

- ✓ Une procédure annuelle, fondée sur les résultats sportifs amateurs

L'inscription est effectuée une fois par an, pour une période allant de Janvier à Décembre de la même année, en tenant compte des performances réalisées au cours de l'année N-1.

La Direction Technique Nationale propose à la Direction des Sports une liste nominative d'athlètes, basée sur :

- Les résultats obtenus lors des compétitions référencées dans la partie 8.1 au cours de l'année N-1
- Les perspectives d'évolution vers le haut niveau international

Seuls les sportifs répondant strictement à ces critères et ayant complété le Parcours de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS) peuvent être proposés. A noter que les résultats sportifs obtenus chez les professionnels ne sont pas pris en compte.

17.1. Les différentes catégories SHN

Le Ministère des Sports établit, sur proposition de la Fédération, 3 principales listes nationales permettant de reconnaître les sportifs contribuant au rayonnement du sport français.

❖ Liste des Sportifs de Haut Niveau (SHN)

C'est la seule liste conférant officiellement le statut de sportif de haut niveau et qui permet d'être éligible à des dispositifs d'accompagnement. Elle comprend quatre sous-catégories :

- **Élite** : performances majeures lors des compétitions de référence.
Validité : 2 ans.
- **Senior** : performances significatives dans les compétitions internationales.
Validité : 1 an.
- **Relève** : jeunes de – de 25 ans à fort potentiel, identifiés selon les critères définis dans le PPF.
Validité : 1 an.
- **Reconversion** : anciens SHN ayant un projet professionnel post-carrière.
- Validité : 1 an, renouvelable pendant 6 ans maximum.

A noter que le décret n°2024 -939 du 16 octobre 2024 a modifié certains critères :

- Possibilité de rester 2 ans (au lieu d'1) sur la même liste après une maternité
- Eligibilité à la liste Reconversion passée de 4 à 3 ans dont 2 en liste Senior, Elite ou participation aux Jeux Olympiques ou Paralympiques
- Liste Reconversion portée à 6 ans maximum

❖ Liste des Sportifs Espoirs (SE)

Sont susceptibles d'intégrer cette liste, les sportifs prometteurs n'ayant pas encore atteint le niveau requis pour figurer sur la liste SHN, mais répondant à des critères de performance identifiés par le DTN. Ils sont intégrés dans une logique de préparation à l'accès au haut niveau.

Les sportifs à potentiel issus d'un territoire ultra-marin et s'entraînant dans un centre régional d'entraînement reconnu par la Fédération Française de Boxe peuvent être amenés à intégrer cette liste à condition de répondre aux critères ci-dessous :

- Avoir fait l'objet d'une détection locale
- S'entraîner régulièrement dans le centre d'entraînement régional
- Avoir participé à une compétition nationale l'année N-1 (CFA, Coupe de France, CFA Juniors, Critérium National Amateur Cadet)
- Avoir moins de 22 ans
- Sur proposition de la Direction Technique Nationale

❖ Liste des Sportifs des Collectifs Nationaux (SCN)

Sportifs s'étant distingués lors des compétitions nationales, partenaires d'entraînement ou intégrés dans les collectifs France pour la préparation de tournois internationaux.

📌 **À noter** : seuls les sportifs inscrits sur la liste SHN sont officiellement reconnus comme "sportifs de haut niveau" au sens du Code du sport. Les SE et SCN ne bénéficient pas de ce statut juridique, bien qu'intégrés dans le dispositif de performance fédérale

17.2. Critères pour les Sportifs de Haut Niveau / Sportifs espoirs / Sportifs des collectifs nationaux - Hommes & Femmes

Compétition	Périodicité	Catégorie de mise en liste				
		Elite	Sénior	Relève (-25 ans)	Espoir (-22 ans)	Collectif National (+ 22 ans)
Jeux Olympiques	Tous les 4 ans	1 à 5	9 à 16			
Championnats du Monde	Tous les 2 ans	1 à 5	9 à 16			
Jeux Européens	Tous les 4 ans	1 et 2	3 à 5			
Championnats d'Europe	Tous les 2 ans	1 et 2	3 à 5			
Tournois World Cup* (Caté OLY)	Tous les ans		1 et 2			
Tournois World Cup (Caté non OLY)				1 à 3		
Tournois World Challenge** (Caté OLY)	Tous les ans		1	2 et 3		
Tournois World Challenge (Caté non OLY)				1 à 3		
Championnats d'Europe U22	Tous les ans			1 à 3	5 à 9	
Jeux Méditerranéens	Tous les 4 ans			1 à 3	5 à 9	
Jeux Olympiques de la Jeunesse	Tous les 4 ans			1 à 9		
Championnats du Monde U19	Tous les 2 ans			1 à 3	5 à 9	
Championnats du Monde U17	Tous les 2 ans			1 à 3	5 à 9	
Championnats d'Europe U19	Tous les 2 ans			1 à 3	5 à 9	
Championnats d'Europe U17	Tous les 2 ans			1 à 3	5 à 9	
CFA élites	Tous les ans				1 et 2	1 et 2
CFA Juniors	Tous les ans				1 et 2	
Pensionnaires PF INSEP	Tous les ans				19 à 22 ans	+ de 22 ans
Pensionnaires PF Relève Nancy	Tous les ans				15 à 19 ans	
Centres Régionaux OM	Tous les ans				15 à 22 ans	+ de 22 ans

*Tournois World Cup : jusqu'à 4 événements par an / **Tournois World Challenge : jusqu'à 10 événements par an

17.3. Critères de mise en liste pour des arbitres et juges sportifs de haut niveau

Les Juges et Arbitres internationaux amateurs sont également susceptibles d'intégrer les listes ministérielles. L'inscription est valable 1 an et peut être renouvelée dans les mêmes conditions.

Pour être éligibles, les juges et arbitres internationaux amateurs doivent :

- être en activité,
- avoir œuvré comme membre de jurys internationaux reconnue par la fédération internationale (World Boxing)
- comptabiliser au moins 10 jours d'exercice de la fonction d'arbitre et/ou juge dans les compétitions de référence listées ci-dessous au cours de l'année N-1 :

Compétitions internationales BA
Jeux Olympiques
Championnats du Monde élites
Championnats d'Europe élites
Jeux Européens
Tournoi World Cup
Tournoi World Challenge

✚ **À noter** : Les juges/arbitres qui officient lors des championnats/combats professionnels ne sont pas éligibles.

18. Convention FFB / Sportifs de Haut Niveau

Le présent contrat a pour objet :

- de déterminer les droits et obligations réciproques de la Fédération Française de Boxe (FF Boxe) et de chaque sportif des Équipes de France de la FFB figurant sur une liste établie par le DTN ;
- de prévenir tout litige dans son application.

Le sportif devra être régulièrement licencié dans un club affilié à la FF Boxe au moment de son entrée en pôle.

Il a été convenu ce qui suit :

La FF Boxe s'engage à mettre en œuvre les moyens dont elle dispose pour aider les sportifs de haut niveau à atteindre les objectifs élevés qu'ils se sont fixés, en leur offrant notamment le soutien nécessaire au suivi du double projet sportif et social tel que préconisé par le Ministère chargé des sports.

En intégrant l'Équipe de France de boxe, le sportif représente en compétition nationale et internationale l'élite de la boxe et l'ensemble de la boxe tricolore, il s'engage donc :

- à tout mettre en œuvre pour atteindre son plus haut niveau dans les résultats sportifs ;
- à montrer un comportement sportif irréprochable ;
- à avoir une attitude générale exemplaire en application des valeurs de la discipline, des statuts et règlements de la FF Boxe, et à agir en conformité avec la charte du sport de haut niveau proposée par le CNOSF.

ARTICLE 1 – ENGAGEMENTS DE LA FEDERATION

1.1 Frais de transport

La Fédération organise et prend en charge les frais relatifs aux stages nationaux, internationaux et aux compétitions internationales.

1.2 – Hébergement

L'hébergement pendant les compétitions internationales, les stages nationaux et internationaux est à la charge et au choix de la Fédération.

1.3 - Suivi médical

La Fédération s'engage à mettre en place une équipe médicale capable d'assurer, le suivi de chaque sportif signataire en relation avec l'éventuel médecin de club, de lui donner des

indications et des conseils pour un développement optimum de ses capacités et du suivi de sa santé.

1.4 - Assurances

La souscription d'une licence par le sportif de haut niveau au sein de son club d'appartenance déclenche le bénéfice des garanties responsabilité civile et assistance du contrat fédéral.

En application de l'article L. 321-4-1 du Code du Sport, la FF Boxe a souscrit un contrat d'assurance de personnes au bénéfice de leurs licenciés inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2, couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive de haut niveau peut les exposer.

Le sportif de haut niveau a la possibilité de souscrire des options complémentaires pour améliorer l'ensemble de ses remboursements (MDS CONSEIL – 43 rue Scheffer – 75116 PARIS – 01 53 04 86 16 – contact@grpmds.com: jusqu'au 31/08/2019).

En matière d'assurance accidents du travail et maladies professionnelles, en application de l'article L 412-8 du code de la sécurité sociale et du décret n° 2016-608 du 13 mai 2016 relatif à la couverture contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des sportifs de haut niveau, le sportif de haut niveau bénéficie du paiement des cotisations d'accidents du travail et de maladies professionnelles, par l'administration centrale du ministère chargé des sports, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations sociales et d'allocations familiales territorialement compétent.

Pour bénéficier de ce dispositif, le sportif de haut niveau, en lien étroit avec son encadrement médical de référence, doit transmettre dans les 48 heures qui suivent son éventuel accident, une déclaration d'accident du travail au Directeur Technique National ou son représentant au sein de sa structure de référence.

1.5 – Validation de droits à la Retraite

Le sportif de haut niveau qui remplit les critères définis par décret n° 2012-1202 du 29 octobre 2012 relatif à la prise en compte, en vue de l'ouverture du droit à pension de retraite, des périodes d'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau et les conditions d'âge et de ressources requises, bénéficie de l'ouverture de droits à pension dans le cadre du régime général d'assurance vieillesse. Pour ce faire, le sportif de haut niveau transmet, chaque année pouvant correspondre à une ouverture de droits, un formulaire de demande à l'administration centrale du ministère chargé des sports. Les modalités de cette démarche et les documents supports sont transmis chaque année au sportif de haut niveau concerné par le Directeur Technique National ou son représentant au sein de sa structure de référence.

1.6 - Équipement sportif

La Fédération fournira, selon une procédure décrite en annexe 7, un équipement sportif individuel qui sera sous la responsabilité du sportif pendant un an minimum. Le sportif devra porter cette dotation (tenue de compétition et de représentation) à chaque fois qu'il représente l'équipe de France FF Boxe et dans le cadre d'actions de communication de la FF Boxe en respectant scrupuleusement la charte du sport de haut niveau.

1.7 - Suivi social

La Fédération présentera à l'ANS l'ensemble des différentes situations socioprofessionnelles des membres de l'équipe de France et mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition pour aider les sportifs à résoudre leurs problématiques et inciter les différentes administrations ou entreprises concernées à apporter leur concours à la mise en œuvre de leurs projets sportifs et professionnels.

1.8 – Formation

La Fédération s'engage à accompagner les athlètes dans le choix de leur formation. Elle s'engage à prendre en charge toute ou partie de la formation scolaire, universitaire ou professionnelle.

L'athlète s'engage à présenter son projet de formation avant de s'inscrire afin que la Fédération puisse valider son choix.

Dans le cas où la fédération prend en charge toute ou partie de ladite formation, l'athlète s'engage :

- à respecter le choix dans lequel il s'est engagé ;
- à se former ;
- à terminer, dans la mesure du possible, le cursus dans lequel il s'est inscrit ;
- et à informer la Direction Technique Nationale de toute modification de son parcours ou de ses projets.

ARTICLE 2 – AIDES ET PRIMES FEDERALES

2.1 - Primes à la performance

La Fédération s'engage, en fonction des résultats obtenus lors des compétitions de boxe, à verser des primes à la performance selon les principes précisés en annexe 3.

2.2 - Aides personnalisées

La Fédération s'engage à verser une aide à certains sportifs, calculée selon le barème établi par le Directeur Technique National (cf. annexe 2).

Cette aide aux contraintes liées à l'entraînement et au suivi socio-professionnel apportée aux sportifs fera l'objet d'un examen régulier susceptible de la faire évoluer ou de la supprimer sur décision du Directeur Technique National.

Le suivi des entraînements nationaux, l'engagement dans une démarche de haut niveau et la recherche de performance internationale sont les éléments indispensables à l'attribution d'aides personnalisées en plus de la situation sociale.

2.3 - Prise en charge INSEP

Pour les sportifs inscrits aux Pôles, la Fédération prendra en charge tout ou partie des frais d'internat et/ou des cursus d'études de ceux-ci (sauf cas particuliers déterminés par le Directeur Technique National.)

Les frais INSEP d'internat ou de ½ pension font partie des aides complémentaires accordées par la FF Boxe.

Cette prise en charge suppose une assiduité et un investissement sans réserve, à défaut, elle pourrait être supprimée, revenant dès lors à la charge du sportif.

La participation financière fédérale est prévue selon les modalités suivantes :

- Pôle Insep Elite :
 - Prise en charge fédérale : 50 à 100% ;
 - Prise en charge famille et/ou club : 0 à 50% ;
- Pôle France Jeunes CREPS de Nancy :
 - Prise en charge fédérale : 50% ;
 - Prise en charge famille et/ou club : 50%.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DU SPORTIF

En contrepartie de l'aide qu'il reçoit, le sportif de haut niveau prend l'engagement de respecter la déontologie du sportif de haut niveau, les règlements internationaux, les règles de bonne conduite en usage dans le monde de la compétition internationale où il évolue.

Plus particulièrement, le sportif de l'Equipe de France s'engage à respecter les engagements particuliers suivants :

3.1 – Entraînement

Le sportif s'engage à :

- respecter le plan d'entraînement établi par les entraîneurs nationaux lors de tout regroupement des Equipes de France ;
- suivre obligatoirement les stages pour lesquels il a été sélectionné par la Fédération, sauf accord de l'encadrement technique (sous réserve de présentation d'un justificatif) ;
- respecter les périodes de repos, en particulier de ne pas prendre part à des démonstrations ou à des stages privés quinze jours avant un événement international ou deux mois avant toutes compétitions officielles (Championnats d'Europe, Championnats du monde, Jeux olympiques) ;
- se présenter aux stages de préparation et compétitions avec 3 kilogrammes maximum au-dessus du poids limite de la catégorie pour les hommes et 2 kilogrammes pour les femmes.

Lors de tout regroupement des Équipes de France, le boxeur est placé sous la direction des entraîneurs nationaux en charge du collectif.

Dans le cadre de la coopération avec les clubs, les sportifs de l'INSEP pourront être à disposition de leur association d'appartenance selon un calendrier établi et validé par les

entraîneurs nationaux et les responsables des clubs concernés dans le respect de leurs horaires de formation.

Pour l'élite, toutes autres dispositions s'effectueront selon un accord commun entre les entraîneurs nationaux et les entraîneurs de club.

Les entraîneurs de club pourront assister à titre d'observateur aux entraînements et également lors de test-matches organisés dans le cadre de la préparation.

3.2 - Programme des compétitions

Le sportif signataire de la présente convention s'engage à :

- honorer les sélections pour lesquelles il est retenu pour représenter la FF Boxe lors des compétitions internationales ;
- se présenter dans un état de préparation sportive et d'intégrité physique optimal ;
- respecter le programme de compétition et les règles établies par la Direction technique nationale (accompagnement sportif, suivi médical, déplacement, équipement) ;
- faire le poids règlementaire lors des compétitions, et le cas échéant à avoir une « descente au poids » raisonnable n'altérant pas son intégrité physique et ses capacités sportives ;
- ne pas manifester sur le ring ses états d'âmes de façon exagérée, et en adoptant une attitude sobre jusqu'à la sortie du ring ;
- ne manifester aucun prosélytisme politique, religieux ou autre dans le cadre des équipes de France.

La Fédération s'engage à donner les informations concernant le programme prévisionnel des compétitions des collectifs France.

La participation, quinze jours avant un événement international ou deux mois avant toutes compétitions officielles (Championnats d'Europe, Championnats du monde, Jeux olympiques) n'est pas autorisée sauf dérogation. Cette dérogation fera l'objet d'une demande écrite auprès du Directeur Technique National par l'intermédiaire du club du boxeur, et ce, avant les périodes définies ci-dessus. Une réponse sera communiquée au club par le Directeur Technique National dans un délai de sept jours à réception de leur demande.

3.3 - Suivi Médical

Le sportif assure sous sa responsabilité individuelle et en toute indépendance sa propre surveillance médicale. Il lui appartient de spécifier son statut de sportif de haut niveau lors de toute visite médicale.

Le sportif devra être inscrit à la Sécurité Sociale et en faire la preuve (fournir un justificatif en début de saison au secrétariat de la Direction Technique Nationale). La FF Boxe se tient à la disposition des sportifs pour trouver des solutions en cas de difficulté d'inscription à la Sécurité Sociale.

Dans tous les cas où le sportif a un problème médical qui peut avoir une incidence sur son entraînement ou sa participation aux compétitions nationales et internationales, il doit en

informer le médecin fédéral, le responsable des Equipes de France féminine ou masculine et le responsable du pôle.

Lors des stages, compétitions et actions organisées sous la responsabilité de la FF Boxe, le sportif sera exclusivement pris en charge par l'encadrement médical fédéral (médecins, kinésithérapeutes).

Pendant les périodes de sélection et de stages préparatoires en équipe de France, les sportifs seront placés sous la responsabilité médicale de l'encadrement médical des Equipes de France. Celui-ci détermine, dans ce cadre la période d'arrêt et de reprise d'entraînement en relation avec les entraîneurs nationaux.

Le sportif est responsable de toute prise de médicament et doit s'assurer auprès de son médecin que la médication n'est pas contre indiquée. Il s'engage à informer le médecin fédéral pour toute prise de médicament.

Pour tout arrêt médical d'activité temporaire, il est obligatoire de fournir un certificat médical de reprise d'activité au médecin fédéral, une fois les soins médicaux prescrits effectués.

En cas de blessures pour les athlètes hors pôle, ils doivent transmettre l'ensemble des diagnostics et soins médicaux mis en place au médecin fédéral qui avisera les entraîneurs nationaux dans la limite de confidentialité et du secret médical.

Surveillance médicale réglementaire

Le sportif inscrit sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, s'engage à se conformer aux dispositions réglementaires obligatoires en matière d'examens médicaux dont la nature et la périodicité sont précisées dans les arrêtés en vigueur (cf. l'annexe 5) - pour toute information, s'adresser au médecin fédéral.

Localisation des sportifs

Tous les sportifs faisant partie du «groupe cible» figurant sur la liste communiquée à l'AFLD doivent obligatoirement :

- communiquer eux-mêmes les indications relatives à la localisation à l'AFLD. Tout manquement à la communication du document, à l'imprécision de celui-ci, à la non présence lors d'un contrôle inopiné (dans une plage horaire figurant dans le document) a des conséquences de la plus haute importance ; de plus cela peut entraîner la suspension des aides personnalisées, interdire la qualification pour un événement international. Nota : les sportifs ayant mis un terme à la compétition doivent obligatoirement en faire part à l'AFLD.
- respecter les obligations du suivi ADAMS (Cf. annexe 6)

AFLD : Agence Française de Lutte contre le Dopage

ADAMS : Système d'administration et de gestion antidopage - coordonnées sur annexe 9

En cas de sélection en équipe nationale pour les sportifs non-inscrits sur la liste ministérielle, ceux-ci devront se conformer aux mêmes règles et obligations que celles des athlètes de haut niveau.

Le sportif se soumettra à tous les contrôles médicaux et antidopage demandés par les Pouvoirs Publics ou la FF Boxe ainsi que tout organisme national ou international habilité (notamment prélèvements urinaires, sanguins et autres). Pour les mineurs, une autorisation du tuteur légal est obligatoire.

3.4 - Promotion et parrainage

3.4.1 - Dans le cadre de son activité au sein de l'équipe de France et de sa participation à des compétitions et manifestations où il représente la FF Boxe :

Le sportif s'engage à porter de manière correcte sans en cacher à aucun moment les logos et appellations fournis par la FF Boxe, à utiliser le matériel fourni par la FF Boxe et notamment, tout matériel fourni par des partenaires ayant signé des contrats avec la FF Boxe. Dans ce cadre, des outils de promotion sont mis à sa disposition et le sportif s'engage à les utiliser.

Pour les compétitions et la promotion des événements pour lesquels il est sélectionné et/ou convié :

Le sportif s'engage à être présent lors de tout événement institutionnel prévu par la FF Boxe, à l'heure et dans la tenue demandée par l'encadrement national.

Lors d'interviews dans le cadre de la sélection, le sportif s'engage à porter la tenue officielle des équipes de France.

3.4.2 - En dehors des manifestations dans le cadre de l'Equipe de France :

Les athlètes listés haut niveau doivent, à la demande de la FF Boxe, être présents lors des Finales des Championnats de France Elites (sur le ring ou en public).

Le sportif est libre de passer des contrats de promotion et de parrainage. Ces contrats devront être en règle avec la déontologie, les usages de la compétition internationale et les statuts et règlement de la FF Boxe.

Le sportif, qui a l'obligation d'assister aux conférences de presse, conserve néanmoins à titre individuel, la liberté la plus entière de répondre ou de ne pas répondre aux questions qui lui sont posées par les journalistes et de faire toutes déclarations selon sa liberté de conscience, en respectant toutefois les bons usages, la déontologie du sportif de haut niveau tout en conservant une réserve qui respecte l'image de la Fédération et du sport auquel il appartient. Le sportif devra répondre favorablement à toute convocation émise par la FF Boxe dans ce domaine.

Le sportif aura le droit de participer à des démonstrations privées de son choix. Il devra en aviser le Directeur Technique National au moins quinze jours avant la date de la manifestation et celui-ci pourra lui opposer un refus dans le cas où cette participation contreviendrait au programme d'entraînement ou ne serait pas conforme à l'image de marque de la Fédération et de son sport.

Le sportif s'engage à participer aux séances photos organisées par la FF Boxe, lorsqu'il est sollicité par cette dernière pour la promotion des disciplines fédérales.

Les athlètes sélectionnés en Equipe de France aux compétitions officielles (Championnats d'Europe/du Monde/Jeux Olympiques) doivent obligatoirement participer, en amont, aux

actions de promotion expressément demandées par la Fédération (actions fédérales ou partenaires).

Les athlètes médaillés aux compétitions officielles (Championnats d'Europe/du Monde/Jeux Olympiques) pourront être amenés à participer à un maximum de cinq actions de promotion expressément demandées par la Fédération (actions fédérales ou partenaires) dans les douze mois suivants la compétition.

3.5 - Promotion des Equipes de France

3.5.1- Image collective

Conformément à la Charte du Sport de Haut Niveau, la FF Boxe dispose des droits exclusifs d'utilisation de l'image collective des boxeurs membres de l'Equipe de France. L'image de l'Equipe de France est considérée collective à compter de 3 membres minimum.

3.5.2- Image individuelle

Le sportif donne à [la World Boxing IBA](#) pendant toute la durée de la présente convention, l'autorisation d'associer dans le monde entier, son image individuelle et son nom à l'IBA pour la promotion de la discipline qu'il pratique.

Le sportif donne à la FF Boxe pendant toute la durée de la présente convention, l'autorisation d'associer sur tout le territoire français, son image individuelle et son nom à la FF Boxe pour la promotion de la discipline qu'il pratique.

Lorsque le sportif remporte une médaille lors de toute compétition (y compris les Jeux Olympiques) il donne à la FF Boxe, l'autorisation d'utiliser sur tout le territoire français, son image individuelle (médaillée) et son nom après la compétition pour la promotion de la discipline et de l'image de la fédération pendant une durée d'un an suivant la compétition et pour l'information interne des partenaires.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux et contribue à l'ensemble des moyens financiers et matériels mis à disposition du dit sportif par la FF Boxe.

Cette autorisation est subordonnée à l'accord préalable du sportif concernant uniquement le choix des visuels devant être reproduits. Sans réponse écrite (e-mail, fax...) ou fourniture d'un visuel adéquat du sportif sous 72 h, l'accord sera réputé acquis.

La FF Boxe mettra gracieusement à la disposition du sportif les images le concernant lors des compétitions pour lesquelles la FF Boxe est titulaire des droits d'exploitation, sans que cette promotion puisse mettre en difficulté un partenaire de la FF Boxe. Le sportif avisera la FF Boxe de l'objet de l'utilisation de ces images et la FF Boxe se réserve le droit de s'y opposer.

3.5.3 - Partenariat spécifique

A la demande d'une des parties au présent contrat, un contrat de partenariat spécifique relatif à l'action déterminée ou à la commercialisation de produit reprenant l'image du sportif et donnant droit à une rémunération particulière peut être conclu entre le sportif et la FF Boxe.

Par ailleurs, le sportif s'engage à négocier en priorité avec la FF Boxe la commercialisation de produits dérivés liés à son image.

3.6 - Comportement et esprit d'équipe

Le sportif de l'Equipe de France représente sa Fédération et son sport. Il est un exemple pour l'ensemble des licenciés et des sympathisants du sport et de la Fédération, notamment pour l'ensemble de la jeunesse. Il se doit de respecter l'image de marque de la Fédération et du sport qu'il pratique et d'agir en toutes circonstances en respectant la déontologie du sportif de haut niveau.

En cas de manquement du sportif à ses obligations et constatées par le staff des entraîneurs, le Directeur Technique National peut prendre des mesures telles que définies à l'annexe 1 ou saisir la commission fédérale disciplinaire de 1^{ère} instance de la FF Boxe.

Les difficultés d'interprétation du présent article et les litiges qui pourraient naître de son application, seront soumises à la commission fédérale disciplinaire de 1^{ère} instance de la FF Boxe.

Le présent contrat est valable pour l'année 20../20.. soit du 1er septembre 20.. au 31 décembre 20...

Fait à Paris, le :

Le sportif

Le représentant légal en cas de minorité

Dominique NATO
Président de la FFB

Mehdi NICHANE
Directeur Technique National

ANNEXE

1	Non-respect des engagements - mesures
2	Aides personnalisées
3	Primes à la performance
4	Equipement sportif
5	Suivi médical réglementaire
6	Obligations Agence Française de Lutte contre le Dopage
7	Paris sportifs

ANNEXE 1 - NON RESPECT DES ENGAGEMENTS - MESURES

Liste non exhaustive d'exemples se rapportant au non-respect des engagements

- absences injustifiées notamment lors de préparations spécifiques,
- retards répétés,
- mauvaise volonté évidente,
- comportement en contradiction avec l'éthique de la boxe,
- manque de respect à l'encadrement technique ou médical,
- non-participation ou non-respect des horaires d'entraînement, de représentation et de formation,
- non-respect des règles du suivi médical réglementaire,
- hygiène de vie,
- comportement à l'intérieur et à l'extérieur du lieu d'entraînement et de compétition,
- non-respect des consignes d'hygiène et de sécurité de l'encadrement,
- non-respect du poids.

Par rapport aux compétitions internationales, stages, championnats et manifestations officielles (conférence de presse) :

- tenue vestimentaire non respectée (tenue de ville et sportive),
- équipements sportifs non portés,
- comportement général vis-à-vis des officiels, des adversaires, du public, de l'encadrement et des partenaires.

Mesures

Le non-respect des engagements du présent contrat peut donner lieu à :

- un avertissement oral,
- un avertissement écrit,
- le retrait ou la diminution de l'aide individualisée,
- l'interdiction de s'entraîner dans une structure dépendant de la Fédération,
- et toute mesure nécessaire notamment : exclusion d'un stage de préparation, du Pôle, de l'Équipe de France, retrait de sélection

En complément du texte ci-avant, vous trouverez ci-dessous, de façon plus précise, les règles de vie pour les membres de l'équipe de France, à l'entraînement, lors des déplacements, des compétitions etc.

OBLIGATIONS

1. Comportement sur le ring

Lieu : INSEP, CREPS de Nancy, lieu de stage, lieu de compétition

Les règles de fonctionnement sont annoncées par les entraîneurs nationaux : les horaires des repas, le planning des entraînements, les heures de présence sur le lieu de la compétition ou toute autre consigne.

Respect des plannings

- Horaires d'entraînement
- Horaires de présence sur les lieux de compétitions

Respect des règles d'hygiène :

- port d'un équipement propre,
- chaussures de boxe sur le ring,
- tenue adéquate en salle de musculation et espace récupération : pas de piercing, chewing-gum etc.

Respect du règlement intérieur du Pôle d'entraînement: dans l'enceinte et en dehors du site d'entraînement.

2. Comportement hors ring

- Assiduité études
- Respect des protocoles mis en place par le staff : réathlétisation, diététique, médical (prise de rendez-vous)
- Respect du poids
- Respect des règles et procédures antidopage.

3. Tenue vestimentaire

- Lors des déplacements en sélection nationale : tenue correcte exigée (pantalon non déchiré, veste équipementier, chaussures de villes).
- Pendant les stages : tenue de boxe sur le ring, sur les lieux d'entraînement, lors des rassemblements (réunion, point presse, etc.).
- Pendant les compétitions en sélection nationale : respect des éléments mentionnés dans la convocation à l'évènement, pendant toute la période du championnat, à l'hôtel, salle d'entraînement, etc. tenue tricolore dans la salle de compétition.

4. Actions fédérales, médiatiques :

- Les athlètes doivent participer aux actions fédérales.

- Les athlètes doivent être présents lors d’actions avec les sponsors fédéraux, les représentants de leur employeur (CIP) etc.
- Les athlètes doivent être présents à l’heure et dans la tenue demandée, lors des points presse ou conférences de presse, lors des photos officielles etc.
- Les athlètes doivent promouvoir leurs partenaires employeurs CIP/Contrat Image lors des conférences de presse, point presse, interview en zone mixte des compétitions et sur les réseaux sociaux.

INFRACTIONS

5. Procédure

En cas de manquement aux règles spécifiées ci-avant :

- Les infractions sont notifiées aux athlètes par les entraîneurs nationaux qui en informent le Directeur technique national,
- Les exclusions immédiates à titre conservatoire peuvent être faites par les entraîneurs nationaux qui en informent le Directeur Technique National,

La décision de la sanction en correspondance avec l’infraction est prise par le Directeur Technique National, et signifiée officiellement par courrier à l’athlète.

- Les sanctions peuvent aller de l’exclusion d’un entraînement, d’un stage, en passant par l’exclusion du centre d’entraînement ponctuelle ou définitive, jusqu’à l’exclusion en compétition.

Les sanctions financières peuvent aller du non versement de l’aide individualisé pendant une durée déterminée, au remboursement de l’intégralité des frais engagés par la fédération pour la participation au stage ou compétition ou à la suspension définitive des aides et prime.

Les sanctions peuvent être prises en compte par le comité de sélection.

A défaut, le Directeur Technique National est habilité à saisir le Commission fédérale disciplinaire de 1^{ère} instance des manquements constatés, conformément à l’article 28 du règlement intérieur de la Fédération.

En cas de contestation, les athlètes ont la possibilité de saisir la commission fédérale disciplinaire de 1^{ère} instance de la FF Boxe.

ANNEXE 2 – AIDES PERSONNALISEES BOXE

Ces aides sont attribuées par le Directeur Technique National après consultation auprès des entraîneurs nationaux, des responsables de Pôle et du responsable du suivi socio-professionnel selon le calendrier établi par l’ANS et à raison de 5 versements maximums par an.

ANNEXE 3 – PRIMES A LA PERFORMANCE

Les sommes sont attribuées aux boxeurs seniors/juniors féminins et masculins, médaillés aux Championnats d’Europe et du monde de boxe, aux Jeux olympiques, aux Jeux méditerranéens et Championnat de l’Union européenne pour les Seniors et aux tournois A.

Le versement est réalisé tous les 3 mois pour les athlètes séniors et à la fin de l’année civile pour les jeunes.

Critères d'attribution des primes à la performance (senior)

EVENEMENTS Collectif SENIOR (H/F)	OR Minimum 3 combats gagnés	ARGENT Minimum 2 combats gagnés	BRONZE Minimum 1 combat gagné
Jeux Olympiques	10 000	6 000	3 000
Championnats du monde	7 000	4 000	2 000
Championnat d'Europe et Jeux européens	5 000	3 000	1 500
Jeux méditerranéens et Championnat de l'Union européenne	2 500	1 500	1 000
Tournoi A	1 000	500	300

Match gagné : 100 €.

Le sportif, médaillé d'or, dont le nombre de combat sera inférieur aux obligations précisées dans le tableau se verra attribuer la somme prévue pour l'argent et idem pour le médaillé d'argent qui se verra attribué la somme prévue pour le bronze.

Critères d'attribution des primes à la performance (jeune)

EVENEMENTS Collectif JUNIOR (H/F)	OR Minimum 3 combats gagnés	ARGENT Minimum 2 combats gagnés	BRONZE Minimum 1 combat gagné
Championnats du monde	3 000	1 000	700
Championnats d'Europe	1 500	800	400
Tournois	300	200	100

ANNEXE 4 – EQUIPEMENT SPORTIF DES EQUIPES DE FRANCE

Tous les sportifs en Pôle ainsi que les sélectionnés aux compétitions officielles (Jeux Olympiques, Championnats du Monde, Championnats d'Europe) recevront (une fois par an) un équipement complet : sac, survêtement, t-shirt, maillot, short... provenant de l'équipementier fédéral.

Les équipements sont fournis pour un an minimum et devront être exclusivement portés lorsque les sportifs seront sélectionnés en équipe de France.

Les sportifs seront responsables de la conformité de leur tenue lors des contrôles organisés pendant les compétitions où ils seront engagés par la FF Boxe. Ils devront veiller à la présence des logos des partenaires sur l'équipement et/ou sur le survêtement.

Les sportifs s'engagent à maintenir en bon état la dotation qui leur est remise (tenue spécifique, équipement sportif...).

Cf. article 1.6 concernant l'obligation de porter celle-ci à chaque fois qu'il représente l'équipe de France FF Boxe et dans le cadre d'actions de communication de la FF Boxe.

Le sportif s'engage à respecter le dress-code notifié dans les convocations. En l'absence d'indication, le sportif devra porter une tenue correcte.

ANNEXE 5 – SURVEILLANCE MEDICALE REGLEMENTAIRE DES BOXEURS INSCRITS SUR LISTE MINISTERIELLE

Conformément à l'arrêté du 13 juin 2016 relatif à la surveillance médicale des sportifs de haut niveau, Espoirs et des collectifs nationaux et aux propositions de la commission médicale fédérale, les exigences de Surveillance Médicale Règlementaire (SMR) des sportifs inscrits dans le Projet de Performance Fédéral (PPF) sont les suivantes :

SMR de tous les sportifs listés (haut niveau et espoirs) Boxe

Dans les deux mois qui suivent la première inscription sur la liste des sportifs de haut niveau ou espoirs et dans les six mois postérieurs aux inscriptions annuelles suivantes (et avant le mois de mars des années suivantes), les sportifs de haut niveau et sportifs espoirs doivent se soumettre à :

1.1 - Un examen médical réalisé par un médecin du sport comprenant :

- a. Un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la société française de médecine de l'exercice et du sport qui comprend notamment :
 - un examen des antécédents médicaux ;
 - la mesure du pourcentage de masse grasse ;
 - le poids
 - la taille
 - un examen cardiovasculaire, locomoteur, dermatologique, neurologique, gynécologique et biologique ;
 - une spirométrie
 - un examen ophtalmologique complet (fond d'œil + test d'acuité visuelle)
 - ainsi que, pour les sportifs mineurs comme pour les sportifs majeurs n'en ayant pas réalisé depuis le début de leur majorité, une échographie transthoracique (si la première a été réalisée avant l'âge de 15 ans, elle sera à refaire entre 18 et 20 ans).
- b. Un bilan diététique et des conseils nutritionnels ;
- c. Un bilan psychologique visant à détecter des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive ;
- d. La recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la société française de médecine de l'exercice et du sport ci-joint et disponible sur :
http://www.sfmes.org/images/sfmes/pdf/consensus_3.pdf.

A la demande du médecin du sport et sous sa responsabilité, les bilans psychologiques et diététique mentionnés au 1) pour les sportifs de haut niveau peuvent être effectués respectivement par un psychologue clinicien ou un diététicien.

1.2 - Un électrocardiogramme d'effort maximal avec mesure de VO2 (à l'entrée en liste, puis après 32 ans)

2 - Complément de SMR pour les sportifs inscrits en pôle France jeunes et pôle Elite

Des examens complémentaires sont exigés par la surveillance médicale réglementaire pour certaines catégories de sportifs :

▶ 2.1 - Sportifs de haut niveau (liste jeune, senior ou élite) inscrits en pôle France ou en Pôle France jeune :

Un bilan dentaire annuel.

▶ 2.2 - Sportifs de haut niveau listés « Elite » inscrits au pôle France de l'INSEP :

- Un test isocinétique annuel des genoux et des épaules,
- Un examen de composition corporelle (de type DEXA).

ANNEXE 6 – OBLIGATIONS ENVERS L'A.F.L.D.

Association Française de Lutte contre le Dopage (national) www.afld.fr

■ Localisation des sportifs appartenant au groupe cible de l'AFLD

En application de la loi du 5 avril 2006, désormais incorporée au code du sport, l'AFLD dispose de la compétence pour mettre en œuvre des contrôles individualisés (Art. L. 232-5-III). La notion de contrôles individualisés correspond à celle de contrôles hors compétition réalisés sur des sportifs ayant été identifiés pour faire partie d'un groupe cible et soumis en conséquence à une obligation de localisation, qui figure à l'article 14. 3 du Code mondial antidopage.

Pour mettre en œuvre ces contrôles, l'AFLD désigne les personnes appartenant au groupe cible, choisies parmi celles inscrites sur les listes de sportifs de haut niveau, fixées en application de l'article L. 221-2, ainsi que parmi les sportifs professionnels licenciés auprès des fédérations françaises agréées. Ces personnes sont tenues, en vertu de l'article L. 232-5 précité, de transmettre à l'Agence les informations propres à permettre leur localisation pendant les périodes d'entraînement ainsi que le programme des compétitions ou manifestations auxquelles elles participent. Ces informations peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé si celui-ci a été autorisé par une décision du Collège de l'Agence, prise après avis motivé et publié de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Pour satisfaire à cette obligation, le Collège a adopté la délibération n° 53 du 7 juin 2007, autorisant le traitement automatisé des données relatives à la localisation des sportifs soumis à des contrôles individualisés, après avoir obtenu l'accord de la CNIL (délibération n° 2007-062 du 25 avril 2007 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, portant avis sur un projet de délibération de l'Agence française de lutte contre le dopage autorisant le traitement automatisé des données relatives à la localisation des sportifs soumis à des contrôles individualisés). Le choix retenu consiste à utiliser l'un des modules du logiciel ADAMS (acronyme d'Anti-Doping Administration & Management System), développé par l'AMA, dans le but d'harmoniser les pratiques et d'éviter les contrôles multiples sur un même sportif.

Les modalités pratiques de cette procédure ont été fixées par la délibération n°54 rectifiée, des 12 juillet 2007 et 18 octobre 2007, portant modalités de transmission et de gestion des informations de

localisation des sportifs faisant l'objet de contrôles individualisés et de sanctions en cas de manquement.

Les sportifs désignés par l'AFLD sont avertis par courrier de leur appartenance au groupe cible ainsi que des obligations de localisation y afférent. Ils sont tenus de transmettre leurs informations de localisation chaque trimestre, au plus tard quinze jours avant le début du trimestre concerné.

Les manquements aux obligations de transmission d'informations relatives à la localisation des sportifs appartenant au groupe cible de l'Agence sont :

- La non-transmission à l'Agence des informations de localisation requises à la date fixée, soit le 15 du mois précédant le début de chaque trimestre civil ;
- La transmission à l'Agence d'informations insuffisamment précises et actualisées pour permettre la réalisation de contrôles individualisés prévus à l'article L. 232-5 du code du sport pendant le créneau horaire d'une heure défini par le sportif ;
- L'absence du sportif, constatée par le préleveur, durant le créneau d'une heure à l'adresse ou sur le lieu indiqué par lui pour la réalisation de contrôles individualisés.

Si le sportif commet trois manquements quelconques pendant une période de dix-huit mois consécutifs, l'Agence transmet à la fédération compétente un constat d'infraction faisant encourir à l'intéressé une suspension comprise entre 1 an et 2 ans, conformément au **règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées**, relatif à la lutte contre le dopage humain, annexé à l'article R. 232-86 du code du sport.

Sites Web

- Fédération Française de Boxe (FFB) : www.ffboxe.com
- Union Européenne de Boxe (EUBC) : www.eubcboxing.org
- Fédération Internationale de Boxe (AIBA) : www.aiba.org

Coordonnées utiles dans le cadre de la procédure antidopage

- Liste à jour des interdictions aux sportifs
 - Ministère chargé des sports : www.santesport.gouv.fr
 - Agence Française de Lutte Contre le dopage www.afld.fr
 - Agence Mondiale Antidopage : www.wadama.org
- Formulaire de demande Autorisation d'Usage à fins Thérapeutiques
 - Agence Française de Lutte contre le Dopage (national) www.afld.fr
 - Agence Mondiale Antidopage (international) www.wada-ama.org

ANNEXE 7 – PARIS SPORTIFS

Les sportifs de haut niveau sont considérés par l'annexe 1 de la réglementation fédérale relative aux paris sportifs comme des acteurs de compétition. Ils doivent à ce titre respecter scrupuleusement le règlement fédéral relatif aux paris sportifs (**CONFORME A L'ARTICLE L131-16 DU CODE DU SPORT**) rappelé ci-dessous :

Règlement sur les paris sportifs (conformé à l'article L131-16 du code du sport)

Article 1 : Compétitions autorisées aux paris sportifs

Les paris sportifs en ligne ne peuvent porter que sur l'une des catégories de compétitions et les types de résultats et différentes phases de jeu arrêtés par l'ARJEL (Autorité de Régulation des Jeux en Ligne).

Seuls les opérateurs titulaires d'un agrément délivré par l'ARJEL peuvent organiser la prise de paris sportifs en ligne.

Article 2 : Notion d'acteur de compétition

On entend par acteur de compétition toute personne physique ou morale qui participe activement ou par un lien de quelque nature qu'il soit, à ladite compétition ouverte aux paris.

Une liste des acteurs de compétition est arrêtée par le Comité Directeur de la FFB (Annexe 1).

Article 3 : Mises

Les acteurs d'une compétition sportive, organisée ou autorisée par la FFB, ne peuvent engager directement ou par personne interposée, des mises sur des paris sportifs reposant sur la compétition à laquelle ils participent et de communiquer à des tiers des informations privilégiées, obtenues à l'occasion de leur profession ou de leurs fonctions et qui sont inconnues du public.

Article 4 : Divulgence d'informations

Les acteurs d'une compétition sportive organisée ou autorisée par la FFB ne peuvent communiquer à des tiers des informations privilégiées sur ladite compétition, obtenues à l'occasion de leur profession ou de leurs fonctions, en vue de réaliser ou de permettre de réaliser une opération de paris sur ladite compétition avant que le public ait connaissance de ces informations.

Article 5 : Pronostics sportifs

Les acteurs d'une compétition sportive ou d'une rencontre organisée ou autorisée par la FFB ne peuvent réaliser des prestations de pronostics sportifs sur celle-ci lorsqu'ils sont contractuellement liés à un opérateur de paris sportifs ou lorsque ces prestations sont effectuées dans le cadre de programmes parrainés par un tel opérateur.

Article 6 : Détention d'une participation au sein d'un opérateur de paris sportifs

Les acteurs d'une compétition sportive organisée ou autorisée par la FFB ne peuvent détenir une participation au sein d'un opérateur qui propose des paris sportifs sur la discipline de la Boxe.

Article 7 : Modification du déroulement normal et équitable d'une compétition ou d'une rencontre

Toute implication dans une opération tendant à modifier ou modifiant le déroulement normal et équitable d'une compétition ou d'une rencontre organisée ou autorisée par la FFB, en lien avec les paris sportifs, est susceptible d'entraîner le prononcé d'une ou plusieurs des sanctions prévues au présent règlement.

Article 8 : Sanctions

Toute violation des dispositions ci-dessus par une personne physique ou morale licenciée ou affiliée à la FFB sera passible de sanctions dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire de la FFB.

Toute violation des dispositions ci-dessus par un salarié de la FFB ou un Cadre de l'Etat (C.T.S.) sera passible de sanctions relevant du droit du travail.